

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 Num) FRANCE un an 4 F
ter oct. au 30 sept ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre.

Aimer la musique, c'est lui
consentir un sacrifice en échange
d'une joie.

CLARENDON.

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 234 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS JUIN - JUILLET 1970

Ludwig Van BEETHOVEN

(1770-1827)

PROLOGUE DU BICENTENAIRE DE NAISSANCE
DE L'UN DES PLUS SUBLIMES HEROS DE LA MUSIQUE

Suite et fin des 3 premiers articles de Mars, Avril et Mai

S'il est exact que les cinq années écoulées de 1813 à 1817 inclusivement marquèrent un fort ralentissement dans la production de Beethoven — à tel point qu'on put croire à cette époque, et bien à tort, que son génie touchait à son déclin — il n'est pas moins sûr que le maître a su profiter de cette longue pause, de ce répit, pour amasser dans sa pensée des éléments qui allaient soudain et merveilleusement être mis en œuvre dans les plus hautes productions de ses dernières années. Son cerveau travaillait sans cesse et sans qu'il y parût alors, pour cette ultime, cette suprême floraison, et afin d'atteindre cet apogée, c'est vers l'immortel Jean-Sébastien Bach qu'il se tourna en vue de découvrir dans l'Art de la fugue la vraie formule qu'il cherchait pour que ce genre de composition pût être fécondé par l'esprit même de la sonate. Ce désir immense de recherche est attesté par les 600 pages de travaux sur l'harmonie et le contrepoint que l'on découvre après la mort de Beethoven dans ses papiers et qui datent de ces années d'apparente stérilité. Romain Rolland nous donne une remarquable explication de ces opiniâtres recherches contrapuntiques d'après la démonstration qu'en a donnée l'un des plus grands maîtres de la critique beethovenienne, August Hahn dans son livre « Beethoven » publié en 1927. On savait bien, évidemment, que Beethoven avait travaillé à fond la fugue dans sa jeunesse et qu'il avait abondamment pratiqué le fugato dans ses diverses œuvres mais ce qu'il cherchait désormais était de bien plus haute importance. « La fugue finale de l'op. 106 n'est donc pas

(on s'en doutait !) — nous dit Romain Rolland — scolastique, « à l'imitation de... » un de ces chefs-d'œuvre de coroporation qui donnent à l'ouvrier le titre de maître. C'est l'instrument (ou la méthode) choisie par la pensée beethovenienne pour élever sur la vaste construction de sa sonate, la coupole qui la couronne. Et cette pensée entend ne rien renoncer de soi. C'est un nouveau genre de musique orienté vers la fugue, mais pas véritablement issu d'elle, un type d'art que Beethoven poursuivait dans son esprit, depuis longtemps, et que finalement il a trouvé. L'esprit de la sonate en est le principe dominant, la fugue en est l'élément passif. Sa fécondation par l'esprit de la sonate engendre la forme de construction qui dépasse de loin l'ordonnance tonale de la fugue et qui diffère totalement de la construction contrapuntique. Ces mêmes procédés empruntés à l'art contrapuntique, les canons de diverses sortes, ne sont pas ici l'important. Ils sont au service d'un esprit et d'un élan propres. Cette fugue a sa vie, ses souffrances, ses combats, ses transformations propres, comme un mouvement de sonate. Et Romain Rolland écrit d'autre part : « On voit quel usage généralisé Beethoven a fait de la fugue dans ses œuvres des dix dernières années, à commencer par l'op. 101 et l'op. 102. Mais on a moins remarqué que dans ses sonates, il a tendance à réserver pour la fugue la fin de l'œuvre qui en devient la fin. » Dans la sonate op. 106, Beethoven a donc écrit une fugue magnifique comme péroraison. Mais d'aut-

(Suite page 4)

Concours de Composition Musicale C. M. F.

PALMARES

ELEMENTAIRE :

Clarinete : Musicolor, de Willy Van Dorsselaer.

Saxo-Alto : Devise : facile et relaxe. Titre : Petite Suite en Saxo, de André Jean Dervaux.

Trompette : Devise : acta et fabula. Titre : Prélude et Final, de Léo Reimès.

Trombone : Devise : musique langage universel. Titre : Air noble, de Jacques Robert.

PREPARATOIRE :

Saxo-Alto : Colorix, de Willy Van Dorsselaer.

Trompette : Devise : Si la musique doit être une science exacte, alors je préfère l'algèbre. Titre : Comptine, de Pierre Bigot.

Musique des Gardiens de la Paix de Paris

Concours pour le recrutement du
Chef-Adjoint de la Musique des
Gardiens de la Paix de Paris.

Un concours pour le recrutement du Chef-Adjoint de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris est ouvert à la Préfecture de Police. Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 10 juillet 1970. Les adresses à Monsieur le Préfet de Police - Bureau du Personnel - Boulevard du Palais, Paris-4^{ème}.

Les conditions d'admission seront fournies aux candidats inscrits et la date des épreuves leur sera communiquée en temps utile.

La situation est celle d'un Officier de Paix Principal, 1^{er} échelon indice nouveau 402.

CONGRÈS de la C.M.F. et CONCOURS INTERNATIONAL

des 15, 16, 17 mai à Tarbes

Le congrès national d'été de la Confédération musicale de France, organisé par la Confédération des sociétés musicales des Hautes-Pyrénées, a eu lieu les 15 et 17 mai 1970.

M. Larrieu, maître adjoint de Tarbes, était venu apporter l'hommage de la municipalité au bureau de la Confédération : M. Ehrmann, président d'honneur ; MM. Semler-Colleiry, président ; Anne, Rolando et Claran vice-présidents, Thirault, secrétaire général.

L'allocution d'ouverture a été prononcée par le président Semler-Colleiry. Il s'est félicité de la tenue de ce rassemblement « dans les belles Pyrénées » et a remercié toutes les personnalités qui ont apporté leur aide à la tenue de ces assises. Il a traduit sa particulière reconnaissance à la Fédération des sociétés musicales populaires des Hautes-Pyrénées.

C'est M. Gachassin, vice-président des sociétés musicales populaires des Hautes-Pyrénées et président de l'Harmonie Bigorraise, qui a souhaité une heureuse bienvenue aux participants du congrès.

« J'ai l'honneur, a-t-il dit, de remplacer notre président départemental, René Guilhaumond, qui a mis tant d'ardeur à la préparation de cet événement qu'il a mis sa santé en péril »

Il a exprimé des sentiments reconnaissants à M. Ehrmann, vénéral président d'honneur ; au commandant Semler-Colleiry, président de la Confédération, déjà acclamé au festival fédéral de Bagnères-de-Bigorre, auquel il rappela que le fameux « Haute-là les montagnards sont là » est né à Bagnères pour devenir, avec « Bigorre », le chant de ralliement des Bigourdans.

M. Gachassin a ensuite évoqué les difficultés et les perspectives d'avenir des sociétés de la Fédération départementale.

« Dans nos assemblées locales, départementales, régionales et nationales, l'inquiétude gagne parfois

au sujet de l'avenir de nos sociétés. Nous rencontrons des difficultés de toutes sortes qui épuisent les dirigeants les plus endurcis. L'impudence nous gagne quelquefois avant l'impudence dans laquelle nous nous trouvons pour faire aboutir des projets dont nous savons qu'ils sont vains pour nos sociétés. Et, cependant, personnellement, je suis plein d'optimisme. La musique est nécessaire maintenant plus que jamais et, après un long détour, la vie moderne ramènera inéluctablement les humains aux sources vraies de la nature. Et la musique est une émanation de la nature en même temps qu'un besoin essentiel. Il nous appartient à nous tous de savoir favoriser ce mouvement. Nos constatations sur le plan de notre département, une progression continue du nombre des élèves présentés à nos examens fédéraux. Nous en aurons plus de mille la semaine prochaine contre une centaine il y a dix ans. Partout où nous le pouvons, nous implantons des cours municipaux de musique, même dans des communes de 300 habitants, où presque tous les enfants d'âge scolaire, viennent apprendre la musique. Il est évident que cette méthode demande beaucoup de dévouement et de diplomatie parfois, mais quelle joie et quel réconfort elle procure souvent. Nous devons nous étendre comme une contagion agréable, cette action, parce qu'elle est bénéfique et pure de toutes autres considérations relatives à l'approbation des autorités locales et départementales. Notre Fédération est très honorablement subventionnée par le conseil général comme le sont par les municipalités, certaines sociétés locales. L'essentiel est donc, de prendre patience sans jamais se décourager.

« Je souhaite que ce court séjour en Bigorre laisse à chacun de vous un souvenir agréable et vous incite à y revenir pour notre grand plaisir ».

(Suite page 8)

Les heures médiévales de Laon

Dans le prochain Journal de la C.M.F. paraîtra un résumé de l'activité de « l'Evocation des Heures Médiévales de Laon ».

Ce Festival, différent des autres, dont la classe et la qualité lui ont apporté la confiance des pouvoirs publics et qui est subventionné et conventionné par le Ministère des Affaires Culturelles, est dirigé par Monsieur Roger Thirault, par ailleurs Directeur du Conservatoire de Musique, Président Artistique de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne et Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France.

Il nous a paru utile de faire connaître le programme des manifestations qui se dérouleront à Laon, du 12 au 28 septembre prochains.

Il est fort possible — sinon probable — qu'une ou deux autres manifestations, pour lesquelles l'accord définitif n'est pas encore intervenu, soient ajoutées au programme, déjà fort important.

D'autre part, un village médiéval sera construit sur la place de la Cathédrale et comportera 26 échoppes dans lesquelles des métiers d'art seront pratiqués (ferrière, poterie, travail de pierres précieuses, tapisserie, etc.).

Des ménestrels, troubadours et pipeurs habillés en costume d'époque, animeront ce village ainsi que le magnifique baryton Jacques Herbillon et le luthiste Bernard Pierrot.

L'Orchestre de Reitwell (Württemberg) également en costumes d'époque et la musique principale des Troupes de Marine, seront présents.

Les organisateurs souhaitent que cette « Evocation des Heures Médiévales de Laon 1970 » soit aussi suivie que celle de 1969 qui avait rassemblé en sa journée terminale, outre à Laon plus de 25.000 personnes.

Les membres de la Confédération y recevront le meilleur accueil.

HEURES MEDIEVALES DE LAON

1970

CONCERTS

Samedi 12 septembre 1970, à 12 h. : inauguration aux chandelles dans la salle Gothique.

Samedi 12 septembre, à 21 h. : rencontre autour d'un clavecin, avec Huguette Gremy-Chauliac, claveciniste, et Jacques Roussel, en l'Eglise Saint-Martin.

Dimanche 13 septembre, à 15 h. : Ensemble Antiqua-Musica - Orchestre de Chambre sous la direction de Jacques Roussel, en la cathédrale. Au programme : Manfredini, Télémann, Haydn, Bach, Legros, Corelli.

Mardi 15 septembre, à 21 h. : Quatuor Patennin en l'Eglise Saint-Martin. Programme : Haydn, Debussy, Bartok.

Vendredi 18 septembre, à 21 h. : Concert d'Orgue L.F. Tagliavini, en la cathédrale.

Samedi 19 septembre, à 21 h. : Chant (Baryton) : Jacques Herbillon et Luth : Bernard Pierrot, en l'Hôtel-de-Ville.

Dimanche 20 septembre, à 15 h. 30 : Festival Beethoven (9^{ème} Symphonie - Leonore ouverture n° 3) en la cathédrale ; Orchestre et Chœurs de Trier (Allemagne) ; Solistes : Emiko Llyama (soprano) ; Eva Boinemann (alto) ; Helmut Kretschmar (ténor) ; Karl-Otto Harder (basse) ; Direction : Nikola Bliznakow.

Mardi 22 septembre, à 21 h. : Quatuor vocal Stéphane Caillat, en l'Eglise Saint-Martin.

Vendredi 25 septembre, à 21 h. : Soirée musicale Chant et Orgue avec Georges Jolly et Solange Chiapparin, en la cathédrale.

Samedi 26 et dimanche 27 septembre : Concerts par la Stadtkapelle

Reitwell (Württemberg) et la Musique Principale des Troupes de Marine.

Du 12 au 27 septembre 1970 : LE VILLAGE MEDIEVAL sera ouvert sur la place du Parvis de la Cathédrale (entrée place du Marché aux Herbes).

Animation assurée par : Jacques Herbillon (Baryton) ; Bernard Pierrot (Luthiste). Chansons médiévales en costumes d'époque. Stadtkapelle Reitwell : Musique Principale des Troupes de Marine ; métiers d'art et artisans ; brasserie ; restaurant ; repas gastronomiques - intronisations.

CONFERENCES

Lundi 14 septembre 1970, à 21 h. Salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville. Conférence avec projection de diapositives : « Les livres d'heures de la bibliothèque de Laon », par Suzanne Martinet, bibliothécaire.

Lundi 21 septembre, à 21 h. Salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville. Conférence « Histoire du Collège de Laon », par Georges Dumas, archiviste départemental.

EXPOSITIONS

Du 12 au 27 septembre 1970 : Bibliothèque : Madame Suzanne Martinet. « Les quatre Papes chanoines de Laon » et « Manuscrits Italiens de la Bibliothèque ».

Chapelles Romane et Gothique du Palais de Justice : Monsieur G.A. Delevallet, Diasprugues.

Hôtel du Petit Saint-Vincent : Monsieur Maurice Bruaux, « Laon, ville historique - Le secteur protégé ».

Cloître de la Cathédrale : Maison des Jeunes et de la Culture Jeunes de Russie.

Archives de la Préfecture : Monsieur Georges Dumas, « Les Montiments du Laonnais et de l'Aisne vus à travers les dessins de Piette ».

Musée de Laon : Madame Andrée Rollas.

LA NAISSANCE D'UN DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Quiconque s'occupe de pédagogie se mesurant avec le goût et la curiosité des lycéens ou des étudiants, sait les difficultés qui, en France, gouvernent toute recherche ou la simple information musicale.

Qu'offrent les Bibliothèques ou les librairies spécialisées ? Hormis des dictionnaires certes de bon esprit, mais de large vulgarisation, aucun ouvrage complet ; le dictionnaire Larousse de la musique en 2 volumes est épuisé désormais. L'Encyclopédie Fasquelle présente 3 volumes de grande qualité. Mais sa bibliographie est mince et les articles « d'actualités » obligatoirement dépassés.

Pour le chercheur, il reste une voie : apprendre les langues étrangères, s'il ne les possède pas ! Nombre d'ouvrages sont alors disponibles. D'abord passer par l'allemand pour découvrir au travers de la plus grande encyclopédie mondiale en vingt volumes, la M.G.G., des sources, riches (trop parfois) et lentement... traduire ! Les trois « Riemann Lexicon » seraient plus aisés à consulter, mais toujours dans cette même langue, et sans espoir de traduction (comme ce fut le cas naguère du Riemann de la musique).

En se tournant vers l'anglais, le « Grove », restant algérien sad dizaine de volumes, bien insuffisant, et en italien le « Ricordi » (4 volumes) a de belles illustrations, sans

avoir comme le précédent, des sources ou bibliographies très affirmées.

Voici qu'avec l'expérience de ces sources étrangères, un Dictionnaire de Musique apparaît sur le marché français. Il a toutes les qualités de clarté, de concision qu'on prête à notre esprit national.

La difficulté est grande, en effet, pour cette science encore jeune dans notre pays — la musicologie — de dégager des collaborateurs et de concevoir un livre sérieux, équilibré, sans être dépassé dès sa sortie des presses. L'entreprise a été couronnée de succès : un travail de plus de cinq ans a animé, sous la direction de Marc Honegger, une « équipe » de cent cinquante spécialistes dont le noyau appartient à l'Institut de musicologie de l'Université de Strasbourg. Chaque collaborateur a écrit dans le cadre de sa spécialité, (Hocéc... pour Roussel ; Girdleston... pour Rameau ; Messiaen... pour Messiaen). Les auteurs ont été pressentis parmi les plus grands noms de la musicologie mondiale. Citons : N. Dufourcq, V. Fedorov, B.S. Brook, C. de Nys, P. Raugel, etc.) mais de jeunes historiens de la musique préparant thèse, diplôme ou mémoire ont participé activement à son élaboration.

Le résultat se résume en quelques chiffres : 5.500 articles (1.232

(Suite page 5)

CHRONIQUE des DISQUES

LA VOIX

+ LICETI

Liceti — celui qui nous a donné le beau « Lux aeterna » dont nous vous avons entretenu naguère — apparaît décidément comme un des meilleurs noms, un des essayistes les plus sérieux de la musique d'avant-garde.

Voici la pièce-maîtresse de ce disque : son Requiem — « une messe des morts de notre temps » — pour deux solistes, chœurs (très divisés) et orchestre. On peut décrire l'œuvre, encore que malhabilement ; on peut l'analyser à la rigueur ; mais rien ne peut rendre l'effet saisissant et nouveau qu'elle produit. Il faut entendre... Au fond, les moyens utilisés sont éternels : teintes sombres de l'orchestre, voix graves harmonies statiques.

[L'« Introit », qui fait bloc, est une douloureuse lamentation. Dans le « Kyrie », le spectre sonore s'élargit, la dynamique s'accroît, la polyphonie s'épaissit jusqu'à atteindre le total chromatique. Le « Dies Irae » éclate soudain, terrible, plein de contrastes : fortes différences d'intensité dues à des alternances d'intenses déchaînements et de psalmodies murmurées, grands intervalles mélodiques vocaux, etc. D'une structure complexe, il constitue le sommet expressif et dramatique de ce Requiem qui s'achève dans l'apaisement du « Lacrimosa ».]

Lontano est à l'orchestre ce que le Lux aeterna était aux voix. Le titre est sans doute justifiable par l'impression de lointain mystérieux avec laquelle se font l'approche et l'éloignement de la pièce. C'est avant tout une recherche de timbres, d'alliages. Lontano est de style « continu » : l'harmonie évolue en général par paliers insensibles (glissements à peine saisissables). L'effet est des plus heureux.

Dans Continuum, page brève écrite pour le clavecin, l'impression de continuité est créée, sur un instrument pourtant peu apte à l'obtenir, par des trémolos, batteries et trilles fluctuants.

L'exécution du Requiem (Orchestre de Francfort, chœurs de Munich, direction M. Glieden) est extraordinaire ; magnifique, celle de Lontano (Orchestre de Baden-Baden, direction E. Bour). La commanditaire elle-même de Continuum, Antoinette Vischer, le joue avec virtuosité. Reproduction sonore fouillée, très sensible (même quelques bruits de studio se distinguent. (1).

+ SAINT-PREUX

Dans le Concerto pour une voix, celle-ci vocalise non sur des paroles, mais sur des syllabes sans signification précise, sortes d'onomatopées ; elle est accompagnée par les cordes, tantôt pizzicati, tantôt col arco. On pense assez à la Bachianas brasileiras numéro 5 de Villa-Lobos.

Le style est néo-classique. S'il n'y a pas dans cette œuvre d'innovation véritable, elle n'en est pas moins fort séduisante, dégageant un puissant charme mélodique. Compliments sincères.

Danièle Licari, soprano, s'y montre abilement parfaite : très jolie voix, habilement conduite.

Au verso, une page concise intitulée Variations. Sur un thème chromatique de passacaille, les variations se développent à l'orchestre, puissamment rythmées par la section percussive. Cette fois, l'auteur prend Bach pour modèle ; on pourrait trouver plus mauvais maître ! Exécution satisfaisante par une formation anonyme sous la direction du compositeur.

Nous ne connaissons ni celui-ci, ni l'éditeur, mais nous pouvons conseiller l'écoute de ce petit disque qui, par surcroît, est fort bien réalisé. (2).

L'INSTRUMENT

+ BEETHOVEN :

TROIS SONATES POUR PIANO

Suite de l'intégrale entamée par E. Heidsieck. Nous avons déjà décrit la manière de cet artiste. Il y demeure fidèle. Elle nous convient, parce qu'elle est faite de compréhension, de sérieux, de fidélité et de sobriété.

La douzième sonate en la bémol opus 26 dite « Marche funèbre » est de structure très libre : ainsi le premier mouvement n'est pas un « allegro de sonate », le scherzo vient de second lieu avant un mouvement lent de conception originale [1 - Andante con variazioni — cinq variations qui ne sont plus simplement ornamentales comme chez les deux grands classiques : elles allèrent profondément le visage du modèle, tout en conservant le schéma harmonique. 2 - Scherzo élastique. 3 - La « marcia funebre sulla morte d'un eroe », dont l'écriture est quasi orchestrale, constitue une vision grandiose. 4 - Rondo allégro par un thème en accords brisés].

Petite œuvre que la dix-neuvième sonate en sol mineur opus 49, numéro 1 : deux mouvements seulement qui ne comportent guère de difficultés (Andante gracieux, Rondo spirituel).

Il semble difficile de justifier le titre, sans doute abusif — « l'Aurore » — de la vingt-et-unième sonate en ut majeur opus 53. Importante, elle est épanouie et équilibrée (1 - Allegro dont le plan et les intentions n'apparaissent pas clairement dès le premier contact, caractéristiques du développement : fougue, souplesse, assurance. 2 - Sorto d'introduction au finale, ce volet est destiné, par sa

gravité un peu mystérieuse, à mettre davantage en valeur le dynamisme de ce dernier : 3 - rondo dont le refrain est un thème populaire, vif mais tendre).

Notre pianiste lui compose un climat assez « olympien », gâté toutefois d'un peu de « fièvre » dans le premier mouvement. Mais le dernier est exquieusement entamé, et sa coda enthousiastement levée.

Reproduction sonore honorable. (3).

+ WEBER :

LA CLARINETTE, LE BASSON, LE COR

Ces trois Concerti éclairent à nouveau l'aspect romantique de la musique wébérienne.

Romantique donc, et virtuose, le Concerto pour clarinette numéro 1 opus 73, n'est pas sans rappeler Mozart... tout en appartenant cependant bien en propre à l'auteur du Freischütz. (1 - Offre l'intérêt d'un allegro de symphonie. 2 - D'une poésie absolue, cet adagio fait penser au début de l'Ouverture du Freischütz, avec ses cors. 3 - Esprit totalement différent : ce rondo ne songe qu'à briller). Chez le soliste, J. Lancelot, on remarque une émission fine, un phrasé contrôlé, une technique étonnante.

Suit le Concerto pour basson, opus 75 (1 - Allegro qui a fièvre allure, et où le soliste est traité en virtuose. 2 - Tandis qu'il chante fort joliment dans l'adagio. 3 - Rondo assez humoristique).

On aimera le style franc de P. Hongne. Dans le volet central, l'expression est particulièrement remarquable.

Pourquoi le Concerto pour cor, op. 45 — la seule œuvre de Weber pour cor — demeure-t-il inconnu ? (1 - Adagio introductif en mineur, et Andante en majeur où le corniste présente une aimable sicilienne, suivie de variations. 2 - Nouvel adagio introductif, de caractère sombre, puis finale « alla polacca » qui serait, paraît-il, la page la plus difficile jamais écrite pour le cor...). Heureusement, G. Barboteu est un fameux virtuose !

Pour les trois Concerti, l'Orchestre de Bamberg est conduit par T. Guschbauer. Quant à l'enregistrement, il est délicat et très « aéré ». (4).

+ BARTOK :

DEUX CONCERTI POUR PIANO

Avec son volet initial sauvage, son médian lancinant et son finale rageur, le Concerto pour orchestre numéro 1 est abrupt et sombre, et quelque peu inquiétant. Soulignons le rôle important des cuivres dans l'instrumentation, en raison de l'énergie déterminante et de la richesse colorée qu'ils apportent.

1 - Atmosphère haletante créée par les harmonies angoussées et les hocsquets rythmiques. 2 - L'appareil percussif ponctue les lents accords du piano. 3 - Déclenche une farouche débauche de rythmes, qui choque les dissonances amères et les timbres heurtés).

D. Baremboin s'y montre un homme de décision, c'est-à-dire dynamique ; mais aussi un homme de sagesse, c'est-à-dire réfléchi, conscient jusque dans le déchaînement même. La Philharmonie londonienne est magistralement menée par P. Boulez, dont décidément la carrière de chef, non seulement couronnée, mais dépasse à notre humble avis) celle de compositeur.

Le Concerto piano-orchestre numéro 3, œuvre heureuse... écrite pour un grand malade, possède un abord beaucoup plus facile et séduisant.

(1 - Renoue thématiquement avec le terroir, en un dialogue alambiqué entre le soliste et un orchestre allégré. 2 - L'orchestre se recueille, un choral s'élève du piano ; puis palpitent les murmures de la nuit... 3 - Tout mourait dans la sérénité, lorsque le soliste attaque le finale ex-abrupto : une danse vive et gaie.

Les mêmes interprètes ont présenté une version douce et poétique, même dans le troisième mouvement.

La reproduction retient tous les détails, sans rendre l'ensemble agressif. C'est un enregistrement intelligent et raisonnable. Pas de notice en français. (5).

ORCHESTRE DE CHAMBRE

+ VIVALDI : QUATRE CONCERTI

Voici le premier enregistrement du Concerto en mi bémol, dit « de Naples ». Pratiquement inconnu, il n'est cependant pas indigne de la grande série vivaldienne. (L'andante s'inscrit entre un allegro et un presto, tous deux d'une verve truculente).

Du Concerto en la mineur, d'après « Le Cène d'Amsterdam » — il fut édité dans cette ville — il doit s'agir aussi du premier enregistrement. L'œuvre est apocryphe, avec toutefois de fortes chances d'authenticité (1 - Allegro. 2 - Largo d'une très lyrique expression. 3 - Sonne comme une fanfare).

Point ne sera besoin de parler beaucoup des deux pièces suivantes, beaucoup plus jouées. D'abord le célèbre Concerto en si mineur pour quatre violons : c'est le numéro 10 de l'opus 3 : d'nc tiré de « l'Estro armonico ». Ensuite l'unique — et admirable, car l'intérêt en est exceptionnel — Concerto pour deux violoncelles (sol mineur).

Duoc à l'Ensemble instrumental de France, les interprétations sont de la même veine que celle des « Quatre Saisons » (même Editeur, numéro 991.031).

Voilà donc une formation française en passe d'égaliser les groupements italiens spécialisés dans leur musique nationale de cette époque ; ce n'est pas un mince compliment ! Homogénéité, finesse et précision, pureté et éclat : tout y est. Très soignée, la réalisation constitue également une heureuse réussite. (6).

+ TELEMANN : QUATRE CONCERTI

Le Concerto grosso pour trois trompettes, deux hautbois, timbales et cordes est un partition vigoureuse et brillante (1 - L'intrada à l'éclat d'une fanfare. Une cadence de hautbois relie à 2 - Allegro fugué, sonnant richement. 3 - Largo postérieurement exprimé par hautbois sans cuivres. 4 - Vivace dansant et pétillant).

Au contraire, le Concerto pour cor et cordes est paisible et doux. Le cor y est véritablement traité comme un soliste (Le mélodieux largo se place entre deux aimables allegros, qui placent par leur très bel équilibre mélodio-rythme).

Telemann s'éloigne de l'Italie dans son Concerto pour trois hautbois et trois violons, pour s'inspirer de son grand contemporain allemand. (En effet les volets extrêmes évoquent, par leur style, un des « Brandebourgeois »).

Le Concerto pour violon concertant, trompette, trois violons, deux alti et violoncelle obligé réalise un beau double-équilibre : stylistique d'une part, instrumental de l'autre. Le rôle du violon concertant est privilégié, tandis que la trompette se borne en général à rehausser la couleur. (1 - A l'ampleur d'une page handellienne et la vitalité propre à Bach. 2 - Appartient au violon, qui y prodigue sa tendresse. 3 - Charpenté, volontaire, vif).

Les exécutions de l'Orchestre du Philadelphe conduites par E. Ormandy, ont de la carrure et de l'éclat. Dans le premier concerto, le volet médian est comme murmuré dans le lointain. Dans le numéro 2, le corniste M. Jones prouve sa virtuosité avec de belles sonorités et un cantabile bien posé. Pour le numéro 3, on connaît le talent du premier hautboisiste J. de Lancia, qui mène par ailleurs une carrière de réclutiste. On y entend aussi le premier violon N. Carol, qu'on a davantage loisir d'admirer dans le numéro 4.

C'est encore d'équilibre dont il faut parler, au sujet de la fidèle réalisation. Notice insuffisante pour une édition de luxe. (7).

+ REGER :

DEUX QUATUORS A CORDES

L'Allemand Max Reger (1873-1916) est trop peu joué chez nous. En dehors des pièces d'orgue, son domaine de prédilection demeure la musique de chambre. Le Quatuor à cordes en mi bémol, opus 109 (datant de 1909) est le quatrième — et le plus connu — de ses quatuors. Le modernisme relatif de cette œuvre ne nuit pas à l'acquis des grands maîtres du passé. On y admire notamment un savant art du contrepoint. (1 - Une phrase souple et lyrique, attaquée d'emblée, est tôt remplacée par un thème plein d'énergie. Et voici créé l'antagonisme qui nourrira de contrastes relevés un développement cependant fort « coulant ». 2 - Presto fugace assez ramassé. 3 - Mélodieux et pensif, traversé de quelques élans passionnés. 4 - Ce finale — le meilleur moment de l'œuvre — est constitué par une fugue magistrale, non scholastique, pleine d'esprit et de dynamisme. Le quatuor atteint une puissance considérable dans l'élargissement final).

Le Quatuor Drole adopte un style d'ensemble homogène et très cantabile. L'architecture qu'il confère au numéro 4 permet d'apprécier le sens musical des partenaires.

Le Quatuor en la, opus 54, numéro 2, page de jeunesse, est déjà conçu avec tout le sérieux désirable et conduit avec une réelle maîtrise. Il ne comporte pas de scherzo, le mouvement central jouant logiquement le rôle d'intermezzo. (1 - Allegro vivant et fougueux, plein de fantaisie, comportant une lumineuse conclusion. 2 - Andante de forme « thème et variations », la succession de celles-ci étant particulièrement étudiée. Le style et l'esprit de ce volet évoquent Brahms. 3 - Bouillonnement d'une séve ardente, le dernier allegro est la meilleure illustration possible de la juvénile joie de vivre, non exempte de tendresse).

Son exécution atteste la même intelligence supérieure du texte traduit.

Captation et reproduction bonnes, sans caractéristiques spéciales. (8).

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ BACH : SUITES D'ORCHESTRE

Encore des pages bien connues et dont nous avons déjà parlé, que ces deux suites d'orchestre (il y en a cinq au total).

La Suite numéro 2 en si mineur, BWV 1067, est avec flûte. Elle comporte d'abord une ouverture en trois parties : les extrêmes, lents et nobles, encadrent un épisode vif et fugué. Suivent six pièces en forme de danse (françaises, allemandes, polonaises ; menuet : pétillante badinerie pour finir).

Bonne prestation du flûtiste K. Verheul. La célèbre « badinerie » est plus prestement enlevée que ne le veut la tradition allemande.

La Symphonie numéro 3 en ré majeur, BWV 1068, est avec trompettes et timbales. On y retrouve une ouverture semblablement structurée : un volet vif et scandé entre deux volets lents et majestueux. Quatre morceaux la complètent

(d'abord la fameuse aria, qui déroule magnifiquement ses tendres volutes aux violons, sur fond spiccato ; puis trois danses : des gavottes rustiques, carrées ; une bourrée gai ; une gigue d'une verve truculente).

B. Madorna est à la tête de l'Orchestra de la Haye. Il dirige bien ; sa baguette est distinguée. La version de la Suite numéro 3 nous semble supérieure à l'autre.

Notons la puissance et le relief de ce disque. Sur la couverture, une maquette originale et artistique ; mais pas de notice. (9).

+ HAYDN : TROIS SYMPHONIES

La Symphonie numéro 22, dite « le philosophe », offre une double originalité : formelle (elle commence par un mouvement lent) et instrumentale (emploi des cors anglais). (1 - Adagio : atmosphère de résignation — sa démarche — mélancolique — sa couleur — ; 2 - Presto, dont l'élan rythmique ne détruit pas l'expression mélodique ; 3 - Menuet : a beaucoup de tenue, sans pour autant être guindé ; 4 - Le finale subjugué par sa volubilité.)

La Symphonie numéro 39, dont voici le premier enregistrement, débute la période « Sturm und Drang ». (1 - Allegro concis ; on pense au thème de la quarantième symphonie de Mozart ; 2 - Assez superficiel ; genre « romance » ; 3 - Le Menuet appelle la même suggestion que le mouvement initial ; 4 - Allegro mu par une pulsation assez fiévreuse).

La Symphonie numéro 47 doit son surnom « le Palindrome » à une particularité de son menuet. Elle présente plus de hardiesse encore que la vingt-deuxième ; une hardiesse contrôlée par une maîtrise sans faille. (1 - Construit sur un mouvement de marche allègre, dont la fermeté est parfois adoucie par les triolets de croches sur chaque temps. 2 - Le thème cantabile, présenté aux violons con sordini, est ensuite varié. 3 - Court menuet, dont la deuxième partie utilise le thème de la première pris à rebours ; de même pour le trio. 4 - Presto monothématique, sveltes et enlevé).

C'est avec un style d'une impeccable précision, d'une nervouse animation, et surtout d'une grande authenticité, que R. Leppard conduit l'English Chamber Orchestra. Si bien que ces versions sont le fruit de la meilleure alliance de « métier » le plus solide et de l'intuition la plus aigüe.

La reproduction permet une lecture limpide de ces ouvrages. Présentation soignée. (10).

+ HAYDN

DEUX GRANDES SYMPHONIES

Elles sont bien connues, nous n'en parlerons que brièvement.

Baptisée « Oxford » parce que jouée dans cette ville en 1791, la Symphonie numéro 92 est une des meilleures de Haydn. On y remarque en particulier le rôle émancipé des vents. (1 - Introduction lente, Allegro pétillant, au développement conduit avec une maîtrise exceptionnelle. 2 - Méditation que maintes hésitations rendent réservée. 3 - Menuet à la fois robuste et aristocratique. 4 - Verve légère, spirituelle, essoufflante.

Exécution par l'Orchestre radio-symphonique de Berlin, direction L. Maazel. Dans les mouvements extrêmes, le cycle est nettement et finement nervuré. Le deuxième volet est exprimé avec poésie et sensibilité (mais l'épisode central est-il assez dramatiquement rendu ?). Enfin le suivant est noblement tracé.

Dite « Roulement de timbales » en raison de l'emploi à découvert de cet instrument, la Symphonie numéro 103 affirme une personnalité extrême. (1 - Introduction lente assez tragique, Allegro riche en contrastes dynamiques provenant de la nature et de l'exploitation de ses deux thèmes opposés : le premier vigoureux, le second très « viennois ». 2 - Ici le contraste est tonal : majeur (avec quartes augmentées) — mineur ; il se trouve dans le thème, puis dans les variations. 3 - Menuet. 4 - Monothématique ; magistral grâce à un développement exhaustif, couronné par une brillante coda).

Sans atténuer l'importance densitaire du premier mouvement, sans non plus rien tenter pour le dramatiser à l'excès, la version proposée, en outre, n'en néglige pas l'élégance.

Clair et spacieux, la reproduction sonne très bien. Gravure et présentation soignées. (11).

+ RACHMANINOV :

LES TROIS SYMPHONIES

La Symphonie numéro 1 est une autre « Symphonie du Destin », tragique et abrupte, nourrie de violentes oppositions. Mais de là à passer comme une symphonie infernale, comme on le prétendit à la création...

(1 - Introduction grandiose ; prenant un départ fugué, l'allegro est tantôt épique tantôt lyrique. 2 - Intermède plus gracieux, au dessin peu net et au coloris assez terne. 3 - Poésie dont le lyrisme discret n'irradie que dans la partie centrale. 4 - On retrouve dans le finale, qui s'ouvre sur une fanfare, les conflits du volet initial).

Œuvre de maturité, la Symphonie numéro 2, un peu longue, est moins brutale et moins épaisse que la première. Autant la précédente était tourmentée, dramatique autant celle-ci est équilibrée et reflète la bonheur de vivre. Elle est également plus « russe ».

(1 - L'introduction est l'outil dont l'éclatement engendrera toute la symphonie. L'allegro qui suit, chantant, expressif, est très homogène. 2 - Possède, l'esprit haïdien d'un scherzo, avec le rythme affirmé

d'une marche. 3 - Construit sur un très beau thème exposé par la clarinette, cet adagio — sommet de l'œuvre — procure à l'ouïe la même émotion que la contemplation d'un large paysage accorde au regard. 4 - Mu par un entrain dansant, le finale reproduit une ambiance de fête, avec la narration centrale d'une douce idylle).

La Symphonie numéro 3, la plus connue, est sans doute aussi la meilleure. Elle traduit la nostalgie de la patrie lointaine, trois mouvements seulement, qui tous sont des allegros.

(1 - Après lento introductif : allegro dans lequel, en dépit de longs épisodes calmes « cantabile », une tension subsiste, qui explose par intermittence. 2 - Adagio où quelques chefs de pupitre chantent mélancoliquement ; mais soudain : sorto de scherzo dont l'aspect fantastique n'est pas tellement éloigné de Mahler ; adagio de nouveau pour finir. 3 - Le finale s'élançoit tout de suite pour la danse. Cependant, sur un signe du basson, tout change d'aspect : une ébauche de fugue, implacable et grinçante, une valse mélodieuse, puis coda gaie).

E. Svetlanov, placé à la tête de l'Orchestra de l'U.R.S.S., est responsable des exécutions. Celle de la première montre une fugue sincère et, quand il le faut, la réserve nécessaire. Celle de la seconde est pleine de fraîcheur et chargée de poésie ; dans l'adagio : phrasé large nuances très soutenues, palette agréable. Celle de la dernière se caractérise par la générosité de l'expression et le relief dans la conformation.

Buriné, l'enregistrement ne manque pas d'ampleur. Cette intégrale est présentée en un coffret de trois disques, qui contient aussi une notice renseignant d'abord sur l'homme et sa vie, puis analysant les œuvres. (12).

HARMONIES FANFARES

+ MUSIQUE DE

LA POLICE NATIONALE

Sous la rubrique générale « Tempo di marcia », cette phalange propose un tour du monde-éclair. Sept brefs morceaux du divers pays s'enchaînent l'un l'autre comme dans un « pot-pourri ». Successivement :

Marche lorraine de G. Lanne (France) fière, elle commence gracieusement par un appel de trompette, puis emprunte le refrain populaire. Vieux camarade (Allemagne) sur un thème solennel et un peu pesant, l'autre étant léger et presque badin. Legendat del Piave (Italie) morceau entraînant et brillant. Coplas Espagne) pasodoble aux tournures mélodiques et rythmiques typiquement ibériques. L'Alouette (Canada) scandé par le tambour, le fifre amorce la chanson celtique, que reprend joyeusement l'ensemble. Mair's der Medici (Pays-Bas) au caractère sautillant inattendu. Marches des volontaires (Belgique) pimpante, et non dénuée de grâce.

La musique de la police nationale est une formation très complète et disciplinée. Rythmes et contre-chants apparaissent bien « en place ». Sous la direction du Capitaine P. Bigot, elle ne recherche pas l'effet bruyant, mais au contraire joue tout en nuances. La démonstration demeure toujours élégante.

L'enregistrement est bon, quoique un peu sobre. Il ne donne pas tellement l'impression d'un Ensemble important ; et pourtant la photo de la pochette est là pour témoigner... Il est vrai que la gravure de chaque face est bourrée au maximum (la durée totale approche du quart d'heure).

Nous recevons à l'instant un autre disque de la même formation, dont nous parlerons dans le prochain numéro. (13).

FOLKLORE

+ CHANTS DU MONDE

Cette gravure, qui représente plus de vingt exemples de nombreux pays du monde entier, a dû, pensons-nous, être constituée de repiquages empruntés à la collection de disques folkloriques dont l'éditeur est particulièrement riche.

Ici le monde est lisible — et visible — sous toutes ses faces techniques. Voici rendue possible la confrontation de charmes si différents, mais tous séduisants. Deux grandes dominantes : entrain dansant ou mélancolie rêveuse. Seuls petits reproches : certains grands pays ne sont pas représentés ; il y a excès de chants révolutionnaires (non que nous soyons contre le genre par principe ; mais de tels chants perdent en général beaucoup de leur caractère proprement national).

Cela étant dit, nous n'allons pas citer tous les titres l'un après l'autre ! Disons seulement que sont représentés : U.R.S.S. (Caucase, Ukraine) Afrique, Tchétchélovaquie et Yougoslavie, France (Catalogne Bretagne, Pays basque) Vietnam, Amérique latine (Chili, Mexique, Argentine, Pérou, Uruguay, Brésil) Portugal et Espagne, Hongrie, Allemagne, Italie. La plupart des chants sont bien entendus accompagnés par des instruments nationaux.

Autres petits reproches : certains arrangements ne sont pas donnés en entier (on a voulu en caser trop !) pas de notice.

Reproduction — forcément imparfaite — en gravure universelle. Présentation originale du catalogue intérieur. (14).

+ DES MUSICIENS

NOUS PARLENT

Il nous avons déjà assigné l'indivisible de cette collection. Voici quelques autres disques qui le confirment :

Olivier Messiaen parle — Après que M. Blancpain ait retracé sa carrière, le compositeur parle... du Rythme, évidemment ! Il déclare — avec une modestie toute relative — être l'auteur de la réver-

rection du Pythme, oublié depuis l'Antiquité. Il explique ce qu'il appelle : a) les rythmes non rétrogradables (qu'on trouve aussi hors de la musique : architecture, anatomie animale) b) les personnages rythmiques : groupes de durées croissantes (agissants) décroissantes (« agla » constants (immobiles)). (15)

Darius Milhaud parle. M. Blancpain le présente ainsi : « Le musicien de la Méditerranée » Apollon et Dionysos. Le compositeur parle ensuite, et son propos, entièrement dépourvu de prétentions, est infiniment plus sympathique que le précédent. Il nous entretient de sa vie heureuse : l'aide familiale dans sa jeunesse ; sa femme et son fils ; ses études ; ses activités d'enseignement en France et en Amérique ; son travail malgré sa mauvaise santé. Une leçon d'optimisme. (15)

Pietro Boulez parle. Nous avons vingt ans en 1945 ! Boulez évoque la révélation brutale de l'école viennoise, au sortir des interdits de la guerre ; l'influence des musiques extra-européennes également. Il expose ses attitudes successives : la découverte, la connaissance, le doute, la critique ; puis synthèse. Il fait parfaitement comprendre ses prises de position (dont il reconnaît volontiers les excès... excusables et bénéfiques). Il donne enfin sa conception de l'œuvre indéterminée. Au total, propos intéressants et spontanés. (15)

Techniquement, les réalisations, faites en général au domicile des compositeurs, satisfont (un sillon « sauté » de temps à autre sur notre exemplaire).

LA CHANSON

+ CLAIRE DUPRE

Elle écrit elle-même les paroles et la musique de ses chansons. Ceci représente son deuxième disque, dont voici le programme :

« Je suis seule » : belle chanson de pré-amour ; « Guitare en bandoulière » : chanson de marche.

Ces deux pages ont notre préférence. Il y a aussi « Vous qui m'écoutez » et « Chanson pour mon père ».

Claire Dupré, qui est aussi sa propre interprète, les chante finement. Elle est accompagnée par l'Ensemble bien rythmé de B. Rosso. Bonne réalisation technique. (16)

Roland CHAILLON.

- (1) C.B.S., 34 Wer 60045 (33/30)
- (2) FANTASIA (AZ) SG 140 (45/17)
- (3) VOIX DE SON MAITRE C 063-10108 (33/30)
- (4) ERATO STU 70517 (33/30)
- (5) ELECTROLA (distribution Pathé) C 063-1914 (33/30)
- (6) CLASSIC 991 062 (33/30)
- (7) R.C.A. 644 525 (33/30)
- (8) D.G.G. 139 438 (33/30)
- (9) IRAMAC 6537 (33/30)
- (10) PHILIPS 839 796 LY (33/30)
- (11) CONCERT HALL (Guilde) S.M.S. 2616 (33/30)
- (12) VOIX DE SON MAITRE C 065-90289 à 91 (33/30)
- (13) CHORAVOX 67500 (45/17) (Rue Voltaire, 91 Marcoussis)
- (14) CHANT DU MONDE LDX 1602 (33/30)
- (15) REALISATIONS H. DESALLE : 4 FT 61/8 FT 62/19 Fr 63 (33/17)
- (16) UNIDISC 2X 45 342M (45/17)

LE COIN DES JEUNES

« Les français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

ROUSSEL (suite) (1)

Jacques ROUCHE nommé directeur de l'Opéra avait demandé une œuvre pour l'inauguration de ses fonctions. Roussel pensa d'abord à un titre mais le sujet ayant été retenu par un confrère, il rassembla les souvenirs du fameux voyage aux Indes et fut alors tenté par le légende de la reine Padmavati. Louis Laloy, ami du musicien et savant orientaliste, fit le livret. Roussel, encouragé par le succès du Festin de l'Araignée se met au travail, traçant de son écriture nette les esquisses pour piano, qu'il écrivait en général sur quatre portées, de la nouvelle partition. Nous sommes en 1914 et, une fois de plus obligés de constater une interruption dans la production d'un musicien. L'enseigne de vaisseau qu'il fut ne pouvait rester insensible aux querelles humaines. Après avoir renoncé à sa chaire de contrepoint à la Schola Cantorum ainsi qu'à un projet d'opéra Le Roi Tobol, resté inachevé, il s'engagea à la Croix Rouge après avoir été reconnu inapte pour d'autres fonctions. En 1915, il fut admis dans un convoi automobile et servit comme engagé volontaire au 13ème Régiment d'Artillerie pour la durée de la guerre. De cette époque sans musique je voudrais montrer à nouveau la tendresse de l'homme éloigné de sa chère épouse, dans la vie précaire et inquiète des champs de combats.

« Cette nuit je me rappelais le bon temps où nous avions encore la liberté de vivre ensemble, de nous promener ensemble, d'aller dans les bois, voir jouer les écureuils et d'écouter tout ce monde immense de la forêt. Et ici... c'est là-haut que je me sauve, en haut

de la colline, parmi les sapins et que je revois les heures où, à Corneilles par exemple, je songeais au Poème de la forêt ou à Bois-le-Roi au Festin de l'Araignée... »

Je l'envoie, et jointe, une fleur-lette bien humble, mais assez précieuse, en ce sens qu'elle a été cueillie dans un jardin d'une maison abandonnée de la banlieue de V... Car les fleurs continuent à pousser dans toute cette désolation... (25 mars 1916).

En janvier 1918, le courageux lieutenant Roussel est vaincu par sa santé, il est réformé. Au bord de la mer, à Perros-Guirec (Bretagne) il termine l'orchestration de Padmavati. Cette partition est dédiée à sa femme « L'œuvre qui t'est dédiée et que je voudrais la plus parfaite de celles que j'ai écrites jusqu'ici ». La « première » à l'Opéra. Le 1er juin 1923 fut un événement considérable. Cet opéra-ballet en deux actes renoua avec la tradition familiale à Rameau où la danse n'est pas un divertissement mais s'associe au chant dans l'action qui est basée sur l'histoire de cette reine qui vécut aux Indes au XIIIème siècle, préférant mourir avec son époux, qu'elle poignarda pour être unie avec lui dans le trépas, que de se livrer au vainqueur. Mais quand celui-ci aura forcé la porte du temple de Siva où elle s'était réfugiée, le feu purificateur lui aura ravi sa proie.

C'est Philippe Gaubert, à la tête d'une fabuleuse distribution dont la chorégraphie était de Mme Nijinska, la mise en scène de Pierre Chéreau, qui eut pour mission de conduire un ensemble enthousiaste qui inspira à Georges Auric les lignes qui suivent : « Padmavati n'est pas une œuvre au goût du jour de mise à la hâte sur quelques vieux thèmes. C'est une partition solide et pleine. Toutes les personnes sensées seront heureuses et fières de saluer un grand et durable musicien français ».

De cette année 1918 citons des mélodies Light, A Farewell, Sarabande et, pour l'année suivante, Le Bachelier de Salamauque. Pour la harpe : un Impromptu, pour le piano : Douce. C'est aussi le moment où il commence sa Deuxième Symphonie en Si bémol, terminée à Varengeville, dédiée à Rhené-Baton et dirigée par lui aux Concerts Pasdeloup, le 4 mars 1922, sans convaincre l'auditoire. En effet, Roussel a rompu avec le passé, son nouveau style ne correspond plus au goût du public. « Musique à programme » a-t-on pu dire pour cette symphonie bien que l'auteur eût préféré que l'auditeur s'y retrouve sans avoir à exprimer autrement que par sa musique : l'ardeur enthousiaste de la jeunesse en route vers la vie (Introduction et Allegro), les joies légères puis les impressions profondes d'ordre sentimental qu'elle y rencontre (Scherzo), les douleurs, l'amertume, la révolte, l'apaisement dans la sérénité qui élève l'homme au-dessus de ses passions (Adagio et Final).

Les avis de la critique furent très partagés et même Emile Vuillermoz termina son « papier » en ces termes : « Ce style admet la recherche mais il ne va jamais jusqu'à la trouvaille ».

Pour une Fête de Printemps date de la même époque. C'est un poème symphonique, dédié à Eugène Gigout, qui devait constituer le second mouvement de la symphonie précédente. Création le 29 octobre 1921 au Concert Colonne sous la direction de Gabriel Pierné.

En 1920, le séjour à Varengeville-sur-Mer (Côte normande non loin de Dieppe) lui fait découvrir une villa entourée de pins et de fleurs d'où l'on aperçoit l'immensité mouvante des flots qu'il adore. Dans ce sanctuaire il vient avec son épouse passer chaque été. « Vasterival » devait rester le plus beau souvenir de leur vie et c'est là, de jour dans le petit bois, la nuit sous les rayons protecteurs du phare d'AILY, que l'on peut compter les années les plus fécondes et les plus heureuses du compositeur.

Simple coïncidence, la première œuvre écrite en ce lieu est la Naisance de la Lyre, conte lyrique d'après Sophocle, poème de Théodore Reinach. Écrit entre 1922 et 1924, créé le 1er juillet 1925 à l'Opéra (chorégraphie de Nijinska — mise en scène de Pierre Chéreau) par Philippe Gaubert, ce conte antique, teinté d'hellénisme et tout différent de la Deuxième Symphonie, reçut un accueil enthousiaste.

Je ne voudrais pas négliger des œuvres de moindre importance telles que L'Accueil des Muses (1920) pour piano destiné au « Tombeau de Debussy » (à l'occasion d'un numéro spécial de la Revue Musicale consacré au maître de Pelléas, Fanfare pour un Sacre Païen pour quatre trompettes et trois timbales, réorchestrée avec, en plus, quatre cors et trois trombones, dont la première audition fut donnée par Albert Wolff (Lamoureux) à l'occasion du Solxantenaire dont nous parlerons plus loin.

La renommée du maître ne cesse de grandir. La Société de Musique Indépendante (S.M.I.) fait entendre Madrigal aux Muses pour trois voix de femmes (a capella) - 6 février 1924. Les « Deux poèmes de Ronsard » : Rossignol mon mignon, Ciel, Aers et Vens pour voix et flûte sont créés au Concert de la Revue Musicale (Vieux Colombier), le 15 mai 1924, par Ninon Vallin l'une des dédicataires et par la seconde Claire Croiza (28 mai 1924). Je regrette de ne pas pouvoir citer le flûtiste de ces créations sachant, par de nombreuses auditions personnelles, le rôle important qui lui est confié dans ces admirables joyaux. Par contre c'est Louis Fleury et la pianiste Janine Weil qui eurent l'honneur de donner (Revue Musicale 17 janvier 1925) les caractéristiques Jouve de Flûte. Ils sont quatre : Pan qui lance, vers quelques naïades, sa langoureuse mélodie séductrice ; Tityre, d'après Virgile, dont la badinerie rigoureusement classique fait pressentir la future Suite en Fa ; Krishna, huitième incarnation de Vishnou, sur un thème noté aux Indes et qui dans son 7/8 incantatoire, atteint les plus hautes sphères ; Monsieur de la Péjaudie, inspiré par La Pécheresse, roman d'Henri de Régnier, justifié dans sa discrète virtuosité la joie égoïste du flûtiste séducteur qui «... continuait ainsi à jouer, pour lui-même, jusqu'à ce que, hors d'haleine, il se fut laissé tomber sur le pied de son lit, en fermant les yeux pour mieux savourer le souvenir du concert qu'il venait de se donner ».

Je faisais remarquer un jour à Madame Roussel combien son mari avait souvent mis en valeur notre bel instrument et combien il avait su écrire pour lui avec une telle pertinence. J'apprends que le compositeur l'aimait beaucoup, ce qui ne me surprend pas mais qu'il le jouait, non en virtuose mais pour son plaisir, ce qui explique tout.

La même année (1925), en octobre, au Festival de la S.M.I., André Asselin et Lucie Caffaret faisaient valoir le chaleureux lyrisme de la Seconde Sonate pour violon et piano, tandis que le « Quintette Instrumental de Paris », au même concert jouait la Sérénade, d'un style plus dépouillé, qui annonce une nouvelle évolution chez le maître. Elle fut écrite pour cette forme d'ensemble et dédiée au célèbre flûtiste René Le Roy qui en eut l'idée et la réalisa en 1922 en adjoignant une flûte et une harpe au trio à cordes traditionnel. A l'origine, le Quintette comprenait : R. Le Roy, flûte ; René Bas, violon ; Pierre Grout, alto ; Roger Boulmé, cello ; Marcel Grandjany, harpe auquel succéda Pierre Jamet (présent à la première de la Sérénade).

Segovia, pour guitare seule, n'a d'autre prétention que de mettre en valeur le jeu de l'éminent virtuose qui porte ce nom et à qui l'œuvre est dédiée.

Le Duo pour basson et violoncelle (ou contrebasse) fut écrit pour une fête en l'honneur de Koussevitsky, le célèbre chef d'orchestre, par de nombreux auditions personnelles, le rôle important qui lui est confié dans ces admirables joyaux. Par contre c'est Louis Fleury et la pianiste Janine Weil qui eurent l'honneur de donner (Revue Musicale 17 janvier 1925) les caractéristiques Jouve de Flûte. Ils sont quatre : Pan qui lance, vers quelques naïades, sa langoureuse mélodie séductrice ; Tityre, d'après Virgile, dont la badinerie rigoureusement classique fait pressentir la future Suite en Fa ; Krishna, huitième incarnation de Vishnou, sur un thème noté aux Indes et qui dans son 7/8 incantatoire, atteint les plus hautes sphères ; Monsieur de la Péjaudie, inspiré par La Pécheresse, roman d'Henri de Régnier, justifié dans sa discrète virtuosité la joie égoïste du flûtiste séducteur qui «... continuait ainsi à jouer, pour lui-même, jusqu'à ce que, hors d'haleine, il se fut laissé tomber sur le pied de son lit, en fermant les yeux pour mieux savourer le souvenir du concert qu'il venait de se donner ».

Après cette petite anticipation retrouvons des œuvres moins importantes par leur volume mais qui, dans les prolongements que suggèrent leur finesse atteignent le plus haut degré d'une sensibilité rare. Je veux parler encore (et toujours !) des mélodies. En l'occurrence il s'agit de « deux poèmes chinois » pour chant et piano Des fleurs font une broderie et la fine Réponse à une épouse sage. Orchestrés par l'auteur ils furent menés au succès par Marcel Gerar et par Claire Croiza (23 mai 1927 et 9 décembre à l'Orchestre Symphonique de Paris).

Toujours en provenance de Vasterival et de la même période, une Sarabande destinée à un ballet auxquel prirent part neuf compositeurs dont Ravel, Milhaud, Schmitt, Poulenc, etc.

Une œuvre importante prend place ici : Le Concerto pour piano et orchestre. Il donna lieu à un concours international après la mort du compositeur. C'est notre admirable compatriote Léila Gousseau qui triompha de cette épreuve disputée entre les plus grands virtuoses de tous pays. La répétition sous l'aspect des divers tempéraments n'aurait permis de mieux pénétrer la richesse de cette œuvre et de ce qu'elle nous transmet. Si l'auteur fait appel à la virtuosité justifiant le titre de « concerto » il va très loin en profondeur d'expression comme l'a écrit Paul Dukas. Ayant ressenti cette même impression j'en fis part à Madame Roussel, un jour de 1958, et elle me

répondit « Je parle à ma mère, disait Albert quand il travaillait sur cette œuvre ». Dédié à Lucie Caffaret, il fut joué en première audition par Borowsky le 7 juin 1928 aux Concerts Koussevitsky.

Albert Roussel a soixante ans ; l'ancien marin fait le point. Il se tourne vers son passé. Faisant allusion à la Deuxième Symphonie, à la Suite en FA, au Concerto pour piano et autres travaux, il conclut : « Dans ces œuvres je crois avoir adopté le style le plus clair, aboutissement d'une recherche plus complètement personnelle poussée vers la réalisation d'une musique pure. Actuellement je termine le Psaume LXXX. Il témoigne du dernier état de mes recherches dans la forme qu'il m'a plu d'adopter ».

Ce Psaume LXXX, pour ténor, chœur et orchestre, dédié à la Reine Elisabeth de Belgique fut donné, pour la première fois, à l'Opéra, le 25 avril 1929 sous la direction d'Albert Wolff. La partition fut écrite sur un vieux texte anglais de la Bible anglicane, traduit par Segond. Cette prière adressée à Dieu pour la conservation de la vigne du Seigneur comprend quatre strophes dominées par un sentiment profond d'amour envers l'humanité. L'écriture en est simple, extrêmement mélodique. C'est une composition capitale dans la musique française.

Le poème placé en tête de ces chapitres sur Roussel fut écrit pour les fêtes du Solxantenaire. Un festival important eut lieu en avril 1929. Je voudrais bien parler en détails de cette « Semaine Roussel » mais j'allongerais démesurément cet article déjà si copieux. Disons que rarement un hommage aussi vibrant fut rendu à un compositeur vivant. Toutes les personnalités les plus en vue dans le monde musical français et étranger s'associèrent aux plus grands interprètes pour glorifier le musicien dont les œuvres précitées furent mises en valeur dans tous les domaines (naturellement Walter Straram à la tête de sa splendide phalange ne fut pas le dernier. Ce fut un événement sans précédent dont toutes les manifestations se terminèrent par des ovations grandioses.

Le prolongement de ces fêtes à l'étranger n'est pas seulement la cause de l'intérêt porté dans le monde entier à la grande classe d'Albert Roussel. C'est de lui-même que jaillit l'intérêt sans cesse accru de sa musique qui, par son inspiration aux sources de la nature, par sa technique, son architecture restera invulnérable aux attaques du temps et poursuivra sa route à travers les vagues et les tempêtes.

Après le Psaume LXXX signalons Deux vocalises pour chant et piano créées en 1928 par Régine de Lormoy. La seconde fut orchestrée par Arthur Hoérée, d'après celle-ci fut tiré un Aria bien connu, transcrit pour tous les instruments avec piano ou orchestre.

Jazz dans la nuit est une mélodie avec piano (18 avril 1929 Claire Croiza) et O bon vin où as-tu crû ? une chanson populaire champenoise harmonisée pour chant et piano (18 avril 1929 - Régine de Lormoy).

Ayant déjà cité la Petite Suite pour orchestre, venons au Second Trio pour flûte, alto, violoncelle venu spontanément sous la plume toujours expressive et sobre du maître. Cette commande de Mme Coolidge coïncidait avec un voyage aux Etats-Unis en 1930 mais la première audition fut donnée à Prague par Georges Barrère (flûte), Tertis (alto), Kindler (cello) le 22 octobre 1929.

Prélude et Fughetta, pour orgue, marque un petit repos avant la Troisième Symphonie en Sol mineur, œuvre capitale d'Albert Roussel. « Un sommet qu'aucune œuvre moderne n'a dépassé » proclamait Paul Landormy. Elle est dédiée au Boston Symphony Orchestra et à son chef Koussevitsky qui j'ai plusieurs fois nommé et qui a tant contribué à la gloire de notre compositeur. Quatre mouvements : Allegro vivo - Adagio - Vivace - Allegro con spirito. Il ne suffit pas de dire qu'un thème de cinq notes traverse toute l'œuvre, plus ou moins modifié dans son rythme ou sa facture quand il apparaît mais puisque nous avons la bonne fortune de l'entendre quelque fois bornons-nous à reconnaître le lugement, cette fois modifié, d'Emile Vuillermoz : « Jamais Roussel ne s'était exprimé avec autant d'aisance, de souplesse ou de force. Nous avons assisté vraiment à une éclosion et à un épanouissement ».

Créée à Boston le 17 octobre 1930, la Troisième Symphonie fut jouée à Paris chez Lamoureux avec Albert Wolff, autre défenseur convaincu de cette musique. Elle fut enregistrée et fut rapidement le tour du monde.

(à suivre)

Pierre PAUBON.

(1) voir n° 232 (avril) n° 233 (mai).

Ludwig Van BEETHOVEN

(1770 - 1827)

(Suite de la 1ère page)

tres parties de la sonate annoncent déjà clairement la Messe en Ré. « En fait, la Sonate op. 100 — dit Romain Rolland — a été entièrement écrite avant que la Messe ait été seulement commencée. Il ne peut donc être question d'emprunts involontaires, faits par la Sonate à la Messe ; mais, ce qui est beaucoup plus intéressant — d'une sorte de germination secrète de la Messe, pendant la composition de la Sonate. Beethoven termine sa sonate dans une atmosphère religieuse. »

Beethoven avait déjà composé une très belle Messe en ut, à l'époque de sa Symphonie Pastorale, et qui fut exécutée pour la première fois le 13 septembre 1807. Il est seulement regrettable que ce très pur chef-d'œuvre soit si rarement exécuté. Il semble que les proportions gigantesques de la Missa Solemnis en Ré l'aient passablement éclipcée, et c'est bien dommage. La Missa Solemnis est en effet un monument si important, si impressionnant, qu'on en arrive à négliger cette autre Messe qui l'a précédée et qui ne mérite nullement d'être ainsi rejetée dans la pénombre. Le fait que la Messe en Ré avait été commandée à Beethoven pour l'Intronisation du Cardinal-Archiduc Rodolphe, frère de l'empereur d'Autriche, au siège Archépiscopal d'Olmütz, a certainement contribué — et assez injustement — à faire sous-estimer les réelles beautés de la Messe en ut. Beethoven a voulu écrire pour le Cardinal-Archiduc (et Archiduc par surcroît) une messe véritablement monumentale mais il s'aperçut bien vite que son édifice sonore débordait de beaucoup les extrêmes limites possibles du domaine de la liturgie. La musique occupait à elle seule une telle place, un tel volume que l'officiant et ses acolytes eussent dû se reposer beaucoup trop longtemps en attendant la fin de chaque hymne avant de reprendre leur rôle effectif dans le drame sacré au cours de l'hymne suivante. Les proportions insurpassées données à cette partition religieuse eurent pour double résultat qu'on dut renoncer en haut lieu à son exécution prévue pour l'Intronisation de l'archevêque au cours de l'an 1818 : la colossale partition n'ayant pu être achevée à temps, d'une part, et, d'autre part, quand elle fut enfin prête beaucoup plus tard, en 1824, on décida d'exécuter l'œuvre musicale purement, et simplement et sans célébration de la messe, non plus alors dans une église mais dans un théâtre. La partition comprenait intégralement le texte liturgique de la messe, depuis le Kyrie jusqu'au Da nobis pacem en passant naturellement par le Gloria, le Credo, le Sanctus et le Benedictus, comme il se doit. Rien n'y manquait donc mais, au contraire, le texte liturgique était très largement développé par les exigences mélodiques des sons et des chœurs. La messe n'étant pas réellement célébrée, le titre de Messe ne fut pas conservé et fut remplacé pour la circonstance par celui d'Hymnes. Cette première exécution solennelle au théâtre eut lieu le 7 mai 1824 et elle produisit une extraordinaire impression non seulement d'art mais aussi de piété, tant la foi religieuse avait inspiré la musique. Depuis cette mémorable exécution, cette Messe en Ré a été interprétée dans les mêmes conditions d'innombrables fois dans le monde entier. Pour ma part, je n'oublierai jamais l'interprétation que j'eus le bonheur d'entendre pour la première fois de ma vie quand j'avais vingt ans, en 1906, dans la vénérable salle pompéienne de la Société des Concerts du Conservatoire, à Paris, sous la direction inspirée de Paul Taffanel. Ce fut pour moi une révélation qui m'a marqué pour toute mon existence. Mais je comprends Romain Rolland quand il dit que « la Missa Solemnis est, dans toute sa magnificence, une Confession trop intime pour s'offrir aux applaudissements d'un public de dilettantes. Ce qui conviendrait le mieux, ce serait le cadre d'une église mais en dehors des offices ». On n'applaudirait pas, naturellement, mais on écouterait tout au long cet immense chef-d'œuvre comme il en est digne : religieusement.

Beethoven sentit lui-même, sans qu'on eût besoin de le lui dire, qu'en écrivant cette Missa Solemnis il s'était laissé entraîner trop loin dans son ardent désir d'offrir à Dieu tout ce que l'Esprit musical lui inspirait. Il le sentit si bien qu'il eut l'idée d'écrire une troisième messe après les deux qu'il avait déjà composées, c'est-à-dire celle en ut majeur de 1807 et celle en ré de 1824. Il commen-

ça donc d'esquisser une messe en ut dièse mineur mais il n'eut jamais le temps de la composer. Elle resta à l'état de rêve. Il faut bien dire que, malgré ses sublimes beautés, la Missa Solemnis en Ré est moins réussie liturgiquement que la première Messe en Ut. D'après ce que Beethoven a confié à l'un de ses amis, Karl-Gottfried Freudenberg : « La pure musique d'église ne devrait être exécutée que par les voix, à l'exception d'un Gloria ou d'un autre texte apparenté ». A cet égard, la Messe en Ut de 1807 était plus proche de cet idéal que la Missa Solemnis. Et nous comprenons mieux pourquoi Beethoven, nous dit Romain Rolland, estimait tant Palestrina. « Mais, ajoutait Beethoven, ce serait un non-sens de l'imiter, sans posséder sa religieuse contemplation ».

Ce que nous ne devons jamais oublier, c'est ce que fut la foi religieuse de Beethoven. Dieu était vraiment tout pour lui et, s'il donna souvent libre cours, pendant sa vie si douloureuse, à des paroles et à des mouvements de révolte, s'il ne fut pas toujours, un pratiquant modèle de son catholicisme, il n'en fut pas moins un croyant sincère, jusqu'à son dernier souffle. Il pria certainement plus souvent — et même en regimant — qu'il n'entra dans une église pour y suivre les offices. La nature créée par Dieu était, selon lui, infiniment plus belle que les plus beaux temples bâtis par les hommes, et c'est précisément au sein de cette divine nature qu'il pria le mieux. Beethoven, nous l'avons vu, ne se contentait pas de la foi « du charbonnier », comme dit l'expression populaire, il ne croyait pas bêtement tout ce que le catéchisme lui avait appris. Comme un Descartes, il ne méprisait pas la Raison que Dieu avait créée et déposée en lui et il s'en servait au contraire pour s'instruire et rechercher la Vérité. Le Christianisme avait fini par lui apparaître comme la plus belle religion, celle qui lui apportait les plus grandes consolations, mais il n'était arrivé à cette conclusion qu'après avoir cherché des clartés dans les autres cultes de l'humanité. Il chercha d'abord à comprendre ce que fut la philosophie des Anciens, bica avant l'Incarnation du Christ sur la Terre. On le voit Beethoven était un grand esprit avide de s'instruire en tout et la métaphysique le passionnait autant, sinon plus, que la politique de même que la musique et les mystères de l'acoustique qui en sont la base mathématique. Il étudia à fond les enseignements de Socrate et de Platon qui restèrent pour lui d'impérissables modèles de sagesse. Il n'oublia jamais la loi des contraires qu'il avait lue dans le « Phédon » et il fut frappé par cette remarque que les ténèbres ne sont pas une réalité « effective » mais seulement « l'absence de quelque chose », c'est la disparition de quelque chose qui, auparavant avait « son existence propre », autrement dit : « la Nuit n'est qu'une négation, l'absence du Jour qui seul résulte d'un astre qui a son existence propre : le Soleil. Le Soleil seul existe, non la Nuit. Il a été créé par Dieu, il est concret. La Nuit n'est que la disparition momentanée de ce Soleil — disparition seulement accidentelle, quoique prévue, au sens philosophique du mot, donc non substantielle, la Nuit est donc une négation et elle est plus ou moins noire, selon qu'elle est totalement privée de toute lumière concrète ou selon qu'elle reçoit encore des scintillements de ces soleils extrêmement lointains que sont les étoiles ou le reflet de notre Soleil éclairant notre terre d'une Séléne que nous appelons aujourd'hui la Lune. On peut donc dire de cela que le Mal n'est qu'une absence du Bien, quand Dieu se retire, ce n'est plus qu'une terrible négation et Satan, ou l'Esprit du Mal, n'est plus que Celui qui nie le Bien, son Contraire qui est Dieu l'Unique. » Beethoven avait médité tout cela et, s'étant passionnément intéressé aux travaux et aux prodiges découverts, des astronomes, il savait naturellement que l'Eglise s'était grossièrement trompée — malgré la prétendue infallibilité papale — quand, à peine au sortir du Moyen-Age, elle avait menacé Galilée, après Copernic, du châtiement infligé par le tribunal de l'Inquisition. Eppure si muove! Beethoven savait tout cela, bien sûr, mais il savait aussi que les erreurs et même les crimes de l'Eglise, du temps de l'obscurantisme du Moyen-Age, n'ont été que des erreurs ou des crimes humains ad majorem Dei gloriam et Dieu n'est pour rien dans tout cela

puisqu'il est Vérité et Charité. Ce n'est pas lui qui a bûché le feu au bûcher de Jeanne d'Arc relapsse ni qui a exterminé les hérétiques albigeois au sac de Béziers. « Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens ! » Qui a dit cela ? Simon de Montfort, inspiré par l'Inquisition du pape Innocent III et les prédications du moine Dominique de Guzman qui eut ensuite l'honneur suprême d'être canonisé.

Beethoven était instruit de ces choses. Il savait que bien des horreurs ont été commises sous le couvert de tous les fanatismes humains. Il fallait seulement découvrir dans les diverses religions ce qu'il y avait de meilleur et rejeter ce qui était mauvais. C'est dans le vrai christianisme, qu'il soit catholique ou réformé qu'il trouva ce qu'il considérait sincèrement comme le meilleur. Romain Rolland nous a conté, d'après les authentiques témoignages qu'il a pu recueillir, comment, le 26 mars 1827, Beethoven est mort pieusement après avoir reçu les sacrements de la foi catholique, sacrements qu'il avait demandés. Nul n'a le droit de douter de la sincérité de ses sentiments mais nous verrons plus loin, d'après les idées qu'il a non moins sincèrement exposées dans ses « Carnets de conversations » combien le grand musicien savait pratiquer la tolérance et combien il savait faire la différence entre la piété éclairée et l'impitoyable fanatisme. Pour mieux éclairer sa religion, Beethoven avait voulu connaître les principes qui régissaient les cultes les plus divers et notamment ceux qui étaient en honneur en Orient et Extrême-Orient, en Asie, plus spécialement dans l'Inde. Il avait consulté un illustre savant orientaliste, fils d'Israël, Joseph Hammer Purgstall. A cet égard, on lira avec intérêt le chapitre que Romain Rolland a consacré aux rapports que Beethoven a eus avec la société juive de son temps (pages 263 à 284) du tome III de la série « La Cathédrale interrompue », le dernier de ses six volumes sur « Les grandes époques créatrices » dans sa monumentale Vie de Beethoven (Editions du Sablier). En lisant ce chapitre, on pourra constater à quel point Beethoven était libéral et tolérant dans ses idées religieuses, combien il réprouvait tout sectarisme et tout racisme. Il n'était nullement antisémite, comme a voulu l'insinuer son ami Schindler. Si Richard Wagner s'est montré résolument antisémite, plusieurs années après la mort de Beethoven, on peut prouver que l'auteur de la « Missa Solemnis » et de la « Neuvième Symphonie » n'a jamais été son précurseur. Les « Carnets de conversations » du grand sourd prouvent abondamment que Beethoven comptait de nombreux très chers et fidèles amis parmi les Israélites. Il avait notamment une profonde affection pour son vieil ami Moscheles, le célèbre pianiste, et s'il n'était pas toujours d'accord avec lui sur certains points d'esthétique et d'interprétation, il admirait les grandes qualités de son cœur et il sut lui exprimer sa reconnaissance pour les soins dévoués qu'il lui donna dans sa dernière maladie. Il aimait aussi de toute son affection le médecin juif Alois Jeitel, ce poète qui écrivit les admirables vers sur lesquels Beethoven composa son émouvant recueil de mélodies : « A la bien-aimée lointaine (« An die entfernte Geliebte ») (1). Et Beethoven entretenait aussi de très vives et étroites relations d'amitié avec bien d'autres intellectuels juifs, entre autres le grand esprit que fut Joseph Edlen von Sonnenfels à qui il dédia en 1802 sa belle Sonate op. 26 pour piano. Si Beethoven ne cachait jamais son aversion pour les différentes branches de la famille des Rothschild, dans ses « Carnets de conversations », il avait pour cela des raisons politiques bien fondées. Mais cela ne voulait nullement dire qu'il fut antisémite par principe, loin de là. Il fut d'ailleurs très lié avec d'autres banquiers et hommes d'affaires juifs.

On lit bien d'autres choses fort intéressantes dans ces fameux « Carnets de conversations » et particulièrement dans les « Propos de table de Beethoven » dont Romain Rolland a publié des extraits dans le volume « Le Chant de la Résurrection » qui contient « La Messe solennelle » et « Les dernières Sonates ». Les familiers que Beethoven fréquentait couramment étaient tous des républicains convaincus qui ne se gênaient pas pour échanger entre eux des propos très avancés. Il faut lire ces 29 pages 574 à 602. On a pu même se demander comment la police de Metternich, qui avait des espions partout, n'a pas arrêté Beethoven et ses amis. Il est possible qu'elle n'ait pas osé intervenir et a préféré sembler ignorer ce qui se disait alors chez le grand musicien pour qu'il ne soit pas déshonoré dans le monde par qu'on osât l'inquiéter. Et puis il faut dire que l'Archiduc Rodolphe,

élève de Beethoven, n'était pas sans le protéger. Romain Rolland dit bien ce qu'était cette affreuse police de Metternich en cette époque terriblement réactionnaire de la Sainte Alliance. Elle avait « ses listes noires, ses armées d'espions et d'agents provocateurs qui poursuivaient sans merci les émigrants, en France, en Angleterre, en Suisse — jusqu'en Afrique. On évalue à 182.000 le nombre des émigrants et des bannis, entre 1830 et 1840 ». On remarquera l'analogie de ces temps d'oppression avec la sinistre époque qui devait régner un siècle plus tard en Allemagne hitlérienne ».

Chose curieuse : Napoléon, qui avait pourtant été tant honni par les républicains allemands, finit presque par être regretté des amis politiques de Beethoven. Lisons un peu ce que rapporte Romain Rolland de ces « Carnets de conversations » : « Quel état pitoyable ici ! C'était beaucoup mieux avant 1813 ! Les aristocrates ont de nouveau trouvé appui en Autriche, et l'esprit républicain n'est plus qu'un tison sous la cendre... Si Napoléon revenait maintenant, il trouverait un meilleur accueil en Europe. Il a compris l'esprit du temps, et il a su tenir les rênes. Nos petits-fils sauront mieux lui rendre hommage. J'étais, en ma qualité d'Allemand, son plus grand ennemi, mais ce qui s'est passé, depuis, m'a réconcilié. Aujourd'hui, tout a disparu : sûreté des promesses, fidélité, foi jurée. Sa parole, à lui, valait beaucoup plus. Il avait le sens de l'art et de la science, il haïssait les ténèbres. Il aurait dû, certes, estimer davantage les Allemands et protéger leurs droits. Mais, dans les derniers temps, il était entouré de traîtres, et son génie l'avait abandonné. Les fils de la Révolution, l'esprit du temps, exigeaient cet homme de fer. Il s'est rué contre le système féodal, il fut le protecteur du droit et des lois... Le moins Napoléonien de la bande est l'ancien chanteur du héros de l'Éroica. Il paraît bien qu'à la suggestion qui lui fut faite par les amis d'écrire un hymne à la gloire de l'homme de Ste-Hélène, Beethoven ait réagi avec violence car l'un d'eux, Bernard, répondit : — C'est dommage pour Napoléon ! Il était un bon gars ! Il a voulu arracher le continent aux Anglais ». Il est en effet exact — et cela est assez curieux — qu'il a été question d'écrire une Messe pour Napoléon vivant à Sainte-Hélène (en février 1820). Le général Bertrand l'a commandée à Eibler. Mais Beethoven s'y est refusé, semble-t-il, « non sans regret ». Malgré toute sa foi chrétienne et la loi du pardon que celle-ci prescrit dans l'Évangile, Beethoven n'a pas poussé le sacrifice jusque là. Sa mémoire, pourtant déjà si grande, en eût cependant été d'autant plus honorée. Il est vrai que les religions elles-mêmes ne sont pas toujours rigoureusement logiques et savent parfois s'accommoder de certains paradoxes. C'est ainsi que l'Eglise catholique qui enseigne le précepte : « Tu ne tueras pas » admet cependant qu'à Saint-Louis-des-Invalides on repose la dépouille de Napoléon 1er, le sanctuaire de la Paix soit abondamment orné de trophées sanglants pris à l'ennemi. Mais ces illogismes ne sont pas imputables à Dieu, ils ne le sont qu'aux hommes qui n'en sont pas à une erreur et une contradiction près.

Le luthérien Jean-Sébastien Bach, comme le catholique Beethoven, n'était pas un sectaire et savait pratiquer l'esprit de tolérance. S'il écrivit avant tout de la musique religieuse pour le culte chrétien réformé, il composa aussi avec autant de foi l'admirable Messe en Si sur une liturgie catholique en latin et l'officiait, sans que la paix de sa conscience en fut troublée le moins du monde, à l'Électeur de Saxe qui était catholique. Et, dans le Magnificat, comme le fait remarquer André Pilro, Bach a chanté après avoir réuni avec joie « en un seul faisceau, les bénédictions promises à ceux qui ont servi le Seigneur dans la sincérité de leur âme, quelle que soit la discipline de leur religion ». Beethoven, dont la sincérité religieuse était inattaquable, faisait preuve en même temps d'une tolérance et d'un respect absolus à l'égard des autres croyances, que la sienne propre mais il se détestait souverainement les perfides manœuvres que n'hésitaient pas à employer certains fanatiques, certains sectaires en faveur de leur foi particulière ou, plus exactement, de leur obscurantisme. C'est ainsi qu'on trouve trace de plusieurs de ses sévères mais justes critiques nettement anticléricales dans les « Carnets de conversations » juste dans le même temps où il composait avec tant de ferveur sa Messe en ré, ce qui prouve l'entière indépendance de sa pensée. Il savait louer son Dieu dans la pureté de son cœur mais il ne se gêna pas pour dénoncer dans ses propos certains moines de divers ordres catholiques dont la po-

litique occulte était bien plus au service de l'obscurantisme que de la divine lumière.

Nous en arrivons maintenant à la géniale réalisation de l'immense chef-d'œuvre qui devait couronner la vie de Beethoven : la Neuvième Symphonie en Ré (2) ce rêve généreux qui, avant même d'avoir pris forme, hantait sa pensée depuis déjà bien longtemps puisqu'il avait commencé à y songer dès l'âge de vingt-deux ans, en 1792. Beethoven avait un véritable culte pour le grand poète Schiller et, dès sa jeunesse, quand il était encore à Bonn et tout près d'aller se fixer à Vienne, il avait été frappé par la splendeur de l'Ode à la joie. Nous avons dit précédemment, dans la présente étude, que Beethoven répondit un jour à l'un de ses admirateurs qui lui demandait quelle était la préférée de toutes ses symphonies : « C'est la troisième, l'Éroïque ! ». C'était bien vrai à cette époque mais il faut dire qu'il n'avait pas encore composé la Neuvième. Beethoven avait bien dans sa tête l'idée de mettre en musique cette Ode à la joie de Schiller, et c'était un projet qui lui était cher avant même qu'il composât sa première Symphonie en ut, en 1800. Mais il ne se doutait pas alors de ce que serait, un quart de siècle plus tard, sa grandiose et si symbolique Neuvième Symphonie, couronnée par l'Ode à la joie de Schiller.

Beaucoup de musiciens, parmi les plus grands admirateurs de cette Neuvième Symphonie, se sont seulement contentés d'écouter sa musique sans même prendre soin de lire au moins une fois, soit dans le texte original allemand, soit dans sa traduction, le poème de l'Ode à la joie. Disons tout de suite que Beethoven, malgré la sincère admiration qu'il avait vouée au poète, ne s'est pas fait faute d'apporter à son texte de nombreuses modifications et ce en faveur de l'adaptation à la musique. Mais s'il a ainsi parfois modifié la lettre, il en a toujours respecté l'esprit. Et notons, tout de suite — ce que beaucoup de personnes ignorent — que l'Ode à la joie a été inspirée à Schiller comme à son musicien par des principes de la Franc-Maçonnerie universelle. Dans son Tome I de « La Cathédrale interrompue » (3ème volume de son « Beethoven »), Romain Rolland a fait une merveilleuse analyse de la Neuvième Symphonie, « la plus puissante des œuvres dernières du Maître, après la Missa Solemnis, dont elle est un autre office, un second acte du Sacrifice... la grand-messe de l'humanité... » Dans ce volume qui contient une abondante et très exacte documentation, nous sommes tout à fait renseignés sur ce que fut la très longue gestation de cette monumentale symphonie, depuis les premiers essais de mise en musique de l'Ode à la joie de Schiller, à la fin du XVIIIème siècle, jusqu'à l'achèvement de la Symphonie en 1824 en passant par la composition de la Fantaisie pour piano-forte, chœur et orchestre, op. 80, de 1803 qui donnait un avant-goût de ce que serait finalement la Symphonie seize ans plus tard. Cela aboutit à ce rêve sublime qui unit le genre humain et le lance à la conquête du Royaume de Dieu, le bon Père qui trône au firmament au-dessus des étoiles. Alle Menschen werden Brüder! Tous les hommes deviennent des frères. (Nous souhaitons tous qu'il en soit ainsi car, lorsque nous en serons là, nous aurons enfin le Paradis sur la Terre !)

« Schiller, en fait — nous dit Romain Rolland — ne fit jamais partie d'une loge, mais on peut le classer, en cette fin du XVIIIème siècle, dans ce tiers-ordre de la maçonnerie, ces « Freimaurer ausserhalb der Loge », dont parle Lessing. Un professeur a pu relever les affinités singulières de l'Ode de Schiller avec des chants maçonniques, pacés les années précédentes. Il y avait dans l'air, à cette époque, et particulièrement à l'Université de Bonn, une libre circulation d'idées salutaires qui, précisément, tendaient à délivrer les religions, quelles qu'elles fussent, d'un obscurantisme qui n'avait que trop duré. Le rationalisme progressait, non pas pour détruire, mais pour étayer la croyance en Dieu. Au XVIIIème siècle, notre Descartes avait éclairé notre foi avec son « Discours de la Méthode ». A la fin du siècle suivant, les Allemands pouvaient apprécier l'Aufklärung du philosophe Kant, cette marche en avant vers l'émancipation tant attendue, cette « majorité spirituelle » de la raison humaine. Schiller s'était rallié, de même que Beethoven, à cette philosophie kantienne et Romain Rolland a démontré magnifiquement dans son livre sur la Neuvième Symphonie ce que cela avait donné, cet appel généreux à la fraternité des peuples, à l'abolition de tous les racismes, de tous les nationalismes bornés. Et le précepte évangélique qui régnait dans toute la musique de la Neuvième comme dans le texte de l'Ode à la joie, c'était bien

NOS CONCOURS

MULHOUSE

Le vieil adage « il n'y a de bonne méthode que celle qui fait de bons élèves » a trouvé hier, à Mulhouse, lors du 22ème congrès de chant, son lauréat de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace sa confirmation, le remporteur. Trente-cinq « bons écoliers chanteurs » venant de 28 écoles primaires et établissements d'enseignement secondaires du Haut-Rhin, se sont produits au théâtre municipal témoignant ainsi « des bonnes méthodes » de leurs maîtres et professeurs.

On ne saurait trop insister sur le mérite de cette poignée d'éducateurs qui s'attachent à un enseignement quasi extrascolaire qui, avec celui de la musique dont il est inséparable, reste à l'ombre des disciplines scolaires malgré les velléités de réforme du ministère. S'il est vrai que chacun peut apprendre à chanter, il n'est pas moins vrai aussi que le chant à l'école a sa technique particulière et exige des enseignants la connaissance de moyens didactiques concourant au but recherché : offrir sans effort, dans la joie, un chant égal, nuancé, bien articulé, expressif. C'est là un premier constatation faite au concours d'hier.

La seconde constatation serait plutôt la réplique à une critique malicieuse formulée au sujet des effets de ces concours sur la préoccupation ; problème de la relève dans les sociétés chorales de l'Association, donc sur l'avenir même de ces sociétés. Les chorales d'adultes n'en tireraient aucun profit, nous voulons dire par des chiffres. Une telle enquête ne nous paraît pas impossible cependant. C'est une suggestion que nous nous permettons de faire à M. le président Rodolphe Pflimlin et à son secrétaire.

Répondons en attendant à certains contradicteurs, par deux constatations faites à Mulhouse même. Nous avons assisté un dimanche de mars à un excellent concert d'une chorale paroissiale d'une commune de la banlieue. Deux tiers de ces Ste-Céciliens n'avaient pas trente ans. L'autre jour, au cours du concert du cinquantième de la chorale Alliant, le président, non sans une égale fierté, a insisté sur le raffinement croissant des chanteurs. Où donc ces jeunes ont-ils été initiés au chant choral, où ont-ils pris le goût, la joie de chanter ? Ou, sinon au sein d'une chorale scolaire ?

Nous ne pouvons donc qu'encourager l'Association et son président (que la maladie a failli égarer) cette année de « son » cher « concours » à continuer, à persévérer. Leurs efforts ne seront pas vains. La journée d'hier en a convaincu ceux qui ont passé quelques heures parmi cette jeunesse chantante des écoles de village et de ville.

LE REPERTOIRE ET LES CONCOURS

Le répertoire des chants imprimés par le jury comprend celui des chants choisis par les directeurs et directrices fait apparaître une préférence marquée pour les vieilles chansons populaires, ces joyaux du patrimoine musical français (il y eut même deux airs folkloriques du Canada et de la Catalogne). On sait que l'harmonisation et l'arrangement n'améliorent pas forcément la spontanéité et le charme pittoresque du folklore musical. Mais des hommes comme Pierre Amiot, Ch. Wagner, Paul Delastre, Carl Reys, J. Bovet, C. Bolter, Alain Langrée, M. Cornéou, Marc Honegger sont des musiciens doués de pédagogie. Leurs harmonisations respectent les singularités caractéristiques et les structures mélodiques dans l'émission des voix, le débit et le rythme, éloges que l'on ne saurait décerner à tous les arrangeurs cités par le programme. Le répertoire du concours contient aussi des œuvres originales, de maîtres du 16ème, 17ème, 18ème siècles et des temps modernes.

Nous avons assisté à une partie du concours qui se déroulait à partir de 14 h. 15 au théâtre municipal comble d'un jeune auditoire, mobile (les exécutants étaient d'abord auditeurs et regardaient leurs parents après avoir chanté). Le premier balcon était occupé par de nombreux parents, éducateurs et quelques personnalités. L'appel des chorales leur entrée et sortie, s'effectuait dans un ordre parfait grâce à MM. Bregard Georges, Liebenruth Charles et Moser Jean-Pierre, MM. Moerlen Alfred et Moser Aimé.

M. René Pflimlin annonçait les concurrents, l'équipe des dames Moser, Moerlen, Pflimlin et Hoelt appréciait la présentation et la conduite des jeunes choristes. Au passage du théâtre, la SA des Sources Carola offrit des rafraîchissements aux enfants.

Le jury présidé par M. Joseph Muller, professeur d'éducation musicale à Colmar, et composé de MM. Benno Amann, directeur de musique et compositeur à Bâle, des directeurs de chorales le Dr Mauz de Saint-Louis, Paul Widmer et Edmond Zind, de Mulhouse n'avait pas la tâche facile pour départager les chorales. L'usage veut que les journalistes restent dans le rôle de simples auditeurs quand ils assistent à un concours public. Qu'on nous permette cependant une appréciation générale qui ne portera pas ombrage aux prérogatives des membres du jury. Nous avons été agréablement surpris par l'intonation soignée, la précision rythmique et la bonne diction de toutes les chorales que nous avons entendues. Nous avons été émus par la verve juvénile, l'enthousiasme des jeunes chanteurs et chanteuses des petites chorales de village comme des grandes formations de ville. Ajoutons que M. E. Ehrmann, président d'honneur de la Confédération musicale de France assistait personnellement le jury !

LE CONCERT DE LA PROMOTION DE SEVRES

Pendant les délibérations du jury cinq chorales titulaires du vase de Sévres offert par le ministre de l'Éducation Nationale, donnèrent, hors concours, un remarquable concert fort goûté par l'auditoire. On entendit, entre autres, le Lycée municipal de Sainte-Marie-aux-Mines dans « Francion », 16ème siècle et « La belle Jeanneton » (dir. M. André Valentin), le Lycée polyvaient de Saint-Louis dans « J'ai le rebours » de P. Carton et « Le marchand de velours » (dir. M. Alfred Kleinmann), le CES Pfeffel de Colmar dans « L'amour de moy », 15ème siècle et « Pastourelles », 16ème siècle (dir. Mlle Müller), l'école des Frères de Mulhouse dans « Mon beau tambour » et « La petite fille sage » de Francis Poulenc (dir. Frère Adolphe Kern) et Les Petits Chanteurs de Thann dans « Musiciens qui chantent à plaisir », 16ème siècle et « Jamais printemps n'est tant de charmes », 18ème siècle (dir. M. Paul Schreiber).

Les nombreux auditeurs remercièrent les chanteurs et leurs chefs par de très vifs applaudissements.

LA DISTRIBUTION DES PRIX

Vers 19 h., M. Rodolphe Pflimlin, entouré des membres du comité et du jury, ouvrit la distribution des prix en transmettant à l'assemblée d'abord les exécutants de nombreuses personnes. Il salua spécialement le représentant du sous-préfet de Mulhouse et M. Ehrmann, président d'honneur de la Confédération musicale de France.

Il félicita les enfants, leurs instituteurs, institutrices et professeurs de leur travail bénévole fait avec amour. Il souligna le niveau très honorable du concours et dit un chaleureux merci à ses collaborateurs, aux membres du jury et aux bienfaiteurs de l'association, et ajouta :

Je constate avec grand plaisir que le succès de ces concours scolaires augmente d'année en année, et je pense que ce fait incontestable me dispense de vous exposer encore longuement le but de ces manifestations d'art populaire dont la valeur éducative et l'attrait sur la jeunesse sont tellement évidents qu'il me semble inutile d'y insister davantage.

Ces concours n'ont-ils pas pour une large part contribué à faire revivre la belle chanson populaire de France que vos jeunes amis chantent de nouveau avec un enthousiasme reconfortant ?

Et ayant pris goût au chant en commun, ne se sentiraient-ils pas plus disposés à entrer dans nos chorales auxquelles ce jeune apport est indispensable si nous voulons empêcher que les anciennes traditions ayant fait la gloire de notre pays, ne soient menacées de disparition. Cet espoir peut raisonnablement être fondé sur la participation d'année en année plus nombreuse à nos concours et, notamment, sur le pourcentage toujours plus élevé que présentent les chorales de garçons et les chorales mixtes.

M. Ehrmann apporta les salutations et les compliments de la CMF et rendit un vibrant hommage à M. Rodolphe Pflimlin.

Puis M. Joseph Muller, président du jury, lut le palmarès que nous publions ci-après.

Quelles sont les conclusions que nous voudrions tirer de ce concours ? Nous voudrions les formuler en trois vœux : que l'Association des chorales d'Alsace continue l'œuvre commencée il y a 22 ans (il y eut depuis 1948 un total de 80 chorales participantes avec près de 4.000 chanteurs) ; que la participation des chorales augmente encore ; ce qui suppose évidemment que l'intérêt pour l'enseignement de la musique et du chant choral croît, aussi chez les enseignants ! Et c'est ce dernier vœu qui de loin n'est pas le moins important.

E. B.

LE PALMARÈS

GRUPE II — CHŒURS A DEUX VOIX ÉGALES (Ecoles primaires)

- 1) Ecole mixte de Guémar, 40 exécutants (Dir. Michel Callou), bien, 60 F. coupe de diction ;
- 2) Ecole de garçons de Leymen, 20 exécutants (Dir. M. Petitgenêt), bien, 60 F. coupe Association ;
- 3) Ecole publique de Biesheim, 26 exécutants (dir. J.-L. Schmitt), bien, 60 F. vase Association ;
- 4) Ecole de filles de Rixheim, 26 exécutants, (dir. Sœur Elisa), bien, 60 F. vase Association ;
- 5) Ecole mixte de Feldbach, 45 exécutants (dir. Paul Erhard) très honorable 55 F. vase Association ;
- 6) Institut de l'Assomption, Colmar, 48 exécutants, (dir. Sœur Marie-Joséphine), très bien, 70 F. Grand prix d'exécution, vase de Sévres.

GRUPE III — CHŒURS A TROIS VOIX ÉGALES (Ecoles primaires)

- 7) Ecole mixte de Wittenheim, 40 exécutants, (dir. François Schelcher) ; honorable, 50 F., vase Association.
- 8) —
- 9) Ecole mixte de Neuwiller, 33 exécutants, (dir. Hubert Hoff), honorable, 50 F. vase Association ;
- 10) Ecole de garçons de Moosch, 42 exécutants, (dir. Edouard Rieth), bien, 60 F. vase Association ;
- 11) Ecole des Frères, Mulhouse, 50 exécutants, (dir. Frère Adolphe Kern), très bien, 70 F. vase Association ;
- 12) Institut Médico-Pédagogique, Hitzsch, 25 exécutants (dir. Alfred Anheim), bien, 60 F. 2ème prix de diction ;
- 13) Ecole de filles Haut-Poirier, 40 exécutantes (dir. Mlle Skler), très

bien, 70 F. coupe de la ville de Mulhouse, 1er prix de présentation ;

- 14) Ecole de Steinbach, 35 exécutants (dir. François Keller), très bien, 70 F. coupe Association ;
- 15) Ecole Sainte-Ursule Riedelsheim, 70 exécutants, (dir. Mlle Knibichy), bien, 60 F. coupe Association.

GRUPE IV — CHŒURS A TROIS VOIX ÉGALES (Lycées et collèges)

- 16) CES Voigelsheim, 60 exécutants, (dir. Fernand Spaiz), bien, 60 F. vase Association ;
- 17) CES « Pfeffel » Colmar, 70 exécutants, (dir. Mlle Ritzenthaler), bien, 60 F. vase Association ;
- 18) CEG Lutterbach, 60 exécutants (dir. Mlle Klippel), très bien, 70 F. coupe de M. le préfet ;
- 19) Institut de l'Assomption, Colmar, 60 exécutants, (dir. Sœur Marie-Joséphine), très bien, 70 F. coupe Association.

GRUPE V — CHŒURS A QUATRE VOIX MIXTES (Lycées et collèges)

- 20) Institut Sonneberg Carapach, 38 exécutants, (dir. Sœur Séraphin), bien, 60 F. vase Association ;
- 21) CEG Masevaux, 53 exécutants, (dir. Joseph Robischon, très bien, 70 F. coupe M. le député Zimmermann ;

GRUPE VI — CHŒURS A QUATRE VOIX MIXTES (Lycées et collèges)

- 22) Lycée classique et moderne, Guebwiller, 30 exécutants, (dir. Marc Farayre, très bien, 70 F. 2ème Grand prix d'exécution, coup. Mme R. Pflimlin ;
- 23) CES « Pfeffel », Colmar, 70 exécutants, (dir. Pierre Schreiber), bien, 60 F. vase Association.

GRUPE VIII — LYCEES ET COLLEGES — QUATRE VOIX MIXTES

PROMOTION DE SEVRES

- 24) Lycée municipal de Sainte-Marie-aux-Mines, 45, exécutants, (dir. André Valentin, très bien, 70 F. vase Association ;
- 25) Lycée Polyvalent, Saint-Louis, 35 exécutants (dir. Alfred Kleinmann, très bien, 70 F. vase Association ;
- 26) CES « Pfeffel », Colmar, 70 exécutants, (dir. Mlle J.-M. Müller, bien, 60 F. coupe de présentation ;
- 27) Ecole des Frères, Mulhouse, 28 exécutants (dir. Frère Adolphe Kern, très bien, 70 F. vase Association ;
- 28) Petits Chanteurs de Thann, 46 exécutants, (dir. Paul Schreiber), très bien, 70 F. coupe des Dernières Nouvelles.

Chaque directeur se voit attribuer une somme de 20 F.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine-Roi - 75 PARIS 10^e - Tél. : 523 03 74



Promotion Musicale des Jeunes

UNION DEPARTEMENTALE DE SAVOIE
LA PROMOTION MUSICALE DE SAVOIE EST NÉE...

L'éducation musicale entreprise par l'ensemble des sociétés musicales de la Savoie depuis dix années s'est concrétisée le dimanche 19 avril 1970 par la naissance de la Promotion Musicale.

C'est ainsi que se trouvaient réunis au Collège Technique de la Savoie, mis obligamment à la disposition de ses membres par M. Dalban, directeur, plus de soixante jeunes musiciens venus de tout le département pour une journée d'étude.

A 9 h. 30, M. Maurice Adam, Président de l'Union départementale et vice-Président de la Fédération du Sud-Est, souhaite la bienvenue à tous, forme des vœux pour la réussite de cette rencontre et donne l'assurance que le Comité départemental prendra en considération toutes les initiatives positives de la promotion.

Une large discussion s'engage entre tous les participants sur le but de la promotion qui deviendra une école à forme de stage permanent.

Cette école se propose de former des moniteurs de solfège et d'instruments pour les sociétés musicales. Il est également prévu des cours de pédagogie et de direction.

Sur le plan technique, MM. Roger Cayrol, animateur de la promotion du Rhône ; Maurice Adam, Président départemental ; Edmond Césari, Président du Comité Technique de la Savoie, apportèrent aux stagiaires leur expérience et, aussi leurs nombreuses connaissances sur toutes les questions qui leur furent posées.

Après un repas pris en commun à la Maison des Jeunes de Chambéry, chacun se retrouve à la Savoie pour la séance pratique. Plusieurs stagiaires se succédèrent au pupitre et dirigèrent avec conviction, l'harmonie junior.

La journée se termina à dix-huit heures et chacun se sépara avec regret dans l'attente de la prochaine rencontre qui aura lieu à Albertville le dimanche 28 juin.

Tous les promotionnaires savoyards remercient vivement MM. Cayrol et leurs amis du Rhône, tout le comité de l'Union départementale de Savoie et, en particulier, MM. Adam et Césari, de les avoir très aimablement aidés à suivre cette nouvelle voie.

Martine FABRE.

Michel BARDET.

Une œuvre pour clarinette

Le Concertino pour Clarinette et Orchestre à Cordes du Compositeur Jean-Pierre BEUGNOT sera diffusé sur les antennes de France-Culture, ce dimanche 17 mai, au Concert de Musique de Chambre, émission de 12 h. 37.

Cette œuvre qui a été écrite en 1964 et qui a valu à l'époque, à son auteur, le Premier Prix de Composition Musicale du Conservatoire National Supérieur de Paris, sera interprétée par l'Orchestre de Radio-Nice Côte d'Azur sous la baguette de Fof Mula, avec Jean Fontaine en soliste.

Rappelons que ce Concertino qui comporte 3 mouvements : allegro, andante lent et grave, finale léger, a été joué pour la première fois à Bordeaux le 18 février 1967, par l'Orchestre de l'O.S.E. placé sous la direction de Jacques Fernod avec en soliste, André Duval.

Il fut ensuite enregistré par l'Orchestre de Musique de Chambre de l'O.R.T.F. (au pupitre Monsieur Delcroix) avec le clarinetiste Jacques Lancelot, de renommée mondiale et diffusé sur les ondes de France-Culture le 12 mars 1967.

Puis ce fut Radio-Luxembourg qui le mit au programme de son émission du 7 janvier 1968 après un enregistrement dans ses studios avec l'Orchestre de la station, placé sous la direction de Jean-Pierre Beugnot, soliste d'Huber Stradoroli.

Et la Radiodiffusion Belge, à son tour, donna cette œuvre sur ses antennes le 29 mars 1966. L'Orchestre de la R.T.B. était dirigé par Jean Bailey, le soliste était Pierre de Loye.

MOUVEMENT BEETHOVEN

Le Mouvement Beethoven est une association dynamique. Si vous êtes convaincu de sa raison d'être, amenez vos amis à en faire partie. Nous enverrons notre dépliant et toutes nouvelles le concernant à l'adresse et aux noms des personnes que vous indiquerez ci-dessous.

Les membres fondateurs, les membres bienfaiteurs et les membres adhérents sont invités aux Assemblées générales de l'Association :

siège social : 14, rue Léon Cogniet, Paris-17ème.

VIENT DE PARAITRE

Pour l'Étude du Solfège par J.-R. Groussain. Vente exclusive aux magasins de musique.

Ma première année de flûte à bec d'Annie Recordier-Collard - aux Éditions Aug. Zurich, 73 boulevard Raspail, Paris-6ème.

Musique Notre de Lerol Jones, traduit par Jacqueline Morin et Yves Hucher (suivi d'un index des termes jazzistiques essentiels et d'un Petit lexique des grands noms du Jazz), établis par les traducteurs, Aux Éditions Buchet-Chastel, 18, rue de Condé, Paris-6ème.

n'oubliez pas de porter l'insigne de la CONFÉDÉRATION MUSICALE de FRANCE

BATTERIES FANFARES Programme Concours d'Excellence

Article 1er : — Un concours de solfège et d'instrument pour les tambours, clairons, trompettes, etc... est organisé chaque année par la Confédération Musicale de France.

Article 2 : — Les épreuves auront lieu à PARIS, le...

Article 3 : — Sont admis au concours : les candidats âgés de moins de 25 ans ayant obtenu dans chaque épreuve (Solfège et instrument) organisée par nos Fédérations Régionales de 18 à 20 points dans la Division Supérieure et suivant le programme de la C.M.F. de Novembre 1969.

Article 4 : — L'inscription au concours doit être obligatoirement transmise par la Fédération Régionale à laquelle est inscrite la Société dont fait partie le candidat. La date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Article 5 : — Tout candidat n'ayant pas obtenu au concours d'excellence deux premiers prix pourra être admis à concourir l'année suivante.

Article 6 : — Les épreuves de solfège sont obligatoires. Pourront seuls en être dispensés les candidats qui ont obtenu un premier prix précédemment.

Article 7 : — L'épreuve de solfège comprend :

1° Une lecture à vue chantée.

2° Le candidat aura à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale.

3° Dictée musicale (Reconnaissance des sons).

Article 8 : — L'épreuve d'instrument comprend :

1° L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury.

2° L'exécution d'un morceau imposé.

3° L'exécution d'une lecture à vue instrumentale.

Article 9 : — Le vote du jury aura lieu par points suivant le barème ci-dessous :

Epreuve de solfège : (de 0 à 10 pour le solfège chanté, de 0 à 4 pour la théorie, de 0 à 6 pour la dictée musicale (reconnaissance des sons)).

Epreuve instrumentale : (de 0 à 10 pour le morceau imposé, de 0 à 5 pour la lecture à vue instrumentale, de 0 à 5 pour la sonnerie).

Article 10 : — Attribution des récompenses pour chacune des épreuves :

— 17 à 20 points : 1er prix

— 13 à 16 points : 3/4 2ème prix

— 10 à 12 points : 3/4 3ème prix

N.B. — Des feuilles d'adhésion Batterie-Fanfane sont à la disposition des Fédérations qui devront les réclamer à la C.M.F.

CLAIRONS

1° Une sonnerie choisie par le jury (pages 56, 57, 58. — méthode « NOUVEL ENSEIGNEMENT PRATIQUE DU CLAIRON »).

2° Morceau imposé : « FESTIVAL » de P. Breard ; Editions ALPHA.

3° Lecture à vue.

CLAIRONS — BASSE :

1° Morceau imposé : « BONJOUR AURORE » de L. Langlois ; Editions R. MARTIN.

2° Lecture à vue.

TROMPETTES

1° Une sonnerie choisie par le jury (pages 10, 11, 12, et 13 du « GUIDE PRATIQUE DU FANFARISTE » Editions RENATO-DESLAURIER.

2° Morceau imposé : « PERLE FINE » de A. Fiquet ; Editions J.-M. CHAMPEL.

3° Lecture à vue.

TROMPETTES-BASSE TROMPETTES CORNS et TROMPES DE CHASSE.

1° Morceau imposé : « HABANERA » de J. Devy ; Editions PHILIPPO.

2° Lecture à vue.

CLAIRONS à PISTONS et CLAIRONS BASSES à PISTONS.

1° Exécution de toute « LA MARSEILLAISE » arrangement de A. Tremine pour Editions J.-M. CHAMPEL.

2° Morceau imposé : « SUR LES BORDS DE L'YVETTE » de Léonce Beunon ; Editions R. MARTIN.

3° Lecture à vue.

TAMBOURS :

1° Exécution de l'une des cinq marches (pages 10 et 11 « NOUVEL ENSEIGNEMENT PRATIQUE DU TAMBOUR » Tmo 2) ; Editions R. MARTIN.

2° Morceau imposé : « RIGODON ARTISTIQUE » de R. Goutte ; Editions R. GOUTTE.

TRES IMPORTANT : Les sonneries imposées pour le Concours d'Excellence sont enregistrées sur disque « DECCA » n° 451.016.

Ce disque s'intitule « SONNERIES REGLEMENTAIRES EN FANFARE »

Des examens pour le titre de moniteur Tambour ou Clairon sont organisés chaque année par la Confédération Musicale de France.

Les épreuves auront lieu à PARIS, le 25 octobre 1970.

Sont admis à concourir tous les Fanfaristes sans distinction d'âge capables d'exécuter le programme.

L'inscription au concours sera obligatoirement transmise par la Fédération Régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat. La date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Les candidats qui auront subi avec succès toutes les épreuves se verront décerner un diplôme de moniteur.

CLAIRON

1° Technique de l'instrument.

2° Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode « NOUVEL ENSEIGNEMENT PRATIQUE DU CLAIRON » ; Editions R. MARTIN.

3° Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode N.E.P. du Clairon).

4° Morceau imposé : JOYEUX REVEIL de A. Tremine ; Editions R. MARTIN.

5° Déchiffrage à vue d'une partie manuscrite de clairon.

6° Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

TAMBOUR

1° Technique de l'instrument et détail de tous les coups.

2° Questions théoriques (voir toute la théorie dans la méthode « NOUVEL ENSEIGNEMENT PRATIQUE DU TAMBOUR » Tome 1 ; Editions R. MARTIN.

3° Exécution de l'une des cinq marches Tambour des 1, 2, 3 et 4ème groupes, pages 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la méthode N.E.P. du Tambour, Tome 2.

4° Morceau imposé : « JOYEUX REVEIL » ; Editions R. MARTIN.

5° Déchiffrage d'une partie manuscrite de tambour.

6° Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

ADRESSES D'EDITEURS

ROBERT MARTIN : 9, rue Boccard, 71 — MACON.

RENATO-DESLAURIER : 25, rue Michel-Comte, 75 — PARIS (3ème).

« FRANCE-MUSIQUE » : 36, rue de Paris, 66 — PERPIGNAN.

PHILIPPO : 24, boulevard Poissonnière, 75 — PARIS (9ème).

J.-M. CHAMPEL : Boîte Postale n° 2, 01 — NEUVILLE-SUR-AIN.

MARGUERITAT : 24, rue René Boulanger, 75 — PARIS (10ème).

ALPHA : 54, rue d'Hauteville, 75 — PARIS (10ème).

R. GOUTTE : 5, chemin des Essarts 95 — DOMONT.

Le concours international de musique de chambre de Colmar

Comme prévu, la confrontation finale des cinq ensembles sélectionnés la veille, a été très serrée. Les 17 jurys qui avaient à départager un trio de Fribourg, un quatuor à vent de Fribourg, un trio à cordes de Munich, un quatuor à cordes avec piano et un trio avec piano, les deux de Paris, ont eu la tâche très délicate. Nous donnons ci-dessous le résultat du concours.

Un très nombreux public avait suivi les épreuves finales du concours et les cathédrales étaient comblées d'un public réceptif pour applaudir les grands lauréats de la compétition et les décisions impartiales du jury.

GROUPES A : 1er grand prix, trio Rouvier, Paris; 2ème grand prix, Breim-trio, Munich, 1er prix avec félicitations du jury, quatuor Elyscen, Paris, 2ème prix, quintette « Pro arto », Monte-Carlo, 2ème prix, 2ème quatuor à clavier des Flandres, grand 2ème prix, Ojstersek-Quartett, Kolin.

Groupe B : Prix d'excellence, Freiburger Kammertrio (hoek), 1er prix, Freiburger Bläservereinigung; 1er prix, Martini-trio, Aachen, 1er prix ensemble de clarinettes « Johann Christoph Demmer » Argenteuil, 2ème prix ensemble concertant, Hamburg, 2ème prix, quatuor de saxophones du conservatoire de Lyon, 2ème prix Freiburger Munster Blaser.

Association des artistes musiciens

(Fondation Taylor) 9, Cité Tréville, Paris-9ème - C.C.P. 730-81 Paris.

A l'assemblée générale du 17 mars, membres présents et lettres de remerciement accompagnant 260 pouvoirs confirmèrent au Comité que l'augmentation des « minipensions » et des secours était appréciée de tous. Par suite du décès de la regrettée Mme Chandot-Beaulavon, la composition du bureau fut ainsi modifiée :

Présidente : Mlle M. Soulagé ; vice-présidents : M. le Comte Remnaud de Beaucaron et Mlle Y. Philippe ; trésorier-conseil : M. A. Jouvenal ; trésorière-adjointe : Mre Jacquemin-Schubert ; secrétaires : Mmes M.-L. Castelnaud, André-Leptre et Mlle G. Lucroix.

CONCOURS D'EXCELLENCE ADDITIF-ACCORDÉON

Les candidats devront jouer dans le morceau « Partita » de D. Dondeyne, soit les numéros 1 et 4, soit les numéros 3 et 4, c'est-à-dire Prélude et Gigue ou bien Sarabande et Gigue, (au choix).

La Musique des Forces Armées Sénégalaises en France

Fondée en 1961, au moment de la constitution des premiers éléments de l'Armée Nationale, la Musique des Forces Armées était formée, de son origine, par des Cadres et des Soldats Sénégalais transférés de l'Armée Française, et par une majorité de jeunes recrues ne possédant aucune connaissance musicale.

Le Commandant Jean Avignon, qui fonda et dirigea pendant 12 ans la Musique Principale des Troupes de Marine à Paris, fut chargé de la mise sur pied de la nouvelle formation. Aidé par des instructeurs de l'Aide Militaire Technique, il entreprit une véritable « éducation » en profondeur de ses jeunes élèves.

Dès 1962, l'ensemble était en mesure d'assurer tous les services d'honneurs et de s'intégrer au Cérémonial Militaire.

En 1963, il prenait une part active aux « Jeux de l'Amitié » exécutant plus de trente hymnes nationaux et accompagnant les mouvements gymniques de 1.500 élèves des écoles, évoluant sur le stade, au son d'une musique spécialement composée pour la circonstance.

En 1964, la Musique présentait ses premiers concerts, abordant le répertoire classique et moderne. Mais le Folklore Sénégalais ouvrait ses possibilités d'autant plus

larges que les progrès et l'homogénéité de l'ensemble s'affirmaient. Le Festival Mondial des Arts Nègres fut, en 1966, l'occasion d'entendre les premières œuvres du Commandant Avignon sur des thèmes tirés du folklore.

Depuis 1965, la Musique des Forces Armées, dotée d'un statut particulier au sein de l'Armée Nationale, est reconnue comme l'une des meilleures formations musicales des jeunes armées africaines.

TOURNEE DE CONCERTS

6 juillet 70, Fréjus; 7 juillet, Saint-Raphaël; 8 juillet, Nice; 10 juillet, Cannes; 12 juillet, Toulon; 14 juillet, Marseille; 15 juillet, Avignon; 17 juillet, Bourges; 18 juillet, Tours; 20 juillet, Orléans; 22 juillet, Paris; 24 juillet, Versailles; 26 juillet, Coëtquidan (triomphe de Saint-Cyr); 28 juillet, Vannes; 29 juillet, Lorient; 31 juillet, Brest; 2 août, Dinan; 3 août, Dinard; 5 août, Deauville (1); 7, 8 et 9 août, Paris.

Départ pour Dakar.

(1) Gala sous la présidence de Son Excellence M. Léopold Sédar SENGHOR, Président de la République du Sénégal; « Hymne National du Sénégal »;

« C'est nous les Africains » (Félix Boyer); « Marche de la Garde Consulaire ».

PREMIERE PARTIE

1) « Les Dragons de Noailles », J. Semler-Collery; 2) « Marche du Cortège de Dejanire », C. Saint-Satns; 3) « Choral n° 10 de la Cantate n° 147 » (Jésus, que ma joie demeure) J.-S. Bach, (orchestration : F. Forêt); 4) « Marche Funèbre », (du Crépuscule des Dieux) R. Wagner; 5) « Humoresque », A. Dvorak (orchestration : F. Forêt); 6) « Brasileira » (Extrait de Scaramouche) D. Milhaud; 7) « La Boda de Luiz Alonzo » J. Gimenez (orchestration : R. Clérisse); 8) « Sans Peur », Watelle.

ENTRACTE

DEUXIEME PARTIE

Le Sénégal à travers son folklore, par Jean Avignon.

1) « Reflets du Sénégal », sélection folklorique; 2) « Lat-Dior », Damel du Cayor, récits des Griots, trompette solo : Théophile Preira; trompette solo : Ousmane Traoré; 3) « Dialogues », sur les chants rituels de la Circonclion (Kissak); 4) « Les Heures Sénégalaises », rapsodie africaine, a) Muezzin, b) Marché, c) Idylle; d) Tam-Tam, trompette-solo : Théophile Preira; 5) « Sénégal en Marche », défilé.

« La Marseillaise », direction : Commandant Jean Avignon; sous-chef de musique : Sergent-Chef Oumar Koumdou; Tambour-Major : Sergent Ibrahim Badji.



Vérification et 1er essai par un TECHNICIEN

La vérification et l'essayage des instruments avant l'essai définitif par un professeur du Conservatoire justifie bien la devise COUESNON : « En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... la perfection c'est COUESNON ». 31 rue du Maroc Paris 19° Tél. 206-69-80

Les deux prix offerts par la Maison Couesnon pour le Concours International de Musique de Tarbes ont été remportés par les sociétés suivantes :

Musique des Gardiens de la Paix CONCERTS PUBLICS

Mois de juin 1970 : Mercredi 17 juin : de 21 h. à 22 h., square de Choisy (Musique et Batterie). Vendredi 19 juin : de 21 h. à 22 h., square Trouseau (Batterie - Fanfare). Jeudi 25 juin : de 17 h. à 18 h., Jardin du Luxembourg (Musique). Dimanche 28 juin : de 17 h. à 18 h., square des Champs-Élysées (Musique). Mois de juillet 1970 : Mercredi 1er juillet : de 21 h. à 22 h., square de Montsouris (Musique et Batterie). Jeudi 9 juillet : de 17 h. à 18 h., square des Champs-Élysées (Musique et Batterie). Vendredi 10 juillet : de 17 h. à 18 h., Champ de Mars (Batterie - Fanfare). Lundi 13 juillet : de 17 h. à 18 h., Jardin du Luxembourg (Musique et Batterie). Mardi 14 juillet : de 16 h. à 17 h., place de l'Hôtel-de-Ville (Musique et Batterie).

Centenaire de Guillaume Lekeu

Janvier 1870 - Janvier 1970

Guillaume Lekeu naquit à Heusy près de Verviers, le 20 janvier 1870 et mourut à Angers, le 21 janvier 1894. Le monde musical se doit donc de célébrer cette année le centenaire de la naissance du compositeur de la « Fantaisie symphonique sur deux airs populaires angevins », de la « Adagio pour cordes » et de la « Sonate pour violon et piano ».

Dans le 2ème numéro de l'année 1967, nous avons publié un article consacré à la vie et à l'œuvre de Guillaume Lekeu, dû à la bonne plume de notre collaborateur, M. José Quilfin, professeur au Conservatoire royal de musique de Liège.

Voulant évoquer la mémoire du compositeur verviétois, prématurément disparu, nous publions ci-après des extraits d'un texte que nous a fait parvenir M. R. Michel, secrétaire du Conservatoire de musique de Verviers, qui s'attache ici à rappeler les rapports cordiaux que Guillaume Lekeu n'a cessé d'entretenir avec plusieurs artistes belges. Il écrit notamment : « A 18 ans, ayant terminé ses humanités, Guillaume Lekeu s'a, donna à l'étude de la composition musicale sous la direction de César Franck puis de Vincent d'Indy. C'est de cette époque que date sa première esquisse symphonique intitulée Chant de triomphe rétrospective dédiée à son ami et conseiller Louis Kefer, directeur-fondateur du Conservatoire de musique de Verviers et exécutée pour la première fois à l'occasion de la distribution des prix de cet établissement, en 1890. Les rapports entre Lekeu et Franck, qui professe à Paris, deviennent bientôt ceux d'un disciple avec son maître. Mais Franck meurt en 1890 et Lekeu ressentira lourdement cette perte. Il semble un moment désespéré et s'il se remet au travail, c'est sans entrain, ayant perdu cette confiance en soi qui lui donnait des ailes. Seul Vincent d'Indy pourra rendre au jeune musicien le plaisir d'écrire et la jougue d'oser. »

Il se présente au Concours de composition musicale, dit de Rome, avec la nette intention d'emporter le Premier grand prix. Son œuvre n'est autre que la cantate « Andromède » qui, dit-il, est, sans aucune comparaison possible ce que j'ai fait de mieux jusqu'à présent. Il n'obtient qu'un deuxième second prix et renonce à se représenter. Mais le public reconnaît son talent et bientôt, une scène de cette cantate, « Andromède aux rochers », est montée grâce à l'appui du « Groupe des XX », de Bruxelles, et exécutée sous la direction de l'auteur. Verviers aura la primeur de l'œuvre grâce à Kefer et c'est le triomphe. La partition originale d'« Andromède » porte la dédicace suivante : A L. Kefer, témoignage de profonde reconnaissance et de filiale affection.

Dans les quelques années qui lui restent, Lekeu écrit des pages que la génération postérieure rangera, parmi les chefs-d'œuvre : l'« Adagio pour cordes », la « Sonate pour violon et piano » qu'Ysaÿe, à qui elle est dédiée, fit connaître au monde entier. Le manuscrit, remis à un autre artiste verviétois, le violoniste Mathieu Crickboom, qui a été professeur au Conservatoire royal de musique de Bruxelles, porte cette curieuse dédicace : « Voici les premières notes de musique où le crois avoir mis quelque chose de moi-même. Ce manuscrit appartient donc légitimement car c'est et ce sera mon désir constant et vivace de ne te celer aucune de mes pensées et faire œuvre d'art pour moi, si je songe à notre absolue fraternité, toujours grandissante, est-ce autre chose que chercher à traduire ton sentiment le plus intime, Paris, le 2 juillet 93. »

Le Quatuor porte en exergue : « A mon ami et frère M. Guimubaud », et en finale : le 14 février 1888 à 11.30 heures du soir. (SUITE AU PROCHAIN NUMERO)

Congrès de la C.M.F. et concours international

des 15, 16 et 17 mai à Tarbes

(suite de la première page)



LES SUJETS EXAMINES

Voici, sous forme de synthèse, les problèmes évoqués par les 60 présidents départementaux de sociétés musicales, parmi lesquelles se trouvaient de nombreux professeurs et directeurs de conservatoires.

— Le Congrès s'est réjoui de l'acceptation du Conservatoire national de Musique - le permettre à nouveau, en octobre, grâce à l'intervention du commandant Semler-Collery, le déroulement du concours annuel des prix d'excellence.

— Le Congrès s'est félicité de pouvoir disposer, un jour, à Toucy (Yonne), d'un immeuble où auront lieu les stages d'éducation musicale populaire.

— Parmi les nombreux problèmes pédagogiques évoqués, une place particulière a été faite au développement de l'enseignement musical au stade des élèves du premier degré.

Les efforts accomplis dès la classe maternelle sont jugés très réconfortants.

— La Fédération du Sud-Ouest a demandé que l'ORTF maintienne ses émissions musicales actuelles, et notamment celle des « Musiciens du soir », créée sur l'initiative de la Confédération.

— Le Congrès a pris acte avec un intérêt tout particulier, des conditions spéciales que la S.A.C.E.M. a consenti aux sociétés.

— Un vœu concerne l'impact que pourrait avoir sur l'opinion une émission télévisée qui montrerait le dévouement et passionnant travail de répétition d'une société musicale populaire choisie pour sa représentativité.

— Le Congrès a souhaité qu'un contingent de médailles des arts et lettres soit attribué par le ministère des Affaires culturelles au profit des animateurs de sociétés musicales populaires.

LA RECEPTION A L'HOTEL-DE-VILLE.

Les congressistes ont été reçus avec éclat à la salle des fêtes, par la municipalité, à 11 h. 30. La Musique des Equipages de la Flotte de Toulon avait dû renoncer, en raison de la pluie, à son défilé de la place de Verdun à la place Jean-Jaurès.

À la réception de l'hôtel de ville, prenaient part : M. Fléret, directeur du cabinet de M. le préfet ; M. Peyron, président du Conseil général ; le colonel Piro, commandant la délégation militaire ; M. Louis Larrieu, maire adjoint ; le capitaine Janssen, chef des Equipages de la Flotte ; M. Lamy, directeur du Conservatoire de Tarbes.

Dans le hall d'honneur de la mairie, la Musique des Equipages de la Flotte exécuta un pas redoublé.

M. Boyrie, maire de Tarbes, dans son allocution de bienvenue, devait notamment déclarer :

« Notre cité est très honorée d'avoir été choisie pour siège de cette importante réunion. Je salue tous les congressistes, les présidents et directeurs des sociétés musicales fédérées des Hautes-Pyrénées, auxquels j'exprime toute notre sympathie, et tout particulièrement MM. Ehrmann, président d'honneur, et Semler-Collery, président actif.

« C'est aussi grâce à ce congrès que les Tarbais pourront entendre la célèbre Musique des Equipages de la Flotte de Toulon.

« Sa réputation est depuis longtemps venue jusqu'à nous et nous nous réjouissons de l'occasion attendue qui nous est offerte.

« Nous nous retrouverons demain en ce même lieu, après que certains d'entre vous aient assuré la tâche délicate de distinguer entre les phalanges toutes méritantes, celles qui

par leur travail et leur talent figureront au palmarès de ce concours ».

La médaille de la ville de Tarbes a été remise aux personnalités suivantes : M. Ehrmann, président d'honneur de la Confédération ; le commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération musicale de France ; le capitaine Janssen, chef de la Musique des Equipages de la Flotte, et M. Imbert, sous-chef.

Dans une courte allocution, M. Semler-Collery a remercié le maire de Tarbes. Il a dit son émotion de retrouver de vieux amis tels que M. Guilhaumenc, président des Sociétés musicales des Hautes-Pyrénées, et Maître Jacques Lamy, directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Tarbes.

M. Semler-Collery a remis un diplôme d'honneur à M. Boyrie pour services rendus à la cause de la musique populaire.

Offert par la Municipalité un banquet fut servi à « La Caravelle », une gerbe a été déposée par M. Guilhaumenc et le président de la CMF au monument aux morts.

Le compte rendu des deux magnifiques concerts donnés par la Musique des Equipages de la Flotte paraîtra dans le prochain numéro du Journal.

PALMARES HARMONIES

Division d'honneur. — Union Philharmonique de Nantes, directeur M. Carlier ; 1er prix à l'unanimité, félicitations au chef, coupe Marc Delmas.

Division supérieure - 1ère section. — Harmonie municipale de Clermont-Ferrand, directeur M. Giot, 1er prix à l'unanimité, félicitations au chef. Prix de 500 F offert par le Ministère des Affaires Culturelles.

Première division - 1ère section. — Harmonie Aucitaine, directeur M. Wilhelm, 1er prix à l'unanimité, coupe de Selta ; Harmonie Paloise Municipale, directeur M. Lacaze, 1er prix ascendant, félicitations au chef. 1 vase de Sèvres offert par le Ministère des Affaires Culturelles ; Harmonie Municipale d'Oléron-Sainte-Marie, directeur M. Ladousse, 1er prix à l'unanimité, coupe du Lions-Club.

Première division - 2ème section. — Harmonie Municipale Orthézienne, directeur M. Maréchal, 1er prix ascendant, prix de 500 F offert par la Maison Couesnon ; La Lyre Sainte-Christolyenne, directeur M. Etié, 1er prix ; Harmonie de Parentis en Boris, directeur M. Visquet, 1er prix ; Philharmonique de l'Isle-en-Jourdain, directeur M. Bousquet, 1er prix ascendant, prix de 300 F offert par le Ministère des Affaires Culturelles.

Deuxième division - 1ère section. — Harmonie de Neuville du Poitou, directeur M. Baguerre, 1er prix ascendant, coupe de la Chambre de Commerce des Hautes-Pyrénées ; Union musicale de Lourdes, directeur M. Duclos, 1er prix ascendant, coupe Conseil général ; Harmonie Municipale de Villeneuve-sur-Lot, directeur M. Raynal, 1er prix ascendant, coupe de la Chambre d'Agriculture ; Musique Municipale de Salon-de-Provence, directeur M. Jaubert, 1er prix à l'unanimité, coupe du Comité départemental tourisme.

Deuxième division - 2ème section. — Harmonie des Lacs de Biscarosse, directeur M. Visquet, 1er prix ; Amis de la musique - Harmonie Sainte-Cécile-Monstesquieu Volvestre, directeur M. Arnaud, 1er prix ascendant, coupe de l'Association Commerce Tarbais ; Union Musicale des Sans-Soucis Castelnaudary, directeur M. Rauty, 1er prix, coupe de la quinzaine

commerciale de Tarbes.

Troisième division - 1ère section. — Harmonie Municipale de Fleury-lès-Aubrais, directeur M. Brisard, 1er prix ascendant, coupe des ACPG.

Troisième division - 2ème section. — Union Musicale d'Yzeures-sur-Creuse, directeur M. Galaud, 1er prix à l'unanimité ; Harmonie Couronnaise, directeur M. Renaudeau, 1er prix.

FANFARES

Division supérieure - 1ère section. — Fanfare Sainte-Marguerite-de-Gradiignan, directeur M. Dupart, 1er prix ascendant, félicitations au directeur, prix de 1.000 F offert par la Maison Couesnon.

Troisième division - 2ème section. — Evell Roquecourbain, directeur M. Laval, 1er prix ascendant, félicitations au chef.

FORMATIONS JUNIORS

Fanfare de l'EM de Villeneuve-sur-Lot, mention excellent, coupe Jeunesse et Sports ; Musique Municipale de Biéras, directeur M. Pomard, mention excellent, vives félicitations au directeur, trompette offerte par la Confédération Musicale de France.

BATTERIES-FANFARES

Deuxième division - 2ème section formation n° 1. — Fanfare municipale de Salon de Provence, directeur M. Saragossa, 1er prix à l'unanimité, félicitations au directeur, coupe de la Caisse d'Épargne ; Batterie-Fanfare de Clermont-Ferrand, directeur M. Giot, 1er prix à l'unanimité.

Formation n° 2 Supérieure - 1ère section. — Alerte Mazametaine, directeur M. Montagut, 1er prix.

1ère section. — Fanfare municipale de Chantecler, directeur M. Bouchels, 1er prix ascendant, félicitations au directeur, coupe nouvelle République.

Formation n° 3 Supérieure - 2ème section. — Entente de Bassens-Lormont, directeur M. Marbouty, 1er prix ascendant, 1 clairon offert par la Confédération Musicale de France.

FANFARES DE TROMPETTES

Supérieure - 2ème section : stève Minervols, directeur M. Dreville, 1er prix à l'unanimité.

1ère division - 2ème section. — Fanfare « La Méroise », directeur M. Gabourg, 1er prix ascendant, coupe de la Ville de Tarbes.

ACCORDEONS

Excellence - 2ème section. — Accordéon-Club Villeneuvois, directeur M. Vogler, 1er prix.

1ère division - 2ème section. — Accordéon-Club de Semeac, directrice Mme Coartrine, 1er prix ascendant, coupe Syndicat d'Initiative.

CHORALES MIXTES

Deuxième division - 2ème section. — Chorale populaire mixte de Toulouse, directeur M. Tugnon, 1er prix ascendant, 1 vase de Sèvres.

2ème Division, 1ère section. — Chorale mixte du Lycée de Carnaux, directeur M. Canivenc, 1er prix.

PALMARES

CONCOURS FOLKLORIQUE

La Palladienne de Monaco : 1er Prix, à l'unanimité ; coupe du conseil général.

La Villanelle (Suisse) : 1er Prix, à l'unanimité ; coupe de la ville de Tarbes.

La Fratric des Marins et Cotelis Jambots (Belgique) : 1er Prix, à l'unanimité ; coupe de la Jeunesse et des Sports.

Saxophones
Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...



Dolmet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35

78 - MANTES-LA-JOLIE

la Grande Marque

Française

catalogue franco sur demande

Conférence de presse du
Comité du 1% du budget
de l'Etat aux affaires
culturelles au théâtre de
l'Atelier à Paris
le 20 mai 1970

Grâce à la sympathie de M. Jean Barsac pour notre mouvement, la salle du théâtre de l'Atelier avait été mise à notre disposition pour cette conférence.

Le comité, sous la présidence de M. Albert Ehrmann, président du Comité de Liaison pour la Sauvegarde de la Musique et président honoraire de la C.M.F., assisté de M. Jack Ralite, vice-président de la Fédération nationale des Centres Culturels Communaux, de M. Jean Milhau, président de l'Union des Arts Plastiques ; du peintre James Pichette, de Mme Laurence Monteil, secrétaire administratif du Comité et de M. Lucien Le

Marelec, secrétaire administratif également, a ouvert cette réunion à 11 h. devant une assemblée très nombreuse comprenant, outre les journalistes, d'éminentes personnalités et des représentants de toutes les associations membres du Comité du 1%.

M. Jack Ralite, rapporteur du Comité, dans une introduction précédant son remarquable exposé, expliqua le cheminement de cette campagne pour le 1% dont l'audience grandissante est en bonne voie pour atteindre l'ampleur d'envergure nationale souhaitée par ses initiateurs dès octobre 1968.

Des personnalités venant d'horizons divers, tels que MM. Maurice Escande, Henri Sauguet, Serge Baudo, Michel de Saint-Pierre, Pierre Paraf, Pierre de Boisdeffre, Paul Vialar, le duc de Brissac, Jean Dasté, etc., sont d'accord pour dire que le 1% est un début de solution.

A force d'ébranler l'opinion et les Pouvoirs Publics, cette campagne finira bien par atteindre son objectif.

Manifestations 1970

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
27 septembre 1970	LYON (Rhône)	Congrès Technique Fédéral.	M. Rolando, 6, rue Charles-Plasse, St-Fons (Rhône).
6 et 7 juin 1970	SILESTAT (Bas-Rhin)	Concours national et international de chant choral.	M. Marcel Laugier, président de l'Harmonie Chorale 1856, 2, avenue de la Liberté 67 - Silestat.
7 juin 1970	ROMORANTIN (Loir-et-Cher)	Concours national de musique	M. Lucien Bonois 31, cité des Grands Prés, à Romorantin (41)
21 juin 1970	FLOIRANGE (Moselle)	Concours fédéral et festival de musique.	M. Pierre Jacquet, président 11, rue Neuve Florange (Moselle).
21 juin 1970.	CABOURG (Calvados)	Concours International de Musique	M. Desoullas avenue Frères-Hurtado Cabourg
21 juin 1970	GRADIGNAN (Gironde)	Concours fédéral des batteries, et batteries-fanfars de l'Union des B. et B.-F. de la Fédération du Sud-Ouest.	M. Guillaume Jean 52, rue Victor-Hugo, La Grave d'Ambares (Gironde).
28 juin 1970.	CHALON-SUR-SAONE (S.-et-L.)	Concours international de musique. Toutes sociétés toutes divisions.	M. Claude Dutoz 20, rue Docteur-Mauchamp Chalons-sur-Saône (71).
6 et 7 juin 1970	MOITEAU (Doubs)	Congrès fédéral.	M. Camille Mercier au Tropleid, Morveau (Doubs)
6 et 7 juin 1970	VALS-LES-BAINS (Ard.-che)	Festival de musique. Congrès fédéral du Sud-Est.	M. Combier, président à Vals-les-Bains - 07. La Confédération Musicale de France 121 rue La Fayette Paris X ^e
6 et 7 juin 1970	VICHY (Allier)	Festival international de musique (C.I.S.P.M.). Attribution de « La Lyre d'Or de Vichy », réservé aux harmonies d'honneur, d'excellence ou de mérite.	M. Olhaguen, Président de la Fanfare, M. le Président de la Fanfare
7 juin 1970	PIERRE-BENITE (Rhône)	Festival de musique et de majorettes.	M. Pichem, secrétaire général, Lkase 02 - Tel. 82
7 juin 1970	FONTCHEVRE-SUR-TURDINE (Rhône)	Festival de musique et de majorettes.	Mme Lucie Laurent, présidente 1 rue de Flan-dre Fancek (57)
7 juin 1970	VILBERS-COTTERETS (Aisne)	Festival de musique organisé par l'Etoile de Rochefort.	M. Gérard Marché Président-Directeur de la société
7 juin 1970	FAMECK (Moselle)	Festival de musique	M. François Ver-here Mairie 42 - Charlieu.
7 juin 1970	ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-Maritime)	Festival de musique	M. Pousse, chef de musique des « Amis Réunis » La Ferrière (79)
7 juin 1970	CHARLIEU (Loire)	Festival de musique	M. Albert Coréler 102, route d'Audincourt, à Montbeliard (Doubs).
7 juin 1970	LA FERRIERE-EN-PARTHENAY (Deux-Sèvres)	Festival de musique	M. Vogh, Ecole de Musique, Saint-Dié (Vosges)
13 et 14 juin 1970	AUDINCOURT (Doubs)	34ème Festival de la Fédération musicale des Vosges, Festival avec épreuves de classement.	M. Collen Casimir de Charbonnières
13 et 14 juin 1970	SAINT-DIE (Vosges)	34ème Festival de la Fédération musicale des Vosges, Festival avec épreuves de classement.	M. Desserand, à Saint-Symphorien-d'Ozon
14 juin 1970	CHARBONNIERES-LES-BAINS (Rhône)	Festival départemental de Savoie.	M. Adam, Président à Moutiers (Savoie).
14 juin 1970	CORBAS (Rhône)	Festival départemental de Savoie.	M. Thermet à Lamiou (Ain)
14 juin 1970	UGINE (Savoie)	Festival départemental de Savoie.	M. E. Monod
14 juin 1970	LAGNIEU (Ain)	Festival de musique	M. Bouvier, rue Bigot à Blanzac.
14 juin 1970	NOUANS-LES-FONTAINES (Indre-et-Loire)	Festival de musique	M. Paul Bureau Maire, et Président de la Société M. G. SPANIER 2 bis, rue du Fort Bas-à-Bain.
14 juin 1970	RIANZAC (Charente)	Festival organisé par l'Amicale Saujonnaise.	M. Ballé à Henry (69)
14 juin 1970	SAUJON (Charente Maritime)	Festival fédéral.	M. J. Thiel chef de musique à Ligny-en-Barrois.
14 juin 1970	BASSE-HAM (Moselle)	Festival de musique et de majorettes.	M. A. Vettard, Président 53 Bid des Elais-Units (Lyon VIII) Président.
14 juin 1970	HERY (Somme)	Festival de musique et de majorettes.	M. A. Koessler
14 juin 1970	LIGNY-EN-BARROIS (Meuse)	Festival de musique et de majorettes.	M. Dorizon, 4, rue Gricourt, Tours (37).
20 et 21 juin 1970	LYON VIII (Rhône)	Festival France-Suisse de l'U. D. du Rhône et de l'Union des Sociétés musicales de Lyon.	Secréariat de la Fédération, 284, rue Vendôme (Lyon III)
21 juin 1970	SARRE-UNION (Bas-Rhin)	Grand Festival de musique et de majorettes.	M. S. Druget, Président à Mezierat (Ain)
21 juin 1970	L'VILLE-BOUCHARD (Indre-et-Loire)	Festival de musique et de majorettes.	M. Gagnepain, à Arves (Rhône)
21 juin 1970	MEZERLAT (Ain)	Festival du groupement musical Beaujolais-Villefranche.	M. Samson, Directeur de l'Harmonie
21 juin 1970	COGNAC (Rhône)	Festival de musique organisé par l'Harmonie Chambonnaise.	M. Antoine Girard 12 rue Venuste, Agds (34)
21 juin 1970	OHAMBOIN (Charente-Maritime)	Festival de musique et de majorettes.	M. Marcel MAUR, Président 6 rue du Moulin à Cousances-aux-Forges (55)
21 juin 1970	AGDE (Hérault)	Festival de musique et de majorettes.	M. René Thiriet, vice-président 8, rue Général-Gibou, Woippy (57)
21 juin 1970	COUSANCES-AUX-FORGES (Meuse)	Festival de musique organisé par « l'Etoile de Cousances ».	M. Giraud, Président 1er adjoint au Maire.
21 juin 1970	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique 40ème anniversaire de la Fête des Fraises.	M. Neyraud Marcel Président de l'Union Musicale Ardennaise
28 juin 1970	FOURAS-LES-BAINS (Ch.-Mart.)	Festival de musique organisé par « La Lyre Fournaise ».	M. Jacquy Barreau, La Roudry, Tabannac (Gironde)
28 juin 1970	ARFÈUILLES (Ailier)	Festival de musique organisé par « La Lyre Fournaise ».	Mme R. Consi, secrétaire, 52, rue de Gaulle
28 juin 1970	LE TOURNE (Gironde)	Festival de musique organisé par l'Union Musicale de l'Union Musicale (patronage de la FMO).	E. Schott, président 12, rue de la Liberté, Haute-Yutz (57)
28 juin 1970	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival de Batteries et Batteries-Fanfars, organisé par l'Amicale Tournaise et l'Union des Batteries-Fanfars de la FSMO.	Fernand Nousse, président, route de Sierék
28 juin 1970	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival international de musique.	Ch. Passaguin « Les Cèdres » avenue du Parc Thionon (Haute-Savoie).
28 juin 1970	METRICH (Moselle)	Festival de musique.	Avant-Garde Saint-Jean en mairie
28 juin 1970	BONS (Haute-Savoie)	Festival de musique.	M. Bouvard, président à Ceysseral (01).
4-5 juillet 1970	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de la Fédération « Brete et Revermont ».	M. Joseph Krupp 15 rue du Parc-Distrot (Me-selle)
5 juillet 1970	POLLAT (Ain)	Festival de musique.	M. Guillaume Jean 52 rue Victor-Hugo, La Grave d'Ambures (Gironde)
5 juillet 1970	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique.	M. Thébaud, Directeur de la Société.
5 juillet 1970	LORMONT (Gironde)	Festival de musique.	M. Couduillon
5 juillet 1970	SURGERES (Charente-Maritime)	Festival de batteries fanfars organisé par l'Entente Bassens-Lormont et l'Union des B. et B.F. de la Fédération du Sud-Ouest.	M. A. Guillon
5 juillet 1970	SALLANCHES (Haute-Savoie)	Festival de musique organisé par l'Harmonie et la Batterie-Fanfars.	M. R. Rainault
5 juillet 1970	FRANCHEVILLE (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. H. Legendre
12 juillet 1970	FRANCOISVILLE (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. P. Bruncau
12 juillet 1970	MONTHODON (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. P. Chatrieron
12 juillet 1970	MOSNES (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. Gérard Gacher, 25, Grande-Rue, Carche par Thionville (57)
12 juillet 1970	ST-NICOLAS-DE-BOURGUEIL (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. le Comte de Chabannes, à Odenas (Rhône)
19 juillet 1970	NEUILLE-LE-LERRE (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord)
19 juillet 1970	GARCHÉ (Moselle)	Festival de musique.	M. Brullon Emile, Maire de La Courade.
19 juillet 1970	ODENAS (Rhône)	Festival du groupement des 3 cantons.	M. le président du Comité de coordination des fêtes - Hôtel de Ville Avignon (84).
26 juillet 1970	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	4ème Festival international de musique, placé sous le patronage de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.	
2 août 1970	LA NOUVE-SAINTE-MARIE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival réservé aux sociétés de l'Île-de-Fr.	
15 août 1970	AVIGNON (Vaucluse)	Festival international de musique.	

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres
signes ou intervalles + T.V.A.

OFFRES D'EMPLOIS

- L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musiciens clarinettes, saxos, trombone, basses, un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (69). Un poste de jardinier est vacant à la ville.
- Recherchons musiciens dans les pupitres anches (saxo-clarinettes) et proposons emplois dans diverses branches. Ecr. au journal avec précisions sur emplois demandés, sous numéro 775.
- Harmonie 2ème D, 1ère section, recherche bons instrumentistes : clarinète, basses, cuivre, flûtes, hautbois. Emplois et logements offerts dans toutes les professions.

Adresser référ. à M. R. VATINET, secrétaire, 8, rue R-Poincaré, RAM-BOUILLET, (Yvelines).

- AVRANCHES (Manche) 11.000 habitants, ouvre concours sur titres et épreuves pour recrutement directeur école municipale de musique, harmonie et orchestre. Traitement indiciaire assimilable à professeur Ecoles Nationales de Musique. Adresser candidature à mairie d'AVRANCHES, avant le 15 juin 1970.
- REGION EST (88) Harmonie recherche sous-chef de Musique, ou bon musicien capable de secondier le chef et assurer instruction d'élevés. Possibilité travail et logement. Ville de 4.000 habitants, industrie du bois. Adr. candidature avec curriculum vitae au journal sous numéro 782.
- Par suite de démission honorable de son chef, la Musique Militaire « LES ARMES REUNIES » de la Chaud-de-Fonds, fondée en 1828, classée en catégorie « Excellence » cherche un nouveau DIRECTEUR. Etrée en fonction le 1er Janvier 1971 ou date à convenir. Les personnes intéressées par ce poste, sont priées de s'adresser,

par écrit, au Comité de la Musique Militaire « LES ARMES REUNIES » Paix 25, CH 2300 - La Chaux-de-Fonds, (Suisse).

- Entrepris recherche ménage mari ouvier qualifié pose revêtement sol musicien basse si b ou baryton, femme susceptible tenir magasin et assurer comptabilité, logement 5 pièces assuré. Ecr. M. BERNIGAUD, place des Fossés (71) LA CLAYETTE.
- MUSIQUES MILITAIRES
- LA MUSIQUE DES EQUIPAGES DE LA FLOTTE DE Toulon possède des places vacantes dans les pupitres suivants : Flûte, clarinette si b, saxophone, trombone à coulisse, basse si b. Pour tous renseignements, s'adresser au chef de musique, le capitaine JANSSEN.
- LA MUSIQUE DE LA 3ème REGION MILITAIRE A RENNES, réserve des places de musiciens aux jeunes gens qui voudront bien se faire connaître au chef de musique de la 3ème R.M., 4ème T.I. - B.P.M. 103 (35) RENNES et quel au moins 3 mois avant l'inscription.

DEMANDES D'EMPLOIS

- Femme 35 ans, ayant travaillé 10 ans Editions Musicales comme facturière manuscrite, vende musiquée, tenue compte client (C.S.M.) achat et vente Luthérie, cherche emploi similaire. Ecr. au journal sous n° 777 qui transmettra.
- 42 ans, marié sans enfant, titulaire Conservatoire de Paris, 1er Prix Conservatoire d'Alger, grande expérience pédagogique en solfège et tous les cuivres. Cherche place stable et définitive dans région indifférente, si poste valable. Peut assurer, le cas échéant, direction. Livre au 1er septembre. Ecrire au journal sous le n° 778.
- 24 ans, marié, 2 enfants, ex-musicien Musique des Equipages de la Flotte excellentes réf., 1er Prix de Conservatoire Nat. pour le saxo et la clarin. Niveau d'études 1ère partie Bac. Enseignait dans Ecoles Musique, cumulé souhaité avec emploi municipal (prof. éventuelle pour région Sud-Est. Ecr. à M. Daniel MARTIN, 15, rue Louis-Leprieux, quartier de Siblis, Toulon (83).

OCCASIONS

■ A. V. Trompette Courtois ML Conservatoire Ut et Sib, étui 250 F. tromp. AUGU étui 100 F. saxo-tenor S.M.L. étui 450 F. violon étude, étui, 80 F. violon Kuvellix, étui 200 F. archet C.B. Fétique, 150 F. Ecr. M. BERDIER, 36, rue des Roses 31-SAINT-JEAN-L'UNION.

■ Cherche cornet à pistons, bon état. Ecr. journal sous n° 778.

■ A VENDRE clarinette en la « SELMER », clés argentées. Très bon état. Ecr. journal sous n° 779.

■ Suis acheteur contrebasse 4 pistons si b et soubassophones si b et mi b, bon état. Ecr. au journal sous n° 780.

■ Suis acheteur trompette Ut, bon état. Ecr. au journal sous n° 781, qui transmettra.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devs sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

■ Pupitre de poche pour Harmonie et Fanfare, primé Concours Lépine, Paris. Mle Déposé unique sur le Marché Européen, documents gratuits. Ets TAIMIOT, (36) ARGENTON (Indre).

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES : 26.235,40.
M. Cals Félix, 3, rue Bardinet, Paris (14ème) : 20,00 F.
Total général à ce jour : 26.255,40 francs.

VIENT DE PARAITRE

« TIMBRES ET AIRS VARIES »
Poèmes de F. BARBET
Profess. d'Ed. Musicale
au Lycée Gauguin
PAPEETE (TAHITI)
Editions de LA REVUE MODERNE
14, rue de l'Armorique
PARIS-XV'

Mise à jour de l'annuaire de la C.M.F. :

Ainsi que nous en avons reçu l'assurance par l'Editeur de l'annuaire, lors de notre dernier Congrès, il est procédé actuellement à sa mise à jour. En conséquence les Présidents de nos Fédérations sont invités à renvoyer d'urgence les épreuves corrigées qu'ils vont recevoir incessamment. Par avance nous les en remercions.

Festival de la Musique à la Foire de Paris

du 1er au 10 mai 1970

Grâce à l'obligeance de M. Fournet un stand a été mis à notre disposition.

Cette initiative, suivie par la S.A. C.E.M. nous a permis d'enregistrer un résultat positif quant à l'intérêt du public pour la musique.

De nombreux adhérents de province, agréablement surpris par notre présence, se sont montrés satisfaits de voir qu'à Paris, la Confédération Musicale de France prenait une part active à toutes les manifestations en faveur de l'art musical.

Des photos d'harmonies, batteries, orchestre d'accordéons, de stages, tant en France, qu'à l'étranger et des graphiques ont montré à tous ceux qui n'étaient pas au courant de nos activités, le travail de la C.M.F.

Des journaux et brochures de la Confédération Musicale de France, ont été largement distribués, ainsi que des bulletins d'abonnement au journal réclamés par certains visiteurs particulièrement intéressés. Madame Laurence Montell a assuré la permanence.

M. Roger Dumaine, directeur du Cabinet de M. Edmond Michelet, Ministre des Affaires Culturelles a bien voulu nous faire l'honneur de présider le concert d'ouverture. Celui-ci s'est déroulé le 4 mai, en présence d'éminentes personnalités et d'une nombreuse assistance.

Des concerts ont été donnés durant le Festival par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, sous la direction de son chef, Désiré Dondéyne, par le 5e R.I. de Versailles, sous la direction du capitaine Grell, par Roger Bourdin, flûtiste, et Michel Elmer, compositeur, ainsi que par diverses personnalités et artistes de variétés.

Ces concerts ont reçu un accueil chaleureux et l'année prochaine nul doute que ces manifestations prendront une plus grande envergure en raison de l'enthousiasme des auditeurs.

Editions Musicales TRANSATLANTIQUES

14, avenue Hoche, PARIS-8ème — Tél. 924-01-46

Morceaux de Concours du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris pour Instruments à Vent

- FLUTE**
— Georges HUGON SONATE (1965)
— Jean RIVIER BALLADE (1966)
- CLARINETTE**
— Désiré DONDEYNE TRIPTYQUE (1969)
— Ida GOTKOVSKY CONCERTO (1968)
- SAXOPHONE**
— Ida GOTKOVSKY CONCERTO (1966)
- BASSON**
— Odette GARTENLAUB SONATINE (1959)
— Odette GARTENLAUB PROFILS (1966)
— Ida GOTKOVSKY VARIATIONS CONCERTANTES (1970)
— Marc VAUBOURGOIN CONCERTO (1968)
- COR**
— Jean FRANCAIX DIVERTIMENTO (1959)
- TROMBONE**
— Gilles BOIZARD DIPTYQUE pour Trombone basse (1967)
— Georges HUGON INTRODUCTION (1961)
- TUBA**
— Jacques MURGIER CONCERTSTUCK (1961)
- SAXHORN**
— Désiré DONDEYNE SONATINE in C (1967)
— Maurice FRANCK PRELUDE ARIOSO et RONDO (1969)

ŒUVRES NOUVELLES CONTEMPORAINES QUATRE GRANDS "CONCERTI" pour Clarinette

- J.-P. BEUGNIOT CONCERTINO
— Jean FRANCAIX CONCERTO
— Ida GOTKOVSKY CONCERTO
— Jean RIVIER CONCERTO

ŒUVRES CLASSIQUES pour Clarinette

- DEVIIENNE PREMIERE SONATE
LANCELOT J. QUINZE ETUDES d'après Berbiguier, Cramer et Kaiser
- LANCELOT J. VINGT-CINQ ETUDES Faciles et progressives d'après Grünwald Kayser et Hermann
- LANCELOT J. VINGT-SIX ETUDES ELEMENTAIRES d'après Dancla, Wohlfahrt
- PRANZER J. TROIS DUOS CONCERTANTS pour deux clarinettes en 3 cahiers (Révision et annotation de J. Lancelot)

"CONCERTI" CÉLÈBRES pour Trompette avec accompagnement de Piano

- BONDON J. CONCERT DE PRINTEMPS
HUMMEL CONCERTO en Mi
STRADELLA SONATE DE CONCERT
TELEMANN SONATE DE CONCERT
TORELLI CONCERTO en Ré majeur



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

ALSACE

TERGNIER
Devant une salle comble, concert de gala de l'Union Musicale et de la Lyre

C'est avec une vive satisfaction que M. Locqueneux, directeur des deux sociétés de musique vit la salle des fêtes se combler rapidement, ce qui est pour lui un réconfort et une récompense aux efforts déployés pendant toute une année.

Dans l'assistance, nous avons aperçu M. le docteur Cerf, maire de Tergnier, sous la présidence d'honneur de qui avait été placée la soirée : MM. Fontaine et Bourdon, respectivement président de l'Union Musicale et de la Lyre ; M. Legrand, vice-président de l'Union Musicale ; MM. Debare et Dermigny, vice-présidents de la Lyre ; Mme Perrie, directrice du CES ; MM. Doffin et Ronsin, adjoint au maire et conseiller municipal ; M. Andries, receveur des PTT, etc.

Le programme était de choix et comprenait notamment l'exécution d'une fantaisie sur l'Arlésienne par la Symphonie et d'une suite sur Mireille par l'Harmonie, et les très nombreux spectateurs furent satisfaits ; outre les deux sociétés musicales, les Ternois furent très heureux de retrouver « Les Pipeaux » ; le quintette Marcel de Laon sut se faire apprécier, l'ensemble vocal de Beauvais dont la valeur n'est pas surfaite, justifiant les six prix internationaux qui lui ont été décernés. Les jeunes danseuses et danseurs du CES de Mines Ronsin et Papiax surent faire apprécier leurs danses folkloriques allemandes et furent bissés par une salle déchaînée. Les élèves de l'école de musique, petits et grands, prouvèrent la qualité de leurs professeurs : Mme Kurman et M. Lopez Franck Christmanns, primo des illusionnistes qui passait en fin de programme, proposa ses très bons numéros à une salle déjà fatiguée et ils ne furent pas tous appréciés à leur juste valeur.

M. Fontaine, au cours de l'entracte, avait en son nom et en celui de M. Bourdon, président de la Lyre, remercié M. Locqueneux des efforts qu'il déploie tout au long de l'année pour que vive la musique ternoise, les musiciens, amis venus aider leurs collègues ternois, le maire et la municipalité de l'aide apportée chaque année, puis il dit tout son contentement de voir la foule des spectateurs venus cette année prouver une fois encore que la musique n'est pas morte à Tergnier.

en tenant compte de la valeur des éléments à sa disposition. C'est aussi une démonstration convaincante quand la réussite est au bout. Et le moindre doute n'était plus permis à l'issue du concert.

A tout seigneur, tout honneur : Beethoven d'abord. Concession à la célébration du bi-centenaire ? Peut-être ; mais aussi intérêt à puiser dans l'immense héritage d'un génie avec la certitude de trouver une œuvre qui impose l'admiration. En l'occurrence ce fut l'ouverture pour une musique de scène écrite en 1811 pour la tragédie de Goethe, Egmont. Sous l'impulsion de son chef, l'Harmonie sut mettre en relief le caractère dramatique de cette ouverture où apparaissent les principaux traits de l'action : grandeur et héroïsme. Injustement dédaignée de nos jours, la Rapsodie Norvégienne a pourtant établi la renommée de La'o avant la consécration définitive apportée par le Roi d'Is. Il est vrai quelle recèle de nombreuses beautés. Après une vibrante introduction, un motif léger et aérien n'est pas sans évoquer les plus belles pages des Dances Norvégiennes de Grieg. La seconde partie de l'œuvre est un thème grave et méditatif, suivi d'une brillante fanfare. L'exécution comba les plus difficiles ; le mérite des exécutants et de leur chef est proportionnel à la difficulté de la partition.

Sylvia, de Debües, s'intercala entre Coppélia et Lakmé. Son style est d'une égale pureté, depuis le prélude avec ses sonneries de cor jusqu'au cortège de Bacchus dont le faste et la splendeur font de lui une conclusion toute indiquée pour cette suite de ballet dont l'interprétation rallia tous les suffrages. Sibélius est pour la Finlande ce que Grieg est pour la Norvège, c'est-à-dire le compositeur national le plus significatif. Une de ses œuvres les plus populaires est la valse triste extraite de la suite Kuolema. Cette page d'une mélancolie pénétrante malgré son rythme de danse a présenté le plus vif contraste avec la célèbre Polonaise de Chopin qui l'avait précédée ; contraste encore accentué par la Danse du Sabre, effrénée et spectaculaire à souhait, qui ouvre la suite de ballet Gayaneh et où Khatchaturian s'est inspiré du folklore de son Arménie natale. Forgy and Bess est peut-être l'aboutissement des recherches de Gershwin quant à un langage raffiné et populaire à la fois, deux choses semblant inconciliables à première vue.

L'Harmonie donna une fort belle exécution d'une sélection de cet ouvrage pour terminer avec Modern Story, une fantaisie jazz de Dargenzz, bissée à la suite d'applaudissements enthousiastes.

Applaudissements prouvant bien tout le plaisir que le public a éprouvé à ce concert où la preuve fut faite une fois de plus que l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg s'est hissée au niveau le plus élevé grâce au talent de musiciens mis en valeur par la direction avisée d'un chef conscient des possibilités s'offrant à lui et les exploitant au mieux.

ALSACE MUSIQUE

Le grand concert de l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg du 19 avril 1970

Le concert, donné par l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg le dimanche 19 avril au Palais des Fêtes, avait attiré un très nombreux public qui sait maintenant à quel s'en tenir au sujet de cet ensemble. Car présenter des œuvres de compositeurs se situant aux antipodes les uns des autres, tels Beethoven et Gershwin, Debües et Khatchaturian, représente une gageure qu'il n'est pas donné à tout le monde de tenir valablement. C'est donc un risque certain qu'a pris M. Caron, mais un risque calculé



TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318 m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY

(Tous les 15 jours, le dimanche, de 14 h. 30 à 14 h. 50)

- 12 JUILLET 1970 :
Petit Lapin, polka, Francis Popy ; Chic-au-Ré, schottisch, F. Romain ; Violetta, mazurka pour clarinette (soliste) ; Armand Medous ; F. Deydier ; L'Ange des Concerts, valse, E. Marsal ; Le Mascadin, quadrille, Sauvan.
- 26 JUILLET 1970 :
Le Corso Blanc, polka-marche, H. Tellam ; Bella Elisa, schottisch, Alex Loger ; Gentillette, mazurka pour clarinette (soliste) ; Armand Medous ; F. Deydier ; T'en souviens-tu ? valse, Victor Turine ; La Fille du Tambour-Major, quadrille tiré de l'O.C. de Jacques Offenbach, par Etienne Mullot.

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

CENTRE

Reunion du Comité de Direction
du 12 avril 1970, à 10 h. 30, à
l'Hôtel de Ville de Vichy

Etaient présents : Mlle Besson, MM. Relin, Wegl, Deigouffre, Dr Defray, Vidal, Dubat, Julien, Blazet, Moreau, Champault; excusés : MM. Martinet et Troubat; absent : M. Marlin.

Après avoir excusé MM. Martinet et Troubat, en leur exprimant des vœux de meilleure santé, et demandé à M. Julien de bien vouloir assurer la secrétariat de séance, M. Relin ouvre la séance.

Il lit la conclusion du rapport sur la réunion du Conseil d'administration de la Fédération des Sociétés musicales du Centre en date du 12 octobre 1969. Il demande que les débats qui vont suivre se déroulent dans l'amitié et la parfaite entente. Il passe ensuite la parole à M. Wegl.

Celui-ci rappelle que le Conseil d'administration de la Fédération pour le département du Puy-de-Dôme a, dans sa séance du 12 octobre dernier, demandé son autonomie. Les réunions qui ont fait suite n'ont fait que confirmer cette décision. Puis M. Wegl fait un long exposé sur les réformes qu'il a demandées depuis fort longtemps, qui n'ont jamais été prises en considération et qui lui semblent nécessaires tant pour les jeunes élèves que pour les professeurs ou directeurs de sociétés. De plus, il affirme que pour pouvoir agir avec succès sur le plan départemental, il est absolument nécessaire que cette autonomie soit réalisée, les Conseils généraux ou les services de l'Education Nationale ne reconnaissant pas la Fédération du Centre comme entité départementale. Il demande toutefois que cette rupture de vis-à-vis de la F.M.C. soit considérée comme un besoin matériel et non une cassure au sein de cette Fédération.

M. Relin confirme cette idée que cette séparation se fera seulement sur le plan technique, mais non sur le plan moral.

M. Vidal ajoute que son département suit l'exemple du Puy-de-Dôme et il précise également que l'éducation musicale doit se faire de façon moderne et fait un long exposé sur cette matière.

M. Relin reprend la parole et estime que cette séparation sur laquelle personne n'a l'intention de revenir, mais d'accepter, doit être traitée sur le plan juridique. On peut considérer, qui compte tenu de la décision du Puy-de-Dôme et du Cantal de quitter la F.M.C., les quatre autres départements resteront groupés sous le nom de F.M.C. Le Puy-de-Dôme et le Cantal formeront la Fédération d'Auvergne. Compte tenu de la modification des statuts qui découleront de cette séparation, celle-ci devra vraisemblablement faire l'objet d'une assemblée générale extraordinaire afin que la déclaration à la Préfecture et la parution au « Journal Officiel » soit légale. Il est précisé de façon formelle qu'une société ayant son siège sur le territoire d'une Fédération ne pourra adhérer à l'autre Fédération.

La Fédération d'Auvergne devra faire une demande d'agrément à la Confédération musicale de France, à laquelle la F.M.C. donnera un avis favorable.

En ce qui concerne la répartition des fonds entre les deux fédérations, elle se fera :

— au prorata du nombre de sociétés et de timbres de cotisation de musiciens en ce qui concerne l'année en cours ;

— au prorata du nombre de sociétés pour le reliquat des exercices clos ;

— les subventions accordées par les Conseils généraux, pour l'année en cours acquises à la Fédération groupant ces départements ;

— un liquidateur devra être désigné par département. Il serait possible que ce soit le vice-président départemental.

En ce qui concerne les assurances, la situation actuelle restera en état jusqu'à fin septembre 1970. Au 1er octobre, M. Deigouffre refusera toute cotisation émanant de sociétés de la Fédération d'Auvergne.

Pour ce qui est des examens fédéraux 1970, ils continueront à se faire sous l'égide de la F.M.C. la nouvelle situation ne devant prendre effet que du 1er octobre 1970.

Pour ce qui est des récompenses et médailles aux musiciens et sociétés, c'est M. Relin qui en attendant que de nouvelles dispositions soient prises au point de vue administratif, recevra de la part des vice-présidents départementaux toutes les demandes de diplômes et médailles.

Pour le drapeau fédéral, celui-ci étant brodé au nom de la F.M.C. ne peut que lui revenir. A ce sujet, M. Wegl signale et demande qu'étant donné la valeur de ce fanion, une disposition spéciale — voire pécuniaire — soit envisagée pour la F.A.

Pour faire face aux examens 1970 et aux demandes de diplômes, Mlle Besson commandera 5.000 diplômes d'élèves et M. Wegl fera de même pour les médailles. Le reliquat de ces imprimés et médailles, en fin d'année, sera remis à la F.M.C. mais son montant entrera en ligne de compte pour la répartition de l'actif de la Fédération.

Le C.C.F. restera au nom de la Fédération. Pour ce qui est du livret de Caisse d'Epargne, Mlle Besson lui quittera le compte au profit du C.C.F. et il sera éventuellement ouvert un nouveau compte « Caisse d'Epargne » pour la F.M.C. nouvelle formule. Le nouveau responsable du C.C.F. sera désigné lors de l'élection du nouveau bureau de la F.M.C.

En ce qui concerne les archives des départements du Puy-de-Dôme et du Cantal, les dossiers qui sont en possession de M. Relin seront remis à M. Wegl.

Après toutes ces mises au point acceptées à l'unanimité des membres présents, M. Relin passe aux autres questions, qui sont encore du ressort de la F.M.C. ancienne formule.

Une coupe de la F.M.C. ainsi que le patronage sont accordés pour le Festival d'Arfeuilles.

Une autre coupe sera remise pour le festival international de la Lyre d'Or de Vichy (6 et 7 juin).

Il donne lecture d'une lettre de M. Ehrmann qui remercie chaleureusement la F.M.C. pour le cadeau offert à l'occasion de son départ de la CMF.

Il remet à chacun une photo-copie d'une lettre de la CMF en date du 8 avril concernant les réponses des parlementaires aux vœux adressés et l'émission de l'ORTF, « Les Musiciens du Soir ».

M. Relin donne ensuite la parole à ceux qui auraient une question à poser.

M. Moreau demande que les statuts de la SACEM lui soient fournis. Il donne connaissance du festival qui aura lieu à Saint-Mory le 3 mai prochain. Le patronage de la F.M.C. lui est accordé et une coupe sera offerte à cette occasion.

Enfin il demande si une société d'accordéon peut s'affilier à la F.M.C. Il lui est bien sûr répondu affirmativement.

Aucune autre question n'étant posée, M. Relin lève en séance à 13 h. après avoir reconnu la parfaite tenue de cette réunion et remercié chacun des participants.

Le secrétaire de séance, Jean JULIEN.

ALLIER
MOULINS
Théâtre Municipal

Samedi 25 avril 1970, à 21 h., concert sous la présidence de M. le préfet de l'Allier et de M. le maire de Moulin.

PREMIERE PARTIE : « Triana de la Suite (Iberia) », J. Albeniz ; « Prélude et Fugue en si b mineur », J.-S. Bach ; « Suite pour Quatuor de Trombones », D. Dondeyne (MM. Burlat, Gautherot, Bernard, Reynaud) ; « Jeux d'eau », M. Ravel ; « Ballade en sol mineur », F. Chopin. Au piano, Claude-Philippe Durand, professeur au Conservatoire de Moulin.

DEUXIEME PARTIE : Harmonie municipale (direction, Emile Fossez) : « Egmont » (ouverture), L. v. Beethoven ; « Suite Elisabethine » ; A. Prélude, B. Dancerie, C. Cortège, D. Scharzo, E. Finale, J. Ibert ; « Chant Lyrique », F. Decruck ; (saxophone alto, Jean Callendret, professeur au Conservatoire de Moulin) ; « Symphonie en ré mineur » (1er mouvement), C. Franck.

VICHY

Centre Culturel Valéry-Labraud, dimanche 19 avril 1970, à 17 h., grand concert donné par l'Harmonie municipale de Vichy (direction, André Relin).

PROGRAMME : « Hymne officiel de la Confédération Musicale de France, Roger Boutry ; « Le Freschuitz » (ouverture) C.-M. Weber (transcription de P. Dupont) ; « Les

Goyescas » (Intermezzo) E. Granados (transcription de P. Dupont) ; « Les clarinettes en récréation », Paul Rolin ; divertissement pour le pupitre des lères clarinettes, clarinette solo, M. Albert Besset (sous la direction du compositeur) ; « Finlandia » (poème symphonique) Jean Sibelius (transcription de J. Molenaar) ; « Musique aux quatre vents » (suite de jazz) Roger Roger ; 1) Scène du train ; 2) Intermezzo (trompette solo, M. Lucien Guyard) ; 3) Adieu Shanghai ; 4) Chevauchée caennaise ; « Marches et refrains de l'Empire », arrangement de R. Fayeulle, par l'ensemble des tambours sous la direction du tambour-major André Lafaye, avec l'accompagnement de l'Harmonie. (Présentation par M. Victor Dutriez, directeur-adjoint).

CORREZE

L'Union des Sociétés musicales de la Corrèze, réunies en assemblée générale le jeudi 12 mars 1970 a entendu le rapport moral du secrétaire général et le rapport financier du trésorier général, tous deux approuvés par l'assemblée.

Il est ensuite procédé à l'élection du bureau, à la demande générale, le vote a lieu à main levée et donne les résultats suivants :

Président, M. Roger Dubat (vice-président de la F.M.C.) ; vice-présidents, M. Mery (Réveil Bellocois), M. Jardel (Entente musicale Briviste) ; secrétaire général, M. Marcel Durand (Les Enfants de Tulle) ; secrétaire général adjoint, M. Gimeno (Lyre Usselloise) ; trésorier général, M. P. Volsard (Réveil Bellocois).

Etaient représentés : Les Enfants de Tulle, la Batterie des Enfants de Tulle, La Lyre Usselloise, La Lyre Corrézienne, Le Réveil Bellocois, L'Entente Musicale Briviste.

Le Réveil Larchois s'était excusé et avait donné pouvoirs.

Absent : L'Étincelle Brancillaise. Le président remercie les délégués pour la confiance qu'ils ont bien voulu lui renouveler. Il félicite ses collaborateurs pour l'aide précieuse qu'ils lui apportent, en particulier

le secrétaire général, M. Durand et le trésorier, M. Lafont, qui hélas doit se retirer pour raisons familiales. Il souhaite la bienvenue au sein du Conseil d'administration à M. Volsard, nouveau trésorier général. Il regrette ensuite que toutes les formations corréziennes n'aient pas encore rejoint l'Union dont l'existence s'impose de plus en plus dans la période difficile que nous vivons et termine en souhaitant le ralliement de tous. La séance est levée à 23 heures.

THIERS
PUY-DE-DOME
Nécrologie

Nous venons d'apprendre avec stupeur la disparition soudaine de notre ami Paul Therre, président de l'Union Philharmonique de Thiers, membre du Conseil d'administration de notre Fédération depuis de nombreuses années.

Cette triste nouvelle nous a bouleversés. Paul Therre a été implacable en quatre jours par un mal implacable à l'âge de 55 ans. C'était un dévoué parmi les dévoués. Il aimait sa société par dessus tout et y consacrait le meilleur de son temps. Il avait été un des principaux artisans de la brillante réussite de notre congrès et de la fête fédérale qui s'étaient déroulés à Thiers les 21 et 22 juin 1969.

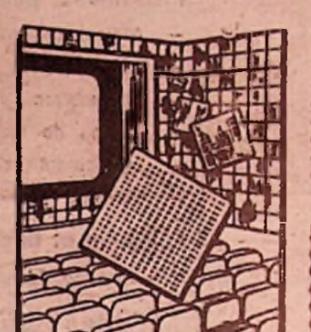
Ses obsèques ont eu lieu le 29 avril au milieu d'une foule d'amis. Il fut accompagné à sa dernière demeure par l'Union Philharmonique au grand complet et par de nombreuses délégations des sociétés locales et des sociétés musicales du département du Puy-de-Dôme.

Un suprême et vibrant hommage lui a été rendu par M. Chabanne, vice-président de l'Union Philharmonique de Thiers et par M. Wegl, président de la Fédération pour le Puy-de-Dôme.

Nous renouvelons à la famille du défunt, l'expression de nos condoléances attristées et de notre vive sympathie.

A. R.

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction
Acoustique
« GLASAL-PERFORE »
PHONELO



FIBROCIMENT
TRIEL (78-Yvelines)
Téléphone : 965.78.80
PARIS (17^e) :
3, rue Villaret-de-Joyeuse
Téléphone : 755.60.50
380.35.94

nombreux mélomanes présents, ravivés par ailleurs de la participation de toutes les sociétés de la ville : Le « Diari », groupe folklorique ; La Chorale « A Cœur Joie » ; l'Orchestre philharmonique.

Assistaient à cette belle soirée, M. Bouloche, maire, ancien ministre ; M. Vriez, président fédéral ; M. Ciapolino, secrétaire général de la Fédération ; M. Julliard, adjoint au maire, président du « Diari », etc. Une fois encore « Bravo Mombillard ».

Harmonie Municipale de Valdoie (T. de Belf.)

C'est dans la très jolie salle « Jeanne-d'Arc » que l'Harmonie de Valdoie a donné un concert qui a recueilli les suffrages d'un très nombreux public. Cette formation, présidée par M. Courtot et dirigée avec compétence par M. André Zemp, a fait preuve de solides qualités. La pièce maîtresse de la soirée a été la « Rhapsodie in Blue » avec au piano, Mlle Danièle Médard, 1er prix du Conservatoire de Belfort.

Harmonie Municipale de Beaucourt (T. de B.)

L'Harmonie de Beaucourt est une formation où prévaut l'élément jeune. Elle est ainsi doublement sympathique. Son président est M. J.-M. Dornon, tandis que M. Edmond Wendling en est le directeur.

Le concert que vient de donner l'Harmonie de Beaucourt, marque le renouveau de cette société plus que centenaire. Participaient également à ce gala, l'Ecole de danse « Pierre » et la Chorale de Dacie.

Voilà une formule qui a obtenu l'adhésion des nombreux spectateurs de Beaucourt et d'ailleurs.

Les « Musiciens du Soir » à la Télé du samedi

Consciente de l'intérêt que cela présente, l'ORTF vient de décider d'inscrire dans ses programmes, quelques 15 ou 20 minutes d'émission bi-mensuelle, consacrées à nos harmonies, fanfares et chorales.

C'est déjà un encouragement... Confiée à M. Serge Kaufmann et à ses techniciens, cette émission qui prend le nom des « Musiciens du Soir » est en main d'un personnel particulièrement compétent et diligent.

L'Harmonie des Usines Peugeot (Sochaux) a été la lère à figurer sur le petit écran. Présidée par M. Henri Ravello et dirigée par M. Daniel Zemp, la brillante Harmonie Peugeot a donné à la télé un concert de grande valeur, forte de ses 85 musiciens, épaulée par la chorale et dirigée par un chef dynamique. Seul maître de l'exécution : le « fond » et la « coloration ».

L'autre Harmonie de notre Fédération qui a été retenue pour figurer dans l'émission « Les Musiciens du Soir » est la « Lyre Belfortaine » — Harmonie municipale de Belfort — présidée par M. Jean Legay, maire de la ville.

La Lyre, créée en 1869, vient de célébrer son centenaire. Elle est dirigée par Richard Ciapolino, actuellement directeur du Conservatoire (école agréée d'Etat) et compte 70 exécutants, y compris la Batterie-Fanfara. Elle a été programmée sur l'ORTF le samedi 11 avril 1970. Sous la direction de son chef, la Lyre a donné deux morceaux, où se manifestaient le souci d'équilibre sonore et la précision rythmique.

Les témoignages de satisfaction recueillis par l'Harmonie Peugeot et la Lyre Belfortaine, de la part de nombreux téléspectateurs, proches ou lointains, connus ou inconnus, reflètent de l'intérêt que présentent de telles émissions. Il est donc à souhaiter que l'ORTF n'en reste pas là et multiplie les occasions aux harmonies, fanfares, orchestres symphoniques, chorales, de musiciens amateurs, valables, de se produire, par le truchement du petit écran, devant un public nombreux et intéressé.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Amicale des chefs et sous-chefs du pays de Montbéliard

Ménée par MM. Compagne (président) et Erard (secrétaire), l'Amicale s'est réunie au printemps à la mairie d'Éxincourt.

Examens fédéraux, morceaux imposés, notation, furent les principales questions traitées.

MM. Compagne et Erard, encouragèrent vivement chaque société à envoyer des délégués au prochain congrès de Moreau (6 et 7 juin).

Un festival régional aura lieu à Audincourt, une semaine plus tard : les 13 et 14 juin 70.

La fréquentation des stages peut être encouragée (dans la mesure où elle concerne des musiciens susceptibles de les suivre).

L'intégration des majorettes, au sein de la Fédération, ne pose aucun problème.

Amicale des chefs et sous-chefs du département de Belfort

Cette réunion, vient de se tenir au Conservatoire Municipal de Musique de Belfort (école agréée). MM. les chefs et sous-chefs sont accueillis par M. Richard Ciapolino, directeur du Conservatoire et secrétaire général de la Fédération musicale.

Subvention du Conseil général et examens fédéraux, sont les deux thèmes principaux de la réunion.

Les programmes de solfège pour ces examens, seront envoyés à chaque société ; le programme concernant les « Batteries-Fanfars » ont paru dans une récente publication du journal de la CMF.

M. Giacotti annonce pour le 31 mai, l'organisation à Chatenois-les-Forges, d'un festival régional du T. de Belfort.

M. Joseph Zemp, évoque le récent « Concert du Centenaire » de la « Ly-

Te Municipale Belfortaine, concert particulièrement réussi.

Il était placé sous le haut patronage de M. le président de la CMF et de M. Vachey, président de l'Association Nationale des Directeurs de Conservatoires ; présidaient également : M. le maire de la ville de Belfort et M. Georges Vriez, président de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.

Harmonie des Usines « Alsthom » de Belfort

Cette réputée harmonie, présidée par M. Daniel Bützbach et dirigée par M. Joseph Zemp a donné à la salle des fêtes de Belfort, un très bon concert en présence d'un très nombreux auditoire.

L'Harmonie, au grand complet, se solfistait, l'école de danse de Mme Giroud, la Chorale la « Concorde-Alsthom », conjuguèrent leurs efforts pour la brillante réussite de la soirée, présentée et commentée, par ailleurs, par Mlle Nadine Gobert.

Assistaient à ce gala, M. Jean-Marie Bailly, secrétaire d'Etat ; M. Boulangé, sénateur ; M. Tsvrand, député ; M. le général commandant la place de Belfort ; M. Jean Legay, maire ; M. Georges Vriez, président de la Fédération musicale ; M. Richard Ciapolino, directeur du Conservatoire, ainsi que bon nombre de personnalités...

Harmonie de la Ville de Montbéliard

Cette harmonie, présidée par M. René Clerc et dirigée par M. Henri Berlelot (qui dirige parallèlement l'école de musique) a donné, au théâtre municipal, son premier concert pour l'année « 70 ».

La valeur de l'Harmonie (et la présence des majorettes) a comblé les



LEBLANC
70 RUE DES RIGOLLES, PARIS XX
LA MARQUE DES ARTISTES

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois - cuivre).
- A percussion.
- Accessoires.
- Tenues de musiciens.
- Equipements complets pour majorettes.
- Musique imprimée, méthodes, etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

ILE-DE-FRANCE

La Lyre Amicale en deuil M. Marcel BEDEL n'est plus

Terrassé par une longue et cruelle maladie, le chef d'orchestre de notre harmonie-symphonique centenaire, nous a quitté le jour de Pâques.

Depuis dix ans qu'il était à la tête de l'orchestre, qu'il dirigeait en outre l'orchestre des Cadets et de l'École de Musique de la Lyre Amicale, il avait su cristalliser autour de sa brillante et modeste personnalité l'amitié des grands et des enfants.

Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 1er avril en présence de nombreuses personnalités et d'une foule recueillie. L'Orchestre de la Lyre malgré une tempête de neige, avait tenu à accompagner, en musique, son vénéré chef à sa dernière demeure. Au cimetière, M. Henri Hugonnet, président de la Fédération d'Ile-de-France, représentant en outre M. le commandant Semler-Collery, président de la Fédération Musicale de France, prit la parole à ce titre et surtout en tant que président de la Lyre Amicale et ami du défunt comme il le dit avec émotion dans les condoléances qu'il présenta au nom de la Fédération et de toute la société à son épouse et ses enfants accablés de douleur. M. le colonel Charollais avait tenu à accompagner M. Hugonnet en cette pénible circonstance.

M. Binet, maire de Poissy, avec beaucoup de délicatesse, précisa dans son allocution que la ville perdait en M. Bedel un professeur d'éducation musicale dans les écoles d'une haute compétence professionnelle, respecté et admiré de ses collègues et des enfants. Son émotion était visible lorsqu'il présenta en tant que premier magistrat de la ville ses condoléances émues à la famille de M. Bedel. Celui-ci par son talent, son courage, sa conscience professionnelle, son amour de la musique et de ses semblables, avait su mener la Lyre Amicale en division supérieure nationale A. Aux enfants de l'Orchestre des Cadets qu'il aimait de son cœur généreux et qu'il éduquait dans ses derniers moments, il avait su communiquer sa foi dans un art qui a servi jusqu'au bout avec l'âme noble qui était sienne.

A son épouse, à ses enfants, privés d'un mari et d'un père exemplaire, aux membres de la Lyre Amicale privés d'un animateur exceptionnel qui a marqué son époque à jamais, nous présentons nos condoléances très attristées.

J. FANIELLE.

Le concert de gala de la « Société Municipale de Musique » « La Boulonnaise »

Ce fut dans la grande et toute nouvelle salle du Théâtre de l'Ouest Parisien, paré, ment insonorisé et 6, rue de la Belle-Feuille à Boulogne-Billancourt, que la Boulonnaise, sa société municipale de musique, présentait ce dimanche 26 avril dernier, son grand concert de gala de la saison printanière. Cette belle audition était placée sous la présidence de son cher président M. Agozué et du commandant J. Semler-Collery, l'actif et cher président de notre grande CMP. Sous la haute direction de son éminent chef, le commandant A. Dautricourt, notre belle phalange municipale interprétait, une fois de plus, un fort beau programme qui avait cette particularité : de réunir à des œuvres classiques, de très intéressantes œuvres musicales nouvelles ou peu connues, ce qui retint encore davantage l'attention de ses fidèles auditeurs, fort nombreux, et agréablement impressionnés par la diversité d'une émotion artistique particulièrement animée par de séduisants effets sonores, exprimés, il faut bien le dire, avec art et une remarquable maîtrise. Et pour diversifier encore mieux cette douce émotion sonore, sa jeune et brillante Batterie-Paniers participait à cette audition de gala ajoutant ses accents virils et martiaux, aux expressives et fines sonorités de la Boulonnaise son harmonie. Ainsi ce fut par un défilé classique et militaire, « Saint-Cyr » de Alazard, que débuta le concert. La classique et belle ouverture d'Egmont, de Beethoven, car nous sommes en l'année Beethovenienne, prenait la suite. Puis, nous entendîmes le joyeux intermezzo des Goyescas, de Granados. Après lui, un

délicieux et tendre Menuet du Roy, du commandant J. Semler-Collery, nous fit apprécier sa finesse harmonieuse en son gracieux mouvement, royal et distingué. La Féria, la suite bien connue de Lacombe, développant ensuite ses divers et intéressants mouvements bien connus, et la Marche du Couronnement de la Muse du Peuple, de G. Charpentier, terminait cette belle 1ère partie du programme. Pendant l'entracte qui suivit, le distingué président de notre grande CMP, notre cher commandant Semler-Collery, qu'assistait le colonel Charollais, l'aimable vice-président, représentant M. Hugonnet, notre président actif de la FM d'Ile-de-France, remettait quelques médailles confédérales et fédérales, et à titre de récompense, à de dévoués et talentueux musiciens, ayant de nombreuses années de présence au sein de la Boulonnaise. Ainsi furent récompensés :

- 1) Par la CM de France : MM. Molinot et Desvozes, médaille d'or et des vétérans, 50 ans de présence ; MM. Baptiste, Courthouven, Degand, Prévot, médaille d'argent, 40 ans de présence ; M. Carrat, médaille de bronze, 30 ans de présence.
- 2) Par la FM de l'Ile-de-France, M. Lelong médaille d'or, 25 ans de présence ; MM. Barraud, Gauthier, médaille d'argent, 20 ans de présence ; M. Quenet, médaille de bronze, 15 ans de présence.

Cette remise de médailles fut faite en présence de notre cher maître, M. Agozué, auprès duquel se tenaient M. le colonel d'Ernst, son maire adjoint, et MM. Jam, Spally et Telle-Ritter, conseillers municipaux ; du maître Damaze, le distingué directeur du Conservatoire municipal de Boulogne-Billancourt, grand prix de Rome et, naturellement, en présence de notre cher président de la Boulonnaise, M. Gaston Le Duc ; de M. Minibourg, son vice-président ; de M. Boussergent, son dynamique administrateur et de tout son comité directeur. De nombreuses personnalités musicales parisiennes étaient également présentes. Ce fut une fort belle et très émouvante manifestation musicale et traditionnelle, d'admiration et d'admiration faite en l'honneur de notre grande et belle Boulonnaise, dont la renommée artistique, est depuis longtemps bien établie et qui maintient en sa haute sphère musicale son éminent directeur, le sympathique commandant A. Dautricourt. La 2ème partie du programme nous fit entendre tout d'abord le beau défilé de la Garde Républicaine, de Wetge, exécuté par la Batterie et l'Harmonie. Puis vinrent la marche des Matelots, une œuvre virile de J. Malhot ; une longue et fort belle suite du 18ème siècle intitulée : Fêtes de Tarpsichore, de F. de Bolsvanger, qui retint tout particulièrement notre attention ; ensuite nous entendîmes une belle œuvre de Moussorgsky intitulée Gopak, fort intéressante, et la belle Rapsodie Tournaise, de Lavagne, de belle qualité musicale. Un Triptyque-Trombone de P. Beyer ; le Jour le plus long, de P. Anka, œuvres également très musicales et, pour terminer, la Marche de la 2ème DB, de mon camarade Ciovozz. Cette remarquable audition fut chaleureusement applaudie par un auditoire nombreux et grandement satisfait. Et nous devons remercier encore le cher président G. Leduc et son comité directeur, sans oublier ses chers et dévoués musiciens, qui, par leur dévouement et leur attachement envers notre belle Boulonnaise, permettent à son talentueux directeur, le commandant A. Dautricourt, de réaliser et de nous faire entendre en une forme précieuse de belles auditions musicales, artistiques et très harmonieuses.

Capitaine F. BOYER.

L'épreuve de classement du Cercle Mandoliniste Municipal de Courbevoie

Le sympathique et excellent orchestre à Piccres qu'est le Cercle Mandoliniste Municipal de Courbevoie, se présentait à son tour devant le jury de la FM d'Ile-de-France, jury placé sous la haute autorité de M. Maurice Brun, son distingué président technique, et comme je l'ai déjà dit, se présentait, ce mercredi 8 avril dernier, en la salle des fêtes du stade municipal de Courbevoie et pour y subir les épreuves de classement. Son talentueux directeur M.

R. Parmentier avait choisi, à cet effet, des œuvres fort intéressantes, en leurs fines sonorités, et qui furent très musicalement interprétées. L'épreuve débutait par la Valse des Regrets, de J. Brahms, Venait ensuite, l'Étoile du Bonheur, une ouverture de Giuseppe Verdi, très intéressante. Ces deux morceaux dits au choix, fort bien interprétés, nous permirent d'entendre de douces et fines sonorités, d'une justesse irréprochable et nuancées avec art. Notons, en passant, que l'arrangement pour nos instruments à piccres de cette valse des Regrets de Brahms, a été fait avec art, par notre camarade René Marteau, bien connu en notre milieu musical confédéral, et réalisé par les Editions Musicales Renaud, spécialisées dans l'édition des œuvres pour instruments à piccres. Après une très correcte lecture à vue, d'une œuvre, une valse, au bord du lac, de Romain Worsnœhl, le jury, présidé par M. Maurice Brun et auquel j'étais présent avec le colonel Charollais classait en 2ème division 1ère section, notre excellent Cercle Mandoliniste municipal de Courbevoie, ce qui présida avec dévouement M. G. Bernard, et placé sous la haute et bienveillante autorité de M. Charles Deprez, député-maire de Courbevoie et de M. Guy Clais, syndic du Conseil municipal. Ces épreuves de classement ne sont, en somme, qu'un point de départ pour nos jeunes sociétés musicales. Et nous profitâmes de l'occasion qui nous était offerte pour présenter un vœu, en toute camaraderie, à son dévoué et talentueux directeur M. Robert Parmentier ; celui d'adopter à son groupe quelques instruments à vent, bois ou cuivres, et dans une modeste proportion, ce qui augmenterait encore la valeur artistique de sa belle phalange, aux accents d'une finesse, d'un charme et d'une distinction bien propres à nous enfermer dans la rêverie. Certes, la rêverie est une merveille de la pensée humaine. Et la musique est l'une de ses servantes. Joyeuse et sereine, une vraie petite reine. Et l'appoint de quelques sonorités un peu plus martiales, profondes et plus viriles, serait quelques fois très utiles, pour faire encore mieux appréciée, en nos tortueux sentiers de la vie, la douceur, le charme et la beauté d'une musicale rêverie.

Capitaine F. BOYER.

EAUBONNE Lyre Amicale d'Eaubonne

L'assemblée générale de la Lyre Amicale a eu lieu le mercredi 25 mars, à 21 h., à la salle des répétitions, rue de l'Architecte-Ledoux à Eaubonne.

M. Nosbaum, président, fit un compte rendu moral de l'année écoulée et M. Désévaux, un compte rendu technique.

Après le bilan financier, présenté par le trésorier, qui fut approuvé à l'unanimité, eurent lieu les élections du tiers du conseil d'administration. MM. Nosbaum et Désévaux ne s'étant pas représentés, M. Ceilley fut élu président et M. Lecointre, directeur.

Etant donné les très grands services rendus à la société par MM. Nosbaum et Désévaux, l'assemblée générale les nomme respectivement président d'honneur et directeur d'honneur et les remercie de tout le dévouement qu'ils ont apporté à la société.

A la suite des élections, le conseil d'administration est ainsi constitué : président, M. Ceilley ; vice-présidents, M. L. Valdenaire, M. Hérouin ; directeur, M. Lecointre.

L'assemblée générale remercie M. Ceilley de bien vouloir prendre la succession de M. Nosbaum et d'œuvrer, comme ce dernier l'a toujours fait, pour le bien de la musique et de la société.

M. Lecointre, qui succède à M. Désévaux, aura aussi beaucoup à faire car la direction d'une société d'amateurs n'est pas toujours une tâche de tout repos.

Il sera secondé dans le choix des programmes par le sous-chef, M. Van Elslande et par le nouveau vice-président, M. Hérouin, directeur de l'école de musique municipale.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres du conseil d'administration et la Lyre Amicale invite dès maintenant tous les Eaubonnais à son prochain concert qui aura lieu au mois de juin.

Signé : DUHAMEL.

L'épreuve de classement de l'Harmonie Municipale de La Courneuve

Ce lundi 6 avril 1970 dernier, le jury de notre FM d'Ile-de-France était réuni par M. Maurice Brun, le dévoué président de sa commission technique, pour faire subir les épreuves dites de classement, à la jeune et brillante Harmonie municipale de La Courneuve, dirigée par M. Dubruic, un talentueux directeur. Les épreuves eurent lieu en la salle des fêtes. Un auditoire nombreux et attentif assistait à leur déroulement. Le jury le dois l'avouer, fut très agréablement impressionné par l'excellent tenu de cette jeune phalange qui ouvre ses ailes en notre souffle sonore, avec de fort belles qualités musicales. Certes, la présence, en ses divers pupitres, de jeunes élèves de son Conservatoire municipal, aux destinées duquel préside M. Meunier, vice-président de l'Harmonie et directeur du Conservatoire, accordait aux diverses épreuves imposées, de belles qualités d'exécution et de sonorité. Ce qui est d'un bon augure pour l'avenir musical, de cette jeune phalange municipale. Le choix des œuvres interprétées, dénotait un goût très prononcé pour le grand répertoire américain, d'ailleurs très expressif en son style vigoureux et très sonore. Ainsi nous entendîmes en premier lieu : Rhythm Parade, une fantaisie-jazz de John Darling ; ensuite, une American Fantaisie, de Fernand Ruelle, deux œuvres intéressantes et fort

agréables à entendre, en leur genre particulier, et pas toujours faciles à interpréter.

Après une excellente lecture à vue, notre jeune phalange municipale, ayant obtenu un ensemble de points de 28 sur 30, était classée en 1ère division 2ème section par le jury, que présidait M. Maurice Brun et auprès duquel je me tenais en compagnie du colonel Charollais, notre distingué camarade de la CMF. Cette décision fut chaleureusement accueillie par les auditeurs et en particulier par son cher président, M. Vergne, le distingué maire adjoint de La Courneuve. M. Dubruic, son cher directeur, était également satisfait, sachant bien que le jury appelé au classement d'une société musicale ne désire pas décerner un classement trop élevé en début de carrière ! et pour laisser aux dites sociétés le soin d'acquiescer leurs grades au sein de notre grande CMF, et en participant aux concours de musiques organisés à cet effet.

Capitaine F. BOYER.

Conservatoire Municipal du 12^e ar. La remise solennelle des récompenses aux lauréats pour l'année 1968-69

Le mardi 28 avril 1970, avait lieu en la grande salle du cinéma Liberté, rue de Lyon, la grande soirée annuelle du Conservatoire municipal du 12ème arrondissement, que dirige avec grande autorité M. Marcel Enot, directeur-fondateur, aidé en sa mission musicale par Mme Mireille Fleury - Enot, son épouse et directrice adjointe. Au cours de cette soirée très musicale, notre distingué et bien sympathique maître du 12ème arrondissement, M. André Darzacq, procéda à la remise solennelle des récompenses obtenues en fin de l'année musicale scolaire 1968-1969. Cette remise, placée sous la présidence de M. Roger Frey, ministre d'Etat, se complétait par un exercice public d'élèves, auquel étaient conviés les parents et leurs invités. Salle comble, assistance brillante, dans une atmosphère très artistique, destinée à nous démontrer, une fois de plus, la grande et belle tenue, en tous les domaines dévolus à ses activités, de notre excellent Conservatoire municipal du 12ème arrondissement. Cette belle et souriante réunion débutait par la remise des diplômes et des récompenses de l'année musicale dernière, aux lauréats des classes de danse, violon, violoncelle, accordéon et harmonie.

Auprès de M. Darzacq, se tenaient M. Lucien Joffre président de l'Amicale des parents d'élèves ; M. Pierre Dreyfus, son adjoint ; M. R. Weber, le distingué inspecteur de l'enseignement musical ; MM. Lebly et Garner, nos dévoués marier-adjoints, et MM. les directeurs des écoles du 12ème arrondissement.

Après cette première distribution de récompenses, une partie artistique commença. Un concert de musique de chambre, animé par ses élèves et sous la direction de M. Jacques Spajer, le distingué professeur, interprétait, la symphonie en si bémol majeur de Stamitz. Ensuite, un excellent Trio de saxophones se produisit dans un charmant divertissement de Depelenaire. Après, vint une Suite Française sur des thèmes folkloriques du 18ème siècle, interprétée avec art par les élèves des classes de danse, avec accompagnement de l'ensemble de musique de chambre, sous la direction de M. Jacques Spajer. Puis un bel ensemble vocal, plaqué sous la direction du maître François Bonnal, nous fit entendre de charmantes œuvres chorales classiques, du 16ème siècle, nous démontrant les belles qualités d'un enseignement vocal très musical. Nous y entendîmes une jolie voix de Soprano, celle de Mlle Mireille Lévy. Entre chaque formation qui se produisait, de jeunes et talentueux élèves des différentes classes instrumentales : piano, violon, flûte, etc., interprétant les œuvres de nos grands maîtres classiques avec beaucoup de musicalité en leur technique déjà bien assurée. Pendant la préparation du grand défilé inscrit au programme et terminant la 1ère partie du concert, notre cher directeur M. Marcel Enot, nous fit part de ses propositions, en lesquels de hautes considérations artistiques et philosophiques, concernant l'avenir de la musique, furent développées avec éloquence et grande sagesse ; où en seront les arts, que deviendra l'art musical, en particulier, nous dit-il, devant les outrances de certains auteurs et compositeurs ? N'avons-nous pas le devoir de protéger, de les conserver et celui de protéger, en l'esprit de nos jeunes, un refuge moral, un havre de repos et d'élevation, devant la vie qui les attend, qui les guette, etc. Pensées bien profondes et qui donnent à réfléchir et sur lesquelles nous reviendrons. M. Enot nous apprit encore que 12.000 élèves fréquentaient nos Conservatoires municipaux de Paris et de notre région parisienne. Après ces intéressants propos, nous eûmes une belle présentation-défilé, assurée par l'ensemble des élèves des classes de danse, dont les professeurs sont tous des maîtres réputés, appartenant à l'Opéra ou à l'Opéra-Comique : Mlle J. Le Roy, maître M. Lainer et Maître G. Mayer. Le piano était tenu avec art par Mme S. Zytienfeld, et l'ensemble de musique de chambre, qui en assurait également l'expression musicale, était placé sous la direction de M. Jacques Spajer ; la chorégraphie étant l'œuvre du Maître G. Mayer. Et ce fut l'entracte. A la reprise, nous eûmes tout d'abord la suite du palmier, remise de diplômes et récompenses aux lauréats des classes de clarinette, flûte, hautbois, saxophone, trompette, piano, solfège, art dramatique et chant. Puis ce furent les auditions d'un ensemble de violons, dirigé de Mme Yvonne Blot ; d'un ensemble de clarinettes, sous la direction du maître M. Mathias. Un ballet du 18ème siècle exécuté sur des thèmes de Glazounov, par les élèves des classes de danse. Deux élèves de la

classe d'art dramatique du Maître Paul Amiot, interprétèrent une scène de Démocrate, de Regnard ; Mlle Michèle Nakache et M. Norbert Baensli, en cette belle soirée prenaient fin avec l'interprétation d'une belle œuvre pour piano à quatre mains : Cortège, de Debussy, interprétée par Arlette Armelle Le Mouchel et Evelyne Meyneon. De jeunes et excellents élèves se produisirent également en sol, en des œuvres de Chopin, de Clara, de Brahms, de Debussy, de Liszt, de G. Bizet, de Bach, de Gléantis, de Strabon, tout un cortège de grands Maîtres classiques. Et je m'excuse de ne pouvoir citer, faute de place, tous les noms de ces jeunes et déjà talentueux interprètes, j'ajouterais encore, et pour terminer, que toutes les matières du fort beau programme étaient présentées, avec éloquence et précision, par Mme Enot, la souriante et distinguée directrice adjointe. Au cours de cette belle soirée, nous eûmes l'honneur et l'émotion d'accueillir M. Roger Frey, ministre d'Etat, très attaché à son 12ème arrondissement et qui, malgré ses impérieuses obligations ministérielles, avait tenu à venir faire acte de présence. En résumé, fort belle et agréable soirée artistique et musicale, tout à l'honneur de notre excellent Conservatoire municipal du 12ème arrondissement de Paris.

Capitaine F. BOYER.

Harmonie de Sartrouville

C'est avec une vive satisfaction que nous avons enregistré le magnifique succès remporté par l'un de ses jeunes musiciens, Claude Lobjois (clarinette).

Né le 23 février 1949, Claude Lobjois entra comme élève aux cours de solfège de l'Harmonie et y suivit les cours de clarinette. La municipalité de Sartrouville ayant créé une Ecole municipale de musique, l'Harmonie (en accord avec celle-ci) eut le plaisir de former des élèves et mis ses professeurs à la disposition de l'école afin de constituer, en commun la formation musicale des jeunes.

Cette formule heureuse permet d'accueillir à l'Harmonie les jeunes jouant d'un instrument à vent dès qu'ils en sont capables. C'est ainsi que Claude Lobjois rejoignit rapidement l'Harmonie et y continua ses études musicales.

Après ses études au C.E.T. de Sartrouville, il s'engagea dans l'Armée de l'Air et y entra à la Musique.

Dès sa libération, Claude Lobjois fut admis à passer le Concours d'entrée à la Musique de la Garde Républicaine et y fut reçu alors qu'il n'y avait que 2 places pour 9 candidats.

Ce succès extrêmement méritoire pour ce jeune et sympathique musicien, lui valut les plus sincères félicitations de tous les Sartrouillois, car il fait rayonner sur sa Société (notre vieille et centenaire harmonie) les satisfactions de son beau succès.

Signé : M. AUBERT.

Harmonie du Chemin de Fer du Nord Concert du 5 avril 1970

L'Harmonie du Chemin de Fer du Nord a donné son 45ème grand concert annuel le dimanche 5 avril 1970 au Théâtre Gérard-Philippes à Saint-Denis.

Ce concert, auquel assistaient MM. Daudemard-Gregnac, directeur de la région Nord ; Leroy, président de l'Harmonie ; Lemaire, vice-président de l'Harmonie ; Dutoit, ingénieur chargé de la gare de Paris-Nord ; Benoit, président du Comité régional Nord de l'UAICF, ainsi que de nombreuses autres personnalités, a obtenu un très grand succès populaire.

L'assistance, évaluée à environ 700 personnes, a particulièrement apprécié ses applaudissements.

Sous la direction avisée de son chef, Georges Amédéo, l'Harmonie a confirmé sa réputation et a contribué par la qualité de sa prestation à propager l'art musical à un « auditoire local » peu habitué à ce genre de manifestation.

Le programme, présenté avec « classe » par notre ami Jean Haudion, se composait des œuvres suivantes :

- 1) Marche des Ambassadeurs, Honneger ;
- 2) Scènes Alsaciennes, Massenet ;
- 3) Si j'étais Roi, Adam ;
- 4) Travelling Trough USA, Darius ;
- 5) Ouverture d'Egmont, Beethoven ;
- 6) Valse des Fleurs (Casse-Nollette), Tchaïkovski ;
- 7) Peter Schmitt, Weber ;
- 8) Le Vol du Bourdon, Rimsky-Korsakov ;
- 9) Une nuit sur le Mont Chauve, Moussorgsky.

Et naturellement, pour terminer l'indicateur de l'Harmonie « Le P'tit Quinquin ».

INDRE

INDRE

Monsieur le Président R. Dupouy ayant quitté le Berry, pour se tenir dans les Landes, la Fédération lui a fait ses adieux, au cours d'une petite cérémonie qui s'est déroulée dans les salons du Faisan, à Châteauroux.

Monsieur M. Paloux, maire de Valenay, Conseiller général et vice-président de la Fédération, après avoir rappelé les grandes qualités musicales et d'organisateur de Monsieur Dupouy lui remit le cendac un fusil pour la chasse aux palombes, que les sociétés du département lui offraient, avec leurs regrets de le voir s'éloigner. Madame Dupouy ne fut pas oubliée et gardera un souvenir tangible de son pays. Après avoir levé les verres à la santé des partants et de la Fédération, on se sépara en passant aux choses sérieuses.

En effet, il fallait renouveler le Bureau de la Fédération ; ce qui fut fait, peu après. Au deuxième tour de scrutin, Monsieur Jean H. Gaultier fut élu Président ; Messieurs M. Paloux et F. Bonnel, furent confirmés dans leurs fonctions de vice-présidents ; Monsieur R. Gouturier, nommé trésorier ; Jean-Claude Avril étant toujours secrétaire administratif.

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
 pour vos FANIONS
BRASSARDS
 Attributs brodés mains
 métier suisse
Les Brodeurs
 REUNIS
 84, rue des Archives, PARIS-3
 C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
 Se recommander au journal

INDRE-ET-LOIRE

JOUE-LES-TOURS

Au cours du congrès des Anciens combattants Prisonniers de Guerre, à Joué-les-Tours, le 19 avril dernier, la Musique Départementale de cette Association fêta le 20ème anniversaire de sa fondation.

C'est, en effet, dans les premiers jours de 1950 que des musiciens anciens P.G. eurent l'idée de former cette musique et le 19 mars, à l'occasion du Congrès départemental, 70 musiciens défilèrent pour la première fois rue nationale à Tours, dans un ordre parfait, à la tête des congressistes pour se rendre à l'Hôtel de Ville.

Depuis lors, cette musique départementale a fait des progrès incessants, grâce aux nombreux excellents mu-

siciens venus rejoindre les fondateurs, grâce aux répétitions mensuelles et grâce, surtout, à la remarquable bonne volonté de tous ses membres. C'est maintenant une excellente harmonie d'une centaine d'exécutants que dirige depuis sa fondation son excellent chef Monberger, vice-président de la Fédération Musicale d'Indre-et-Loire, secondé par les sous-chefs Durlent et Emoult, et le tambour-major G. Bonnal conduit magistralement la batterie de 30 tambours trompettes, clairons et cors, assisté du camarade Andraud.

Aussi, cette importante formation est toujours très remarquée par ses défilés impeccables et ses concerts de qualité. A son répertoire, on trouve les œuvres des plus grands maîtres : Bizet, Saint-Saëns, Wagner, Brühms, Sibélius, Grieg, etc... et parmi les brillantes marches exécutées avec la batterie, il faut signaler la remarquable Pas Redoublé Prestige, avec trompettes, cors, clairons et tambours composé par le Capitaine Richard, vice-président de notre Fédération musicale d'Indre-et-Loire, alors qu'il dirigeait la musique de la garnison française de Berlin.

Pour célébrer ce 20ème anniversaire, l'Association départementale des ACPG n'a pas manqué, au cours du Congrès, d'exprimer ses louanges à ces musiciens et témoigner sa reconnaissance en attribuant les récompenses du Mérite P.G., accordées avec parcimonie à ceux qui ont rendu de réels services à l'association : la médaille à Gabriel Bonnal et René Guérche, le chevron au chef André Monberger.

Le Congrès fut suivi d'un brillant défilé, musique en tête, puis banquet traditionnel, et la fête se termina par un grand concert dans la salle du palais des sports, concert apprécié par des centaines d'auditeurs qui ne ménagèrent pas leurs louanges et leurs applaudissements à cette belle phalange musicale.

Simon DURLENT.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

ARMENTIERES

28 juin 1970, une grande journée consacrée à la musique populaire... 58ème Congrès et Festival de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais.

Plus de 70 Sociétés participantes : harmonies fanfares, chorales, accordéons.

Une audition d'ensemble par 4.000 musiciens. Une soirée de Gala avec un ensemble de 260 musiciens et chorales du Valenciennais...

28 juin 1970... Une date à retenir pour les musiciens et mélomanes...

NOS JOIES...

Une merveilleuse histoire d'amour ou la vie musicale de M. Léon BOULANGER

Il y a parfois dans la vie, des personnes qui établissent des records dont tout le monde parle avec admiration et envie.

Que ce soit dans le domaine sportif, ou de l'endurance (dernièrement une Anglaise triompha pendant 36 heures !) ces exploits sont de courte durée et on les oublie bien vite.

Celui de M. Léon Boulanger est de ceux qui forcent le respect, l'admiration.

70 ans, ou je dis bien 70 ans passés au service de la musique. Tant de fidélité méritait bien l'attention de lecteurs et c'est pour cela que nous sommes allés chez M. Boulanger qui nous conta avec fierté et nostalgie ces 70 années passées à la Sainte-Cécile de Coulogne.

M. Boulanger est né à Calais voilà quelque 82 ans au mois de juillet. Il habitait alors au boulevard Les 12 Malsons qui se trouvait à l'actuel passage à niveau au bout de la rue du Poiré-aux-Chaux.

Bien vite notre compatriote fut attiré par la musique et tout naturellement il prit le chemin de Coulogne où 10 ans auparavant, M. Eugène François avait fondé la Sainte-Cécile. Notre héros fut un élève consciencieux et à l'âge de 13 ans, le saxo n'avait plus de secret pour lui.

Puis M. Eugène François mourut et c'est Emile François qui devint le chef de la phalange.

En 1908, M. Boulanger part à Dunkerque afin d'accomplir son service militaire, il est brancardier, ce qui ne l'empêche nullement de faire partie de la musique dont il devient le principal animateur.

Deux ans ont passé, c'est le retour à Calais où, sans attendre, il rejoindra sa chère Sainte-Cécile qu'il aime tant. C'est d'ailleurs à Coulogne qu'il trouvera compagnie et le 21 décembre 1912 il se maria, sans tambour ni trompette ! Ce qui n'empêcha pas M. et Mme Boulanger d'être l'objet d'une sympathique réception organisée par les musiciens.

Puis c'est la guerre. Il faut partir, M. Boulanger est affecté au 8ème Régiment d'Infanterie de Saint-Omer et il participe aux combats sur le front Nord. Son courage et ses actions d'éclat lui valent même une Croix de Guerre avec citation.

En 1918, il retrouve sa passion pour la musique et les concerts succèdent aux concerts, «c'était la belle époque» précise-t-il. Après la seconde guerre mondiale, c'est M. Maurice François qui reprend le flambeau et M. Boulanger devient sous-chef. Ces conseils éclairés sont bien retenus par les jeunes et il en retire une grande satisfaction.

Les années passent, un nouveau chef succède à Maurice François, M. Louis Stockman. La Sainte-Cécile se perpétue et notre mélomane est toujours là. Puis à la mort de M. Stockman, M. Devin prend le commandement de la musique dont il en est toujours le chef.

Au début, raconte M. Boulanger, la musique c'était du sérieux, les concerts étaient suivis par un nombreux public et il venait entendre de la bonne musique. Les répétitions avaient lieu chez M. François dans

son estaminet au Pont de Coulogne. Tous les samedis, les clients savaient qu'à telle heure ils devaient partir, les répétitions devant avoir lieu dans le café !

Heureuse époque où l'on se vouait corps et âme pour le plaisir auditif des autres.

M. Boulanger a été récompensé plusieurs fois, tout d'abord en 1939 où il reçut les Palmes Académiques pour services rendus à l'Art et à la Musique. L'Etoile fédérale vient couronner ses 50 ans de musique et en 1950 il a la Première Agrafe; en 1960, la seconde. Cette année, il aura sa troisième agrafe, preuve de ses 70 ans de fidélité.

M. Boulanger a également fait partie de la «Cipale» pendant plus d'un quart de siècle; le chef en était M. Clouet.

M. Boulanger est aussi un excellent travailleur et pour avoir travaillé de longues années aux Etablissements Pollet, il aura la médaille d'or, d'argent, de vermeil.

La musique, lui a permis d'effectuer de très beaux voyages et notamment en Angleterre. Il en conserve d'impérissables souvenirs.

M. Boulanger fait toujours partie de la Sainte-Cécile et il va allègrement vers ses 80 années de présence avec une santé et un moral à toutes épreuves.

Sincèrement, il est rare de nos jours de rencontrer une personne ayant consacré 70 ans à une association. M. Boulanger méritait un coup de chapeau, nous le lui tirons bien volontiers.

NOTRE FIESTE...

Au Conservatoire de Paris

Nous publions une liste de douze élèves du Conservatoire de Lille admis cette année au Conservatoire de Paris.

A cette liste, il convient d'ajouter Roger Desmet, élève de M. Westyn, reçu en classe de solfège spécialisé au Conservatoire de la capitale.

Nos félicitations.

Douze élèves du Conservatoire de Lille admis au Conservatoire National Supérieur de Paris

Trois d'entre eux sont reçus 1er Cette année encore, un important contingent d'élèves du Conservatoire de musique, d'art dramatique et de danse de Lille, a été reçu brillamment au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

En effet, douze élèves ont passé avec succès les deux difficiles concours d'entrée. Ce sont :

Sagot Bernard, élève de M. Gustave Lafaille, reçu en classe de cornet.

Delecluse Michel, élève de M. Gréville Lafaille, reçu en classe de trompette.

Schrickle Denis, élève de M. André Desmaretz, reçu 1er en classe de basson.

Bots Mario, élève de M. Charles Conord, reçu 1er en classe de cor.

Cantin Michel, élève de M. Charles Conord, reçu 1er en classe de cor.

Lautoune Louis, reçu en classe d'harmonie, cours préparatoire.

Lefebvre Philippe, élève de Mlle Jeanne Joulain, reçu en classe d'harmonie, cours supérieur.

My Annick, élève de Mme Maud Sabatier, reçue en classe de chant.

Chlostawa Danigle, élève de Mme Maud Sabatier, reçue en classe de chant.

Lefebvre Philippe, élève de Mlle Jeanne Joulain, reçu en classe d'orgue.

Declercq Danièle, élève de Mlle Marie-Astrid Aufray, reçue en classe de harpe.

Billiet Bénédicte, élève de M. Willy Cerullo, reçue en classe de danse.

D'autre part, Claude Tanguy, ancien élève de M. Defer, vient d'être nommé à la suite d'un concours national, professeur de saxophone au Conservatoire de Reims et directeur de l'Harmonie Municipale.

Toutes nos félicitations à ces lauréats ainsi qu'à leurs professeurs, et

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b	269	327
CORNET, si b	323	399
BUGLE, si b	369	428
ALTO, mi b	513	635
BARYTON, si b	566	738
BASSE, si b à 4 pistons	938	1.106
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	2.605	3.090
TROMBONE à coulisse	450	528
TROMBONE à pistons	597	683

LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES

SAXO SOPRANO, si b	750
SAXO ALTO, mi b	825
SAXO TENOR, si b	985
SAXO BARYTON, mi b	1.645
CLARINETTE, si b, super ébène	410

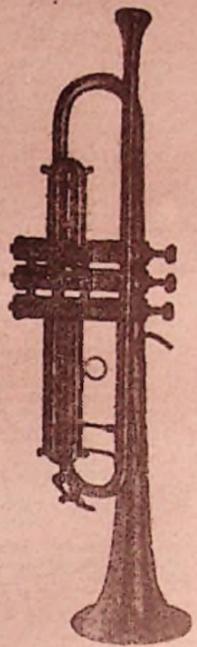
Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS

CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



au directeur du Conservatoire qui contribuent, par leur travail, à maintenir la bonne réputation de l'établissement.

CLASSEMENT DE SOCIETES

A la suite des épreuves régulières auxquelles elles se sont soumises :
 — la Musique Communale de St-Sauve a été classée en 3ème division, 1ère section, le 8 février 1970 ;
 — l'Harmonie Municipale de Bully-les-Mines a été classée en 2ème division, 1ère section, le 15 mars 1970.
 Tous nos compliments.

NOS PEINES...

PROVIN

Les musiciens de la région ont rendu un dernier hommage à leur «ancien», M. Augustin POTTEAUX

Agé de 90 ans, M. Augustin Potteaux était le doyen de la population. Mais ce n'était pas la son seul titre de gloire; toute sa vie n'avait été que dévouement surtout à la cause de la musique populaire. Ce qui explique le nombre important de musiciens de toute la région qui assistaient à ses funérailles. Ils rendaient ainsi hommage à celui qui avait toujours été l'un des leurs, actif très longtemps puis par le cœur.

Pendant trente années, il dirigea l'Harmonie de Bauvin, avant de prendre la responsabilité de la phalange de Provin. De nombreux musiciens de ces deux communes lui doivent aujourd'hui leur formation. Grâce à sa compétence et à son dévouement, les deux sociétés sont maintenant florissantes.

Les Palmes académiques vinrent récompenser la longue activité de M. Potteaux au service des jeunes et de la musique. Il obtint aussi, de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais, l'étoile fédérale avec deux agrafes.

Symboliquement, tous les musiciens présents s'unirent pour accompagner sur une marche funèbre «ancien» jusqu'au cimetière

oOo

Nous nous associons au deuil qui a frappé récemment :

La Philharmonie Concordia d'Halluin par le décès de son président Robert Delannoy.

L'Harmonie du Commerce d'Armentières avec la disparition de Gaston Gryson.

L'Harmonie de Mons-en-Barœul en la personne de son dévoué secrétaire, Louis-Hubert Masquellier.

La Philharmonie Républicaine d'Annoeullin avec la disparition brutale de l'un de ses animateurs, titulaire de l'Etoile fédérale, auguste Dal.

SAINT-OMER

Le vendredi 2 janvier 1970, une très nombreuse assistance était venue rendre un dernier hommage à M. Gaston Pavy, décédé le 29 décembre 1969 à la suite d'un grave accident de la circulation.

Né à Whites le 4 février 1908, instituteur pendant plus de 37 ans, M. Pavy avait été directeur d'école à Saint-Omer, puis à Nortkerque où il avait pris sa retraite en 1963. Depuis cette date il était secrétaire de mairie dans cette localité, où il se dévouait également au sein des sociétés locales et plus particulièrement pour la société de musique «La Concorde» dont il était le représen-

tant auprès de la Fédération des Sociétés de Musique de l'Arrondissement de Saint-Omer, et qui est revenue très florissante grâce à son action. Il fut aussi l'organisateur de nombreuses fêtes et fonda de multiples coopératives sociales.

Pendant la cérémonie religieuse la Musique Municipale «La Concorde» sous la direction de M. Paul Charlemagne devait interpréter quelques morceaux de circonstance.

M. Pavy était depuis 1966 Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

oOo

Le samedi 17 janvier 1970, les membres de la Musique de Oye-Plage sous la direction de son chef M. Delobel conduisaient à sa dernière demeure M. Maurice Gresset, ancien combattant, membre de la Société «L'Avenir».

Décédé le samedi 14 janvier dans sa 83ème année, M. Maurice Gresset était titulaire de la Médaille des Sociétés Musicales et Chorales, de la Médaille d'honneur de la Fédération et de l'Etoile fédérale.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait une délégation de la musique d'Andruicq conduite par M. Emile Flament, chef et président de la Délégation d'Arrondissement, et M. Boulon, sous-chef.

M. Michel Ouf, président de l'Harmonie Municipale, retraça la carrière du défunt, signalant son dévouement pour l'art musical et devait ajouter qu'il y a à peine deux mois, il était, encore Saint-Cécile en tant qu'exécutant dans les rangs de la société «L'Avenir» pour laquelle il a consacré toute sa carrière.

Avec M. Maurice Gresset, c'est une vieille figure de Oye-Plage qui disparaît.

oOo

Le mercredi 4 février, une foule considérable se rassembla en l'église de Oye-Plage pour assister aux funérailles d'un autre membre de la Musique municipale, M. Bernard Vanbelle, décédé le 30 janvier 1970 dans un grave accident de la circulation.

M. Bernard Vanbelle âgé de 21 ans s'était marié l'an dernier et venait d'être l'heureux papa d'un petit garçon. Peintre de son métier, il partageait ses loisirs à embellir sa maison et à s'adonner à la musique. Il faisait partie des phalanges de Oye-Plage et de Gravelines. Basse comme son père, il était un élément très apprécié et sa bonne humeur et son entrain étaient bien connus, surtout à «L'Avenir» d'Oye-Plage où son unique sœur, âgée de 20 ans, fait partie du groupe des majorettes.

Les membres de l'Harmonie Municipale «L'Avenir» de Oye-Plage, étaient tous en tenue présents à l'office, ainsi qu'une délégation de la Musique de Gravelines conduite par son chef M. Houriez.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait une délégation de la Musique Municipale d'Andruicq, conduite par M. Cochart Paul, membre d'honneur de la société, représentant le chef M. Emile Flament, président de la délégation d'arrondissement des sociétés musicales, excusé.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. Houriez, chef de la musique de Gravelines, prononça un émouvant éloge du disparu. Puis à son tour, en quelques mots et d'une voix brisée par l'émotion, M. Louf, président de l'Harmonie Municipale de Oye-Plage, retraça la vie trop rapi-

dement achevée du défunt et ayant souligné les qualités de musicien et de bon camarade dont Bernard Vanbelle n'avait cessé de faire preuve au sein de la musique locale, M. Louf exprima combien sa mort brutale creusait un vide douloureux dans le cœur de tous ceux qui l'avaient connu et aimé.

oOo

A Andruicq, le vendredi 30 janvier 1970, une assistance nombreuse assistait aux obsèques de M. Georges Caron, ancien prisonnier de guerre 39-45, officier du Mérite Social, médaillé d'honneur du travail et des Sociétés Musicales et Chorales, décédé à l'âge de 65 ans.

La Musique Municipale ouvrit la marche du cortège funèbre sous la conduite de MM. Marc Fauvel, président de la Musique, Emile Flament, chef et président de la Délégation d'Arrondissement des Sociétés Musicales, et Boulon, sous-chef.

Puis suivirent les drameux et délégations des sociétés locales. Avant l'inhumation au cimetière communal, M. Marc Fauvel, président de la Musique Municipale, devait rendre un émouvant hommage au disparu.

Le samedi 7 février 1970, on eut lieu les obsèques de M. Léopold Lefter, âgé de 67 ans, commerçant et membre de l'Harmonie Municipale de Saint-Omer, auxquelles une assistance nombreuse avait tenu à venir rendre l'estime et la considération qu'il avait su mériter.

Une importante délégation de l'Harmonie Municipale avec son drapeau assistait à la cérémonie.

A l'issue de l'office religieux, M. Maurice Castelain, secrétaire de l'Harmonie, devait rendre un émouvant hommage au défunt.

M. Lefter était titulaire de diverses récompenses musicales, dont la médaille des sociétés musicales et chorales et la médaille d'honneur décernée par la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Maurice CASTELAIN, citoyen d'Honneur de la ville de Saint-Omer, fêté par les musiciens de l'Harmonie Municipale

Le dimanche 8 février 1970, à 16 h, 30 l'Harmonie Municipale de Saint-Omer donnait dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville son premier concert de l'année 1970, sous la direction de M. Clément Letellier, sous-chef, qui assure l'intérim depuis le départ de M. Lodéon, nommé directeur du Conservatoire de Grenoble.

Avant le dernier morceau du concert, une petite cérémonie surprise s'est déroulée en l'honneur d'un des membres les plus dévoués, M. Maurice Castelain, secrétaire-trésorier.

C'est M. Vanbelle qui, au nom de tous les musiciens, prit la parole pour expliquer au public le sens de cette cérémonie. Il rappela tout d'abord que lors de la dernière fête de Sainte-Cécile, M. Manchart, adjoint au maire, avait remis à M. Castelain, sur proposition du maire et du conseil municipal, la médaille de la ville de Saint-Omer, en soulignant qu'en principe elle n'était remise qu'aux notes de musique reconnues officiellement.

Cet honneur rendu à M. Castelain, poursuivit M. Vanbelle, est un juste témoignage pour son dévouement à la musique.

Membre depuis 1939 de l'Harmonie Municipale, dont il est actuellement la cheville ouvrière, il est nommé secrétaire administratif à compter du 1er janvier 1961.

Depuis le 1er novembre 1969, ses obligations professionnelles l'ont appelé à Boulogne-sur-Mer mais il reste néanmoins toujours aussi actif à l'Harmonie. Il s'emploie à convoquer les musiciens pour les répétitions, les concerts et différentes manifestations, s'occupe des relations avec la presse, de l'organisation des sorties et autres tâches intérieures parfois délicates.

Il est également secrétaire de la Fédération des Sociétés de Musique de l'arrondissement, poste qu'il occupe depuis de nombreuses années.

Et M. Vanbeselacere devait terminer ainsi :

« Que ce soit pendant ses congés ou le soir après son travail, il prend contacts et mesures en vue de la bonne marche de notre société.

Si cette distinction la profondément ému, que notre ami Castelain soit assuré de notre fierté et de notre attachement à l'homme si dévoué.

Nous connaissons sa modestie, son effacement, car c'est un homme qui travaille sans cesse pour la cause d'un art populaire et qui ne veut pas entendre parler de lui ni recevoir de félicitations.

C'est pour cela qu'à l'occasion de notre premier concert de l'année 1970, nous avons tenu à lui prouver notre amitié d'une manière concrète.

Nous ne formulons qu'un vœu, qu'il assure encore longtemps le poste de secrétaire pour continuer le travail commencé.

M. Vanbeselacere remit à M. Castelain les cadeaux offerts par ses amis musiciens.

M. Castelain, que félicitèrent au nom de la ville MM. Manchart, St-Audré et Bacquet, dit combien il était touché par le geste d'amitié des musiciens de l'Harmonie et combien il tenait à rester parmi eux.

ALLENES-les-MARAIS

L'Association Musicale durement éprouvée

Samedi 14 mars ont eu lieu les funérailles de Danièle Sauvage, 20 ans, membre de l'Association Musicale, comme saxophone-alto, et candidate aux prochains examens de la Fédération. La jeune Danièle a été rapidement emportée par une implacable maladie.

Une foule immense assista à ses obsèques. Le président de la Musique devait, en termes émouvants, retracer la brève mais belle carrière musicale de la jeune Danièle. La Fédération était représentée par son secrétaire général : Léon Rose, ancien directeur de l'Association Musicale.

BETHUNE

Nous apprenons avec peine le décès de M. Marcel Louchart, membre actif et directeur de l'Harmonie « L'Union Lyrique » de Gosnay. Musicien animé d'un dévouement exemplaire, M. Louchart était titulaire de la Médaille d'honneur pour plus de 40 années de service à l'Art Musical.

M. Bridoux, secrétaire de la Délégation de Béthune, associée à la cérémonie, représentait la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais.

oo

La mort a frappé pour la deuxième fois l'Harmonie « L'Union Lyrique » de Gosnay et cette fois en la personne de son président M. Lenoir Omer, titulaire de l'Etoile fédérale avec barrette pour plus de 60 ans de présence.

Ce deuil cruel a été douloureusement ressenti par toute l'Harmonie et également dans toute la région où M. Lenoir, président de sociétés justes, dévoué et très écouté était fort justement estimé.

Ses funérailles célébrées le 29 décembre ont été suivies par une foule immense et recueillie.

Outre l'Harmonie au grand complet, nous avons remarqué la présence de M. Legrand, président de la Délégation de Béthune, qui avait tenu à représenter la Fédération et toutes les personnalités locales et voisines.

oo

Décès de M. Louis Camblin, président de l'Harmonie de Bieux-les-Lillers, survenu à l'âge de 56 ans.

Son décès a créé une vive émotion dans toute la région où M. Camblin était très connu et très estimé.

Depuis de très nombreuses années il présidait aux destinées de cette Harmonie qu'il avait presque reconstituée, qu'il suivait dans toutes les sorties et qu'il était surtout très fier de représenter.

La musique perd à nouveau l'un de ses meilleurs défenseurs.

Notre délégation était représentée par notre trésorier M. Birgy.

BAUVIN

Décès d'un pionnier de l'Harmonie Ouvrière Municipale : Henri Crombecque, membre de la Commission administrative, instrumentiste de talent, titulaire de l'Etoile fédérale.

Ses funérailles ont eu lieu le mercredi 11 février, en présence d'une imposante délégation des musiciens de la Délégation IV représentée par son vice-président Raymond Richard avec le fanion de la Délégation IV. Il appartenait à M. Ulysse Lequesne, président, de retracer la longue carrière musicale d'Henri Crombecque, il le fit en termes émouvants.

Musicien du Nord

Albert ROUSSEL (1869-1937)

« Le culte des valeurs spirituelles est la base de toute société qui se prétend civilisée, et la musique, parmi les arts, en est l'expression la plus sensible et la plus élevée ».

Albert ROUSSEL.

C'est à l'occasion du centenaire de la naissance du grand compositeur,

Tourquennois d'origine, que la Municipalité de Tourcoing organisait, les 19 et 20 avril, deux journées de manifestations qui furent suivies par un public fervent.

Né à Tourcoing, le 5 avril 1869, Albert Roussel devait perdre son père en 1870 et sa mère en 1877. Il fut recueilli par son grand-père, Charles Roussel, Maire de Tourcoing, puis à la mort de ce dernier en 1880, par son oncle Félix Réquillard, qui l'entoura d'une grande affection.

Durement touché par ces deuils successifs, Albert Roussel trouva dans la musique à la fois un refuge et une consolation. Il s'y adonna de toute son âme jusqu'à l'âge de 15 ans.

Il décida alors d'être marin. On l'envoya au Collège Stanislas à Paris, et, en 1887, il était brillamment reçu 16ème sur 600 candidats à l'Ecole Navale.

Mais la musique n'avait pas lâché sa proie !

Aspirant sur le cuirassé « Victorieuse », il écrit un « Andante » pour violon, alto, violoncelle et orgue, exécuté le jour de Noël 1892, suivi peu après d'une « Marche Nuptiale ».

Amé délicate et généreuse, l'homme de cœur, il n'en possédait pas moins un sens aigu de l'humour. En cette année 1892, il est à bord de la frégate « Malpolomé », où on avait coutume, au mouillage, de célébrer solennellement la messe sur le pont. Roussel, au piano étant bien entendu chargé de la partie musicale. On raconte qu'il usait parfois d'un répertoire bien particulier pour ce genre de cérémonie. En effet, un jour, n'avait-il pas — pour la plus grande joie de l'assistance — adapté d'Offenbach la marche de « La belle Héloïse » !

En 1893, nommé Enseigne de vaisseau sur le « Syx », il fait campagne en Indochine, puis revient à Toulon sur le « Nive ».

Revenu en permission, il rencontre Julien Koszul, Directeur du Conservatoire de Roubaix, qui le met en rapport avec Eugène Gigout, qui lui donnera des leçons de piano, d'orgue, d'harmonie et de contre-point.

Oubliant les séductions de la mer, il donne, en 1894, sa démission d'Officier de marine, pour se consacrer uniquement à la composition. Il entre alors à la Schola Cantorum, où Vincent d'Indy lui apprend son nouveau métier et y restera jusqu'en 1907.

En 1908, il épouse une jeune fille d'origine alsacienne Mlle Blanche Priesach, qui sera pour lui, sa vie durant, une inspiratrice et une collaboratrice fidèle. En 1917, en pleine guerre (il a repris du service comme Lieutenant au 13ème régiment d'artillerie), il lui écrit : « Tu sais combien j'ai confiance dans ta sensibilité musicale et je ne dirai jamais assez combien ta sollicitude et ton bonheur me tu me donnes facilité la conception et l'exécution de mes œuvres. Et si, ce qui est probable, je m'en vais avant toi, tu pourras dire en écoutant la musique que mes oreilles n'entendront plus : « C'est moi, et moi seule, qui ait été l'inspiratrice ». Car c'est de l'amour que sortent toutes les belles symphonies ».

Installé à Varengeville, sur la côte normande, dans sa propriété de Vasterival qui s'ouvre sur la mer, le bonheur de ce couple idéal devait durer près de 30 ans.

En 1937, sa santé étant défaillante, Roussel est dans l'obligation de partir pour Royan où, le 23 août, une crise cardiaque le terrassera, tandis qu'il est en train d'écrire un trio d'anches, dont seul l'Andante était achevé.

Roussel repose maintenant au cimetière marin de Varengeville.

Ses premières œuvres, nous dit Emile Vuilleumoz, sont tout naturellement, purement formalistes et ne permettent guère de deviner les curiosités d'oreille ou de plume qui vont bientôt tourmenter ce chercheur. Il s'engage de plus en plus dans la technique de la « note à côté », dont il aura été le propagandiste, maudit par les uns et béni par les autres, merveilleuse présence des ressources insoupçonnées d'une polyphonie dérivée des boulets qu'on lui avait rivaux aux pieds et qui affaiblissait l'harmonie des lois de la pesanteur. L'enrichissant d'une divine et aérienne indépendance !

Entre les « Evocations » et « Padmavati » se place son délicieux ballet « Le Festin de l'Araignée », diversifié de la note à côté, dont Roussel rougissait, comme Bavel allait le faire pour sa « Fatale ». Inutile d'ajouter que la foule, aussi bien que l'élite, a refusé de s'associer à ce dédain.

Son œuvre est très importante et très variée. Il serait fastidieux d'en énumérer le catalogue. Tout d'abord d'un style sévère, elle délaisse ensuite les disciplines architecturales trop géométriques et se libère de l'esthétique de ses Professeurs. Deux courtes mélodies chinoises nous rappellent, seules que l'Officier de marine Albert Roussel avait connu les prestigieux décors de l'Extrême-Orient. Ce n'est pas un collectionneur de bibelots exotiques. La recherche de l'exacitude documentaire dans la couleur locale ne l'intéresse pas.

Sa Rhapsodie Flamande (évocation de ses souvenirs de jeunesse) nous fait toutefois regretter que notre folklore musical — qui est le plus riche du monde — n'a joué aucun rôle profond dans les œuvres de nos Maîtres, qui n'ont pas demandé à nos traditions musicales populaires les ressources précieuses que les musiciens russes, hongrois, roumains, norvégiens et espagnols ont su tirer des leurs.

C'est encore Vuilleumoz qui estime que la place que tient aujourd'hui Albert Roussel dans l'histoire de la musique contemporaine est extrêmement curieuse. Cette éloquence sans séduction, ce vocabulaire dur et dépourvu, ce sérieux intimidant, ne devraient logiquement intéresser qu'une élite. Et pourtant, à l'étranger, où l'on n'arrive pas encore à déchiffrer le secret de Gabriel Fauré, on acclame Albert Roussel et, dans certains milieux, on le place au-dessus de Ravel.

L'avenir nous dira si l'on a eu raison ou non d'essayer de transformer rétrospectivement en chef d'Ecole cet artiste indépendant et désintéressé, qui aurait sans doute été le premier à décliner ce dangereux honneur.

Vient de paraître : FRANÇOIS CASTET « LE JEUNE GUITARISTE » PREMIERE METHODE DE GUITARE 1 volume 22,30 F EDITIONS ALPHONSE LEDUC 175, rue St-Honoré PARIS-1er 073-27-03

On aime ou on n'aime pas la musique d'Albert Roussel, mais le mélomane — quelles que soient ses préférences — et sa formation — n'a pu rester insensible aux auditions données au cours de ces deux journées Roussel à Tourcoing, d'abord par l'Orchestre de l'O.R.T.F. le 19 avril, au Théâtre Municipal, sous la direction de Maurice Suzan, puis le lendemain, au Conservatoire, par l'Harmonie Municipale, sous la direction de Paul Ducatillon, journées qui s'acheveront par un concert donné avec Lella Gousseau, pianiste, professeur au Conservatoire de Paris, et Janine Andrade, violoniste.

Dans la « Petite suite » la « Sinfonietta pour cordes », le « Concerto pour piano et orchestre » (qui nous permit d'apprécier les qualités exceptionnelles de Lella Gousseau, une des rares pianistes qui ait vraiment compris Roussel), puis, tout particulièrement, « Le Festin de l'Araignée », l'œuvre la plus populaire de Roussel, l'orchestre de la station régionale put faire, une fois de plus, la preuve qu'il est bien digne de sa réputation, et que c'est à juste titre que nous pouvons être fiers de posséder le meilleur orchestre des stations régionales françaises. Il était placé sous la direction de Maurice Suzan, qui le mena avec toute la maîtrise qu'on lui connaît, et qui sut faire ressortir toutes les beautés que comportait un choix d'œuvres aussi délicates d'interprétation.

Il fallait un ensemble de la valeur de l'Harmonie Municipale de Tourcoing pour venir à bout d'œuvres aussi difficiles d'exécution que la « Fanfare pour un sacre païen » et la « Rhapsodie Flamande » et il fallait aussi à sa tête un artiste consommé tel que Paul Ducatillon pour faire ressortir l'esprit qui se dégage de ces œuvres d'un caractère si particulier. Félicitons-les sans réserve pour les beaux moments qu'ils nous firent passer.

Ajoutons que l'Harmonie Municipale, pour notre plus grand plaisir à tous, clôture ce concert par la « Marche du couronnement de la Mûse » de Gustave Charpentier, rendant ainsi hommage à un autre compositeur tourquennois.

Quant à Lella Gousseau, qu'on avait déjà appréciée la veille dans le « Concerto pour piano et orchestre », elle donna sa pleine mesure dans différentes pièces pour piano, puis, avec Janine Andrade, violoniste, dans les sonates pour piano et violon op. 11 et op. 28. Ces deux admirables artistes trouveront leur récompense dans l'ovation que leur fit un public enthousiaste.

Félicitons sans réserve la ville de Tourcoing (qui avait déjà émis un timbre Albert Roussel) pour ces magnifiques journées commémoratives, qui témoignent, une fois de plus de l'intérêt qu'elle porte à la musique et aux musiciens... bien de chez nous.

Robert DE LEERSNYDER.

NORMANDIE LISIEUX Malgré l'inclémence du temps, beaucoup de monde au concert de l'Harmonie Municipale. Le programme eclectique et varié, comme à l'accoutumée présenté par M. Anne, a été, en tous points, remarquablement exécuté sous l'habile direction d'André Petit. C'était la formation des grands jours (Lexoviens et amis extra-muros) qui a ravi l'auditoire et soulevé de chaleureux applaudissements : tous les genres furent abordés. Honneur d'abord à Furocci, « prince des musiciens anglais » du XVIIIème siècle, avec une suite sur « le Roi Arthur », d'une école différente, les « Danses slaves » de Dvorak jets de mélodie, d'harmonies et de rythme traduisant l'âme de la danse tchèque, sa joie exubérante et sa liesse débordante. Puis c'est le tour d'honorer le héros national finlandais Sibelius (mort à 92 ans en 1957) en présentant des extraits de son Karelia, écrit après son voyage de noces en 1892, ajoutant au sentiment surtour mélancolique que l'on rencontre dans ses œuvres symphoniques, ses mélodies telles « Finlandia », « La Valse triste ». Et la première partie se termina avec l'ouverture de « Tancredi » du grand Rossini, mort en 1868, léguant sa fortune à la ville de Paris, pour assurer la fondation d'une maison hospitalière destinée aux vieux musiciens. Après l'entracte, M. Thomas, président de l'Harmonie, eut le mot admirable d'usage, à l'adresse de l'auditoire, des musiciens du « chef ». Il salua les autorités présentes et en excusa d'autres. La seconde partie nous transporta en Amérique avec une sélection sur « Poray and Bess », dernière œuvre importante de Gershwin. Dans cette composition de trois actes, sans citer une seule mélodie en-

Ensemble instrumental par les élèves de 4ème année : Frère Jacques, harmonisation J. Chaillet ; Menuet, Menuet, Menuet, extraits du « Petit Livre d'Anna Magdalena Bach », de J.-S. Bach, Par tous les élèves ; Chanson de la Châle ; L'Enfant au tambour ; Sing Kuku (canon à 6 voix).

Tous ces talents en herbe furent chaleureusement applaudis. La deuxième partie était réservée à la Lyre Druidique qui, sous l'impulsion de Jean du jeune « patron » M. Langevin, a ravi l'auditoire en faisant entendre : « Sylvania » (ouverture, 1810), CM von Weber ; « La fille aux cheveux de lin », Cl. Debussy ; « Symphonie La Surprise » (Andante et Menuetto), J. Haydn ; « Volga » (poème symphonique), A. Kouguelt ; « Symphony in D » (Allegro moderato, Andante Expressivo, Maestoso), G.-B. Sammartini ; « Rhythm Parade (fantaisie jazz), J. Darling ; « American Folk Suite » (Across the Wide Missouri, The Erie Canal, Black is the Color of my true Love's Hair, Whoopie T-Y-You, Harold L. Walters.

Tout cela est le résultat d'un travail sérieux et très louable. Avec le temps l'efficacité instrumentale ne pourra que s'accroître et permettre des auditions plus approchées pour la grande satisfaction des Drouais. Dans la nombreuses assistance, on reconnaissait de nombreuses personnalités, parmi lesquelles M. Jean Cauchon, maire, et Mme Cauchon ; M. Legendre, conseiller général, maire de Vernouillet et Mme Legendre ; M. Goujard, adjoint ; M. Raymond Lecloup, conseiller municipal et président de la Lyre ; M. Courtillet, conseiller ; M. Sourdille, secrétaire général de la mairie ; Mme Puchar, déléguée JMF ; M. Pouzet, président de la Société des Concerts de Dreux, etc. M. Anne, invité, adressa ses excuses et ses vifs regrets de ne pouvoir être là.

CHERBOURG Le gala musical que l'Union Lyrique et son excellent directeur, M. Maurice Caens offrent au public en hommage au renouveau, se trouva rehaussé, cette année, par l'exécution d'une œuvre inédite à Cherbourg, du maître A. Ameller, directeur du Conservatoire de Dijon et d'une audition parfaite de la chorale « La Cotentinais », groupe juvénile que dirige avec zèle un chef répondant au nom prestigieux de Paul Avril.

VIRE

A l'occasion des examens fédéraux, la Musique Municipale, sous la dévouée direction de M. Dousse, a offert un très beau concert, L'édificable salle « Le Basselin » se prêtait parfaitement à cette audition en tous points réussie et devant un public enthousiaste. Rappelons que l'efficacité de l'ensemble ne cesse de s'accroître par la mise sur les rangs de nombreux jeunes dont la majeure partie est féminine.

Ce groupe imposant auquel s'ajoute une batterie-fanfare a fait entendre « Salut au 86ème », « Ouverture de Concert », de Giraud ; « Badinage », d'Avon, belle fantaisie pour clarinette ; soliste Mlle Etais ; « Les Scènes Bohémiennes », de Bizet ; « Astrée », fantaisie pour saxo-alto de Puthet, soliste J. Lepoitevin ; « Espana », valse de Waldteufel sur les motifs de la Rapsodie de Chabrier ; « Les Aïrs du Poilu », de Corroyer, et « La Marche des Bonnets à Poils », de Furgot.

A l'entracte le président Foubert remercia l'assistance nombreuse venue par ses applaudissements, encourager les musiciens qui inauguraient une très belle tenue marine, lyre et galons or, fourragère blanche, calot fond rouge pour les hommes, pantalon pour la gent féminine et toque genre hôtesses de l'air à fond rouge. Il excusa quelques personnalités, salua M. le député Stirn sans oublier le grand ami de longue date le président Anne. Pris par l'heure il annonça que les résultats des examens paraîtront dans la presse locale et régionale.

CHARTRES Concert spirituel de l'Harmonie St-Ferdinand, sous la direction de M. Biret, l'Harmonie est passée de sa formation traditionnelle à la formation symphonique à laquelle prêtait son concours la chorale Jeanne-d'Arc sous la direction de M. l'abbé Tissier, tandis que le groupe instrumental de cordes de Mlle Picard fournissait le corps du quatuor. Voici le copieux programme présenté sous les voûtes de Saint-Aignan.

1ère PARTIE — « Vers l'Autel » (cortège), de J.-M. Biret (orchestre) ; « Capriccio et Aria », de Losintal (guitare et orchestre, soliste Jean-Christophe Deberre ; « Sancta Maria », de Mozart (Mlle E. Mazottes, soprano) ; « Romance en sol », de Beethoven (M. Peiger, hautbois) ; « Les Rameaux », de J. Faure (Bernard Gohier, baryton) ; « Larghetto » (2ème symphonie), de Beethoven (orchestre) ; « D'un cœur qui t'aime », de Gounod (solistes Mlle Mady Glezle, M. J. Forest) ; « Noël au village », avec percussions, M. Perissas (chorale Jeanne-d'Arc) ; « O Jésus que ma joie demeure », J.-S. Bach (chœur et orchestre).

2ème PARTIE — « Agnus » des Scènes Pittoresques, de Massenet (orchestre) ; « Deep River » (Négro Spirituel), de Byrleigh (Mlle Mady Glezle, mezzo) ; « Agnus Dei » (Arlésienne), de Bizet (J. Forest) ; « Anor, Hervé Derrien, 1er prix de Paris de violoncelle 1967) ; « Pastorale », flûte et hautbois, de Mancini (M. Philippe Chavane, flûte, M. Peiger, hautbois) ; « Le Messie » (J'ai foi Seigneur dans la ciémence), de Haendel (Mme Bedals, soprano) ; « Psalme 70 », de Heinrich (Mlle Glezle, mezzo) ; « Beau qui habite », de Rameau (chœur et orchestre) ; J. Forest, ténor) ; « Cantate Domino », d'Haendel (chœur et orchestre).

DREUX Pour son concert de printemps M. Langevin a présenté en première partie son école de jeunes musiciens et remercia au passage Mme Puchar déléguée des JMF et M. le directeur du CES Rouen d'avoir bien voulu mettre à sa disposition un important matériel instrumental. En voici le programme copieux : Chant, flûte à bec, xylophones, métallophones, caplions, percussions ; V'la l'bon vent ; Oit est la Marguerite ? ; Sa Canto, que canto ; Quand Biron voulut danser.

SAINT-LO Gala annuel du Conservatoire Municipal C'est le samedi 11 avril que le Conservatoire Municipal de Musique a donné, comme chaque année, son concert de gala au Théâtre Roger-Ferdinand.

Devant une très belle salle, c'est la Quintette a vent qui débute le programme en exécutant avec brio trois œuvres de Haydn, Gluck et Schubert.

C'est ensuite, au tour de l'œuvr... à cordes de chambre, l'auditoire avec « Trois danses populaires slovaques » de Bela Bartok.

Deux jeunes artistes, très délicatement accompagnés au piano par René Viart, ex-soliste de l'ORTF, déchaineront alors les applaudissements du public. Ce fut, d'abord, Claude Jourdan hautboïste, dans une « Sonate » de Téléman, et Michel Nicolle qui, au tuba, interpréta : « Prélude et allegro », de E. Bozza, « Après une lecture », de Goldoni, et « Fantaisie dans le style du 18ème siècle », de A. Marconi. Ces deux musiciens, formés dans notre ville, illustrent avec beaucoup de talent la valeur de l'enseignement donné au Conservatoire de Saint-Lô. Claude Jourdan, lauréat de l'Ecole Nationale de Musique de Caen, nous a fait passer de délicieuses minutes en faisant chanter son hautbois. Quant à Michel Nicolle, actuellement élève au Conservatoire de Paris, il a confirmé magistralement sa virtuosité sur le tuba. Instrument ne se prêtant cependant pas tellement à de difficiles exécutions.

Un troisième musicien se produisit en soliste. Il s'agit de Jacques Godin, professeur de guitare au Conservatoire municipal, qui obtint un succès personnel très marqué et très mérité. Son interprétation fut, pour beaucoup, une révélation de ce qu'est, en réalité, ce merveilleux instrument : la guitare. Le public, coquis, entendit successivement : « Étude en ré mineur », de J.-S. Bach, « Étude d'arpège », de Villa Lobos, « Minueto en la majeur », de Sor, « Prélude numéro 4 », de Villa Lobos, « Étude en la majeur », de Pujol, « Prélude » n° 1, de Villa Lobos.

Enfin, sous la baguette de Guy-Louis Carrière, l'Orchestre Symphonique clôtura cette excellente soirée en interprétant brillamment : « Idoménée », ouverture de Mozart, et des extraits de « Water Music », de Haendel, qui donnèrent lieu à de chaleureux rappels de la part du public.

Par ces éléments de valeur et ces ensembles très au point, c'est encore une très grande soirée qui a été offerte aux mélomanes Saint-Lô. Pendant ce temps, la Musique Municipale ne reste pas inactive. Le samedi 25 avril, elle se fait entendre, en soirée, dans l'église d'Hérevon. Cet édifice, construit dans un style très moderne après la destruction totale du pays lors de la bataille de St-Lô en 1944, se prête particulièrement à une audition de ce genre. Le nombreux auditoire apprécia, notamment : « Hymne au Soleil », de Beethoven, « Ave Verum », de Mozart, la Barcarolle d'« Obéron », l'adagio de la « Sonate Pathétique », de Beethoven, la Marche Turque extraite des « Ruines d'Athènes », de Beethoven, la « Marche du Sacre de Napoléon-Ier ».

D'autre part, cette société prépare un concert de musique moderne au cours duquel sa formation « jazz » interprétera plusieurs « classiques » de ce genre de musique, à la grande satisfaction. Nous doutons pas, d'un public qui, selon toute probabilité, sera des plus nombreux.

La saison se terminera par des concerts en plein air donnés dans différents quartiers de la ville dans le courant du mois de juin.

Cette année encore, à Saint-Lô, les amateurs de bonne musique auront été « comblés ».

R. L.

ARGENTAN

Dans le cadre des manifestations de la Foire-Exposition, le Quasimodo, un gala artistique fut donné à la salle des fêtes d'Argentan. Gala dont l'organisation revient aux directeurs de la Musique municipale et de l'Ecole de Danse, M. et Mme Bouny, avec la collaboration précieuse et dévouée de M. Chaplain, président des Amis de la Musique.

Ce spectacle, pour la première fois, était exécuté dans son intégralité par des artistes argentanais : Orchestre municipal, Ecole de danse et Chorales. Ce fut un véritable régal pour le public qui fit salle comble puisque l'on refusa des entrées.

La première partie, consacrée aux œuvres classiques, et présentée par M. Chaplain qui commentait chacun des morceaux tout en faisant une courte biographie du compositeur, débuta par l'Ouverture du Barber de Séville, de Rossini, exécutée par l'orchestre.

Suivit un arrangement de J.-P. Bouny « Introduction et Tarentelle », dans lequel on a toujours plaisir à entendre, M. Fernandez en trompette-solo et en lever de rideau sur un décor merveilleusement fleuri par le chef-jardinier municipal, M. Laplanche, Mme Bouny et Mlle Buin, dansaient la tarentelle, entourées d'un corps de ballet de la première année de l'Ecole de danse.

Magistralement interprété, le Chant Hindou, de Rimsky Korsakow, avec en solo le saxo-alto J.-P. Radigue, et la trompette A. Fernandez.

Orchestre et chœurs, dans les « Fols du Danube », de Ivanovitch.

Un charmant ensemble de trois petites ballerines, F. Bornstein, A. Lalmand, J. Maupiler, sur une musique de Schubert, « Moment Musical » constituait un gracieux et ravissant tableau.

Une œuvre de Schumann « Réverie », interprétée par tous les violons en sourdine, sur lesquels s'accrochait le saxo-alto en solo.

Pour permettre à l'assistance d'apprécier le travail des cours de musique les élèves de la classe de flûte, sous la direction de P. Guesnon, exécutèrent de J.-S. Bach « Invitation à trois voix ».

Charme et grâce avec une jeune ballerine, Mlle Patte, dans le menuet de Boccherini, accompagnée par P. Lebanc au piano, précédaient le final de la première partie, la plus belle page musicale orchestrée et dansée : « La Valse de l'Empereur », de J. Strauss. Ce merveilleux tableau musical nous transportant à la cour impériale viennoise, nos Majestés encadraient une éphémère, mais combien majestueuse impératrice et un corps de ballet en costume volant

sur cette étourdissante musique de Strauss.

La seconde partie, présentée par A. Saulnois du Théâtre Mogador, offrait un spectacle de Music Hall, variétés, avec alternance d'airs anciens ou modernes qui charmaient les chœurs. Entre chaque interprétation, le présentateur assurait l'assistance de ses bonnes his-toires.

Avec « Les Gars de la Marine » et « Le Petit Cabanon », nos aînées revivaient les refrains et les Javas d'avant-guerre, et le « Charleston » des années 20, avec adaptation de Madame Bouny ; tandis que les plus jeunes avec « Méditerranée » purent apprécier un air d'opérette d'il y a quinze ans.

Deux jolies chansons de Jo Dassin, « Le Chemin de Papa » et « L'oiseau sur la branche », prouvent qu'il existe encore de bonnes compositions modernes.

Une brillante finale, la « Samba Fantastique », danse trépidante en costumes chatoyants terminant le concert. A l'instar des grands musiciens parisiens, le groupe de majorettes et de danseuses descendit dans la salle : un envoi de ballons et batailles de serpents suffirent à créer, en quelques minutes, une ambiance frénétique et carnavalesque de Rio. Cette « Samba Fantastique » fut trisée sous de chaleureux applaudissements du public.

Une fois de plus — au risque même de se répéter — nous pouvons affirmer que la Musique municipale l'Ecole de Danse et les Chorales ont enthousiasmé un large public, pour tant de plus en plus exigeant.

LE HAVRE

AVEC « LA GAMME »

Dans le vaisseau paroissial de Ste-Anne, « La Danse des Morts », du compositeur Arthur Honegger, conçu sur un texte de Paul Claudel, a bréamment jailli, sous la baguette magique du maître Jean Lefebvre qui a eu l'audace d'en entreprendre la création, action qui a été couronnée d'une réussite parfaite.

Cette œuvre grandiose, écrite d'une manière surprenante, cultivée, puissante. Inspirée de la vision d'Ezéchiel et aussi des danses macabres reproduites par les peintres et les sculpteurs, son poème fut composé par Paul Claudel en 1938, lors d'un séjour à Bâle, à l'occasion de la création de « Jeanne au Bûcher », en étroite collaboration avec Arthur Honegger.

Le 3 mars 1940, « La Danse des Morts » était créée dans cette ville de Suisse. Un quart de siècle après, nous avons eu sa création au Havre, ville natale du compositeur qui y fut élevé, où il fit ses études, qu'il alternait en pratiquant le rugby au sein du club doyen.

Artiste musicien, devenu un compositeur dont il est superflu de vanter le grand talent, Arthur Honegger eut la joie de créer et de diriger dans sa ville, le 26 mai 1964 son « Roi David », au Grand Théâtre, trop petit pour contenir ceux qui voulaient l'entendre et dont nous conservons le souvenir d'avoir fait partie des chœurs.

Mercredi soir, l'église Sainte-Anne, était trop vaste pour la trop petite assistance d'amateurs havrais d'art musical où pourtant ils existent nombreux. Nous ne pensons pas qu'ils étaient retenus chez eux par le « show » qui passa à la télévision. Alors, pourquoi se sont-ils abstenus ?

L'auditoire de Sainte-Anne par contre est à l'implimentaire. Par sa présence, il a rendu non-nécessaire à l'œuvre et à ceux qui avaient la foi pour entreprendre sa création, l'étudier durant des semaines, la façonner la vivre.

Dès les premières notes, on fut étonné. Elles éclataient, puissantes, audacieuses, brillantes. L'œuvre est prenante, stupéfiante par sa formidable ampleur. En bref, c'est du Honegger.

Fulgurante au départ, elle devient d'une grande sensibilité, à l'instant où s'engage le dialogue entre le réclant et les chœurs.

Il est original par des rappels de l'air du « Pont d'Avignon », celui de la « Carmagnole », brutalement interrompu par le « Dies irae », qui éclate en trompettes.

Puis c'est le « lamento », développé par le baryton et le violon solo, auquel succèdent la plainte des chœurs et le chant d'espérance des femmes, pour finalement se terminer par le chant d'une voix céleste.

L'interprétation fut soulignée, de qualité, élevée à la hauteur de l'œuvre.

Elle bénéficiait de la présence du baryton Camille Mauranne, de l'Opéra-Comique, professeur au Conservatoire de Paris ; de Mlle O. Versini, alto, premier prix du Conservatoire de Paris ; Chantal Olivier, soprano, du groupe « Variétés » ; de M. P. Daune, basse, premier prix du Conservatoire d'Alger ; de la Chorale « La Gamme » ; de MM. Jacques Lecordier, du Théâtre classique havrais, le réclant ; Aubourg, flûtiste ; P. Lefebvre hautboïste ; Richard, premier violon.

Les soli, chœurs et orchestre, composé des meilleurs instrumentistes de notre ville, étaient sous la direction de M. Jean Lefebvre le maître d'œuvre de cette réalisation, en tous points parfaite. C'est à lui que l'on doit cette soirée à mettre à l'actif de l'art musical havrais.

Les cantates de J.-S. Bach qui précéderent l'ouvrage d'Arthur Honegger étaient évidemment en nette opposition avec lui.

Tout l'œuvre de Jean Sébastien Bach — n'a-t-il pas écrit 293 cantates religieuses — a pris depuis longtemps, une place de choix dans « L'Histoire de la Musique ». Celles au programme de mercredi, étaient : la première, la « Cantate N° 30 », écrite pour la fête de Saint-Jean-Baptiste ; la seconde, la « Cantate N° 56 », écrite pour le 19ème dimanche après la Trinité. Elles furent l'occasion de découvrir, si besoin était, les talents déjà soulignés.

LEONCE.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

La tenue comprenant : Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e Laborde 34-00.

ORLÉANNAIS-BERRY

Jeunes musiciens, musiciennes, instrumentistes ou choristes

La F.M.O.B. et l'A.R.O.E.V.E.N. organisent pour vous un séjour de vacances à Royan, du 3 au 24 août 1970

La Fédération musicale de l'Orléannais et du Berry organise, conjointement avec l'Association régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Académie Nationale de l'Académie d'Orléans, un séjour de vacances de 3 semaines, à l'intention des jeunes musiciens des sociétés fédérées du Cher, de l'Eure-et-Loire, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret.

Cette initiative vise à regrouper les élèves, jeunes instrumentistes ou choristes d'un niveau égal ou supérieur à celui de la 1ère division des examens de la Confédération musicale de France. En dehors de ce seuil de candidature, aucune sélection de valeur n'est pratiquée. Tous les jeunes gens et jeunes filles de 13 à 18 ans, peuvent participer à ce séjour. La FMOB souhaite pour sa part, que les sociétés les plus modestes soient largement représentées.

L'hébergement sera assuré dans les locaux du Collège d'enseignement technique de jeunes filles de Royan. C'est un établissement moderne et confortable, situé à quelques minutes de la plage. Les activités musicales s'y dérouleront en salle, et la nourriture y sera préparée par des cuisiniers professionnels.

La participation aux frais est fixée à 400 F. Elle comprend : le voyage

(aller-retour - départ Orléans), l'hébergement, la nourriture et les excursions. Seul l'argent de poche est à prévoir en plus.

Peuvent venir en déduction de cette somme de 400 F : 1) les bons de vacances des caisses d'allocation familiales, dont la valeur varie de 50 à 190 F suivant la situation et les caisses et dont il convient de faire la demande sans retard ; 2) les subventions accordées à la demande des employés par des œuvres sociales de divers secteurs de l'administration ou d'entreprises privées.

L'AROEVEN assure chaque participant, tant pour les accidents qui pourraient lui survenir que pour ceux qu'il pourrait causer. L'encadrement est d'ailleurs assuré par du personnel compétent et expérimenté.

Le directeur artistique de ce séjour, M. Roger Guillet, professeur de musique à Romorantin, assurera l'animation des activités instrumentales et chorales.

En principe, tous les instruments d'orchestre du type fanfare, harmonie et harmono-symphonie seront acceptés. Chacun venant avec son instrument personnel (et son pupitre), il y a donc une limite de poids et d' encombrement qu'on ne saurait dépasser.

Ceci élimine donc les pianos mais non les pianistes, dont on utilisera les compétences sur un instrument de location, ou encore dans la chorale ou à la percussion.

Cependant, la musique ne sera pas l'unique activité proposée. Les jeux de bord de mer, la natation, l'initiation à la voile (facultatif), et des excursions compléteront ce programme dans lequel l'art musical s'associe avec bonheur aux exercices du corps, pour le plein épanouissement de l'individu équilibré.

Nous savons d'ailleurs, que les services de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs se sont vivement intéressés au développement de cette entreprise

Tous les renseignements concernant l'inscription peuvent être demandés auprès des responsables de Sociétés musicales fédérées, (100 rue de la Forêt, 41 Romorantin, ou à l'AROEVEN Rectorat, 21 rue Saint-Etienne, 45 Orléans.

Tous les cas particuliers (instrumentistes de variétés candidats ne faisant partie d'aucune société, candidats faisant partie d'une société non fédérée, limites d'âge, candidats non scolaires etc...) peuvent être présentés. Ils seront examinés avec la plus grande attention.

Nous ne doutons pas que l'heureuse conjugaison des efforts des Services de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, de l'Association régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale (Académie d'Orléans), et des Fédérations musicales de l'Orléannais et du Berry de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loire, soit assurée dès maintenant du succès qu'elle mérite.

SUD-OUEST

Nécrologie

C'est avec beaucoup de peine que le décès d'Alfred Van Hove, président de l'Union musicale Aquitaine de Saint-Astier (Dordogne) a été appris, et le Bureau fédéral adresse à cette société, à la famille du défunt, en particulier à son fils, M. Yves Hove, violoniste, qui fut partie pendant de nombreuses années de la Société Symphonique de Caudéran, les plus sincères condoléances.

Le Congrès fédéral à Bordeaux le 5 avril 1970

Notre nouveau président national, le docteur Jules Samier-Collery, ayant accepté de venir présider ce congrès, une réception à l'Hôtel de Ville de Bordeaux a été organisée le samedi 4 avril à 18 h 30, en son honneur. Dans les magnifiques salons 18ème du Palais Rohan, M. Léon, admettant aux Beaux-Arts, au nom de M. Chaban-Delmas, recevait, entouré de nombreuses personnalités politiques, militaires et musicales.

M. Léon s'exprima en ces termes : « Nous sommes réunis aujourd'hui à l'occasion du congrès des Sociétés musicales du Sud-Ouest.

Nous avons l'honneur de recevoir, avec les congressistes, M. le commandant Jules Samier-Collery, président de la Confédération Musicale de France, ancien chef de la Musique Principale des Equipages de la Flotte, président du jury au Conservatoire supérieur de Paris.

Monsieur le Président, Au nom du maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre nous adresse le plaisir de

Advertisement for Buffet-Crampon instruments. Features a large image of a tuba and text: 'fanfares et harmonies WELTKLANG', 'Buffet-Crampon REPRESENTANT EXCLUSIF', '18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2^e / Tel. 488.88.78'.

vous accueillir, et de vous souhaiter une cordiale et chaleureuse bienvenue.

C'est un grand honneur pour la ville de Bordeaux de recevoir le nouveau président national qui, dès le début de sa présidence, a bien voulu venir en notre ville.

Mon Commandant, Vous présidez, six mille sociétés musicales, si elles jouaient ensemble, nous assisterions à un concert, le plus puissant du monde.

Mais aujourd'hui, point n'est besoin de cette phalange de musiciens. Nous sommes à Bordeaux, et cette ville artistique joue et chante pour vous recevoir.

Car, en effet, la musique c'est aussi la peinture, la structure et l'architecture.

On dit : « La poésie est une musique », et dans la peinture, il y a aussi de la poésie.

Dans la sculpture, pour qui peut et veut entendre, c'est encore bien davantage.

Le groupe de la danse de Carpaux, à Paris, n'a pas besoin du magnétophone pour exprimer son chant d'amour.

Entraînée par une force musicale irrésistible, on a l'impression de voir avancer l'Opéra lui-même.

Parmi les douze musées du Grand Théâtre de Bordeaux, Clio, la Trompette de la Renommée, Euterpe, la joueuse de flûte, Tersichore, la lyre et le Tambourin, font une parade musicale éblouissante, comme pour inciter la foule à rentrer au Théâtre.

Et quand Louis XVI eut décrété

que les décors du style de son règne comprendraient tous les instruments de musique, l'orchestre alors fut au complet.

En effet, dans les frontons, panneaux et allégories des édifices bordelais, on peut reconnaître, la flûte, le cor le clairon, la trompette la cornemuse, le bjalou, le violon, la lyre instrument décoratif par excellence, les cymbales, le triangle, les castagnettes et les grelots, sans oublier les notes de musique gravées sur le bois, la pierre et le marbre.

La nature elle-même nous fournit ces éléments d'un orchestre merveilleux, les sources, les cascades, le fleuve, la mer, la tempête l'orage et les éclairs, la forêt, le silence même de la montagne, sans oublier bien entendu la voix humaine et le chant harmonieux de nos petits oiseaux.

La vie est un ensemble musical dans lequel tout est son et lumière. A nous de l'éclairer sous un jour favorable, calme et paisible, qui corresponde à la joie de vivre, au progrès et à l'attente de tous les hommes de bonne volonté. Honneur au congrès, vive la Confédération musicale de France et la Fédération du Sud-Ouest, qui répandent au son de la musique, la paix, la joie et le bonheur.

M. Henri Ciran, retraça la brillante carrière du commandant Semler-Collery, en soulignant combien les nombreux amis qu'il compte dans notre région, notamment parmi les inscrits maritimes, étaient heureux de le recevoir. Puis il évoqua le Bordeaux Sarrette, fondateur du Conservatoire de Paris, et l'archevêque Champion de Clé, qui parti de ce palais où il habitait pour s'élever à la Constituante, devenu Premier Ministre de l'Intérieur de la France nouvelle, signa le décret sur l'organisation municipale naissance de nos communes, où devaient par la suite éclore nos sociétés musicales.

Le commandant Semler-Collery, après avoir dit sa joie de participer au congrès rappela qu'il vint à Bordeaux, où il fut reçu, tel même par M. Chaban-Dehmas avec la Musique Principale des Equipages de la Flotte, et qu'il vint aussi au Grand Théâtre pour les jurys du Conservatoire.

Puis le Sauternes dora les coupes. Le Congrès, à la Maison de l'Europe, connut une affluence record.

Autour du Commandant Semler-Collery, qui présidait, on notait M. Roché, représentant M. le préfet; Léon, représentant M. le Premier Ministre; Falsandier, animateur musical pour l'Aquitaine; Sauguet, président du Comité National de la Musique; Carrère, docteur honoraire du Conservatoire; Riccardi, représentant M. Bex, de Jéarosse et Sports; Gallas, chef de musique de la 15ème Région, etc. Le président fédéral, salua le commandant Semler-Collery et le remercia de sa venue au congrès, exprima combien la présence de M. Falsandier honorait les sociétés musicales et les assurait de la sollicitude officielle, soulignant que c'était la première fois qu'un gouvernement chargeait un musicien de s'occuper des musiciens. M. Ciran remercia aussi tout spécialement

Me Henri Sauguet, qui est fervent ami de nos sociétés.

Après les allocutions du Commandant Semler-Collery, qui exposa la tâche qui l'attendait à la CMF et remercia le Sud-Ouest de son accueil, et de M. Gérard Falsandier, qui expliqua les vœux officiels sur la musique et l'expérience faite en Aquitaine, assurant les sociétés musicales de tout son attachement, M. Sallard, secrétaire général, lut le procès-verbal du précédent congrès.

Les divers rapports furent ensuite faits par MM. Barrere, secrétaire adjoint (Activité fédérale); Vincent, trésorier général; Pironom, délégué financier; Augé, de la Commission de contrôle (Finances fédérales); David, vice-président (Examens fédéraux); Sant Blancard, vice-président (Assurances); Davier, vice-président (Récompenses); Larriba (Commission des Jeunes).

Les morceaux d'examen (instruments) firent l'objet d'une large discussion. Le président Nat, qui n'était pas en fonction lors de leur choix, déclara qu'il tiendrait compte, l'an prochain, des observations présentées.

L'ordre du jour aborda ensuite : rapports avec Jeunesse et Sports, concours de Tarbes, festivals et concours dans le cadre général, et la discussion des vœux des sociétés.

De la Fanfare Sainte-Marguerite-Gradignan, réserver pour les instruments de cuivre, les grandes saies, à Marly-le-Roi (excellents), ceci à cause de la résonance, et faire tout le possible pour le retour de l'Excellence au Conservatoire de Paris, comme avant les tristes événements de 1968. Ces dispositions furent adoptées.

De l'Union des Landes - Constitution de Commissions de correction des examens dans le but de soulager la Commission Artistique Fédérale qui serait représentée dans ces commissions. Ce vœu est adopté.

Une deuxième partie de ce vœu pour l'envoi des devoirs écrits aux bureaux des Unions, au début de l'année fut écartée des devoirs arrivant de la CMF peu avant les périodes d'examen.

De l'Union des Landes - Demande à la SACEM, qui subventionne certaines organisations artistiques, d'accorder une aide substantielle aux sociétés musicales.

Ce vœu donna lieu à une très vive discussion et de nombreuses interventions dont celle de Me Henri Sauguet, qui s'éleva contre les termes mêmes du vœu et non point contre son objet. M. Despujols défendit avec fougue ses points de vue concernant la SACEM et si les échanges de vues furent houleux, finalement un texte de synthèse proposé par Me Sauguet fut adopté à l'unanimité : « La CMF demande à la SACEM d'être considérée comme une des bénéficiaires de l'aide qu'elle accorde déjà aux diverses organisations musicales, ainsi que l'a déclaré à Strasbourg le 10 février 1966. M. Tournier, directeur général de la SACEM, et cela dans la mesure des moyens propres à son organisation ».

De l'Union des Sociétés du Médoc - Création d'une télévision régionale d'une tribune des sociétés musicales dont le président fédéral pourrait être chargé. Après intervention de M. Goulée, ce vœu fut adopté.

De l'Union des Sociétés de la Dordogne - Demande d'un contingent de la Médaille des Arts et Lettres pour les musiciens bénévoles de nos sociétés - Demande à l'ORTF de reprendre l'émission qui faisait assister à la vie interne des sociétés musicales, notamment les répétitions, et y inviter jusqu'aux grandes formations nationales.

M. Jean Blanchard a rapporté ces vœux qui furent adoptés.

Un troisième vœu concernant un additif aux statuts, au sujet des Unions, a été renvoyé au Bureau fédéral pour étude.

De l'Harmonie de La Teste - Ajouter aux festivals des Unions, un festival fédéral, à Bordeaux ou dans diverses villes et un grand concours de musique à Bordeaux où il n'y en a pas et depuis longtemps.

M. Monteil exposa des arguments pour une plus grande liaison artistique entre les sociétés, et l'exemple de la belle réussite du festival de Mont-de-Marsan, que le président fédéral rappela, et pour lequel M. Despujols fit état des merveilleux résultats financiers, précéda un vote unanime de la proposition de La Teste et le principe d'un concours à Bordeaux en 1972.

M. Berque, approuvant ces résolutions évoqua le concours d'Arcachon, y a plusieurs années, et si des difficultés surgissaient pour Bordeaux, peut-être pourrait-on recommencer dans cette belle station balnéaire. Ce sera à voir avec la Municipalité, comme pour Bordeaux bien entendu.

Le vœu de la Fédération de l'île de France sur un concours fédéral fut renvoyé pour étude ultérieure.

M. Blanchard invita au Festival de Ribérac et des sociétés de la Dordogne, dit-il, iront au Festival du Libournais, M. Monteil signala le prochain festival de Gujan-Mestras. Eurent lieu ensuite les élections au Comité fédéral. Furent élus, MM. David, Sallard, Bousquet, Caméléryre, Durand, membres sortants et Larriba, Dupuy, Ambroise, Portaire, Monteil (Gérard), Dupin et Gauthier.

Aux questions diverses étonnantes : régime de faveur pour places (collectivement), au Grand Théâtre de Bordeaux, dont M. Ambroise continue de s'occuper - l'émission « Les Musiciens du Soir » dont il faut remercier l'ORTF qui à la suite du congrès de Paris 1969 a bien voulu entendre l'appel de la CMF qui est à l'origine de cette heureuse innovation.

M. Monteil demanda que la dite émission précède lorsqu'il s'agit de sociétés amateurs qui jouent, car bien qu'elle leur soit réservée, si des formations autres sont conviées, l'ORTF doit le signaler.

M. Ciran a rappelé que le Bureau fédéral, sur proposition de M. Duparl, avait créé divers prix de la Fédération pour les meilleurs élèves du Conservatoire de Bordeaux.

M. Despujols fit par du projet

de l'Union des Landes pour publier un bulletin, ce qui reçut les encouragements unanimes de l'assemblée.

Au cours du congrès, l'Orchestre des Jeunes de l'Harmonie de la Bastide et Lyre Bastidienne réunies de Bordeaux, fit entendre sous la baguette avisée du jeune Francis Larriba, le difficile Concerto en Mi bémol de Glazounov, pour saxophone alto et orchestre, transcription de F. Larriba. Cette audition fut très applaudie.

Un déjeuner « Au Château du Faubourg » à Floirac, clôtura le congrès. Au fin menu servi s'ajoutait la charmante de grands crus du terroir girondin, apportés par de généreux donateurs.

de l'Union des Landes pour publier un bulletin, ce qui reçut les encouragements unanimes de l'assemblée.

Au cours du congrès, l'Orchestre des Jeunes de l'Harmonie de la Bastide et Lyre Bastidienne réunies de Bordeaux, fit entendre sous la baguette avisée du jeune Francis Larriba, le difficile Concerto en Mi bémol de Glazounov, pour saxophone alto et orchestre, transcription de F. Larriba. Cette audition fut très applaudie.

Un déjeuner « Au Château du Faubourg » à Floirac, clôtura le congrès. Au fin menu servi s'ajoutait la charmante de grands crus du terroir girondin, apportés par de généreux donateurs.

TALENCE

Soirée musicale par l'Orchestre symphonique

Un public nombreux a assuré à la soirée donnée par l'OST sous la direction de Tony Cerf, un témoignage du succès légitime acquis par cette formation tant par le choix des morceaux que par leur interprétation, et des applaudissements nourris accompagnèrent à la fin l'orchestre avec rappel.

Nous osons d'abord avec l'ouverture de « Coriolan », un Beethoven tourmenté et impulsif, puis revenant dans une étrange réserve, Anton Dvorak dans l'Andante de la Symphonie du Nouveau Monde à la fois original et voluptueux par instants plus beaucoup, et « Dolly » nous fit retrouver un Gabriel Faure des plus sensibles, enfin « Werther » de Massenet avec le souffle de sa douce mélodie enchanta l'auditoire et Tony Cerf termina cette belle soirée par une musique pleine de fraîcheur qui enchanta encore bien des générations, J. Strauss avec sa « Vie d'Artiste » et un galop « Sous le tonnerre et les éclairs », léger et spirituel et jamais sans une certaine élégance.

Parmi l'assistance, on reconnaissait le maire Henri Deschamps, M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest; M. Falsandier animateur musical pour la région d'Aquitaine; Mme Aver-seng et Mme Stordeur des Salons Artistiques, etc.

TARN

Soirée de l'Harmonie l'Union des enfants d'Albi

Malgré un temps exécrable, une assistance des plus denses se pressait mercredi soir 29 avril 1970, au Théâtre Municipal où, sous la présidence de Me Mathieu, maire, l'Harmonie donna sa quinzième soirée.

De Mazamet même étaient venus MM. Bonnet René, président de la Fédération des Sociétés musicales et Orphéoniques du Tarn; Bascoul Maurice, secrétaire général de la Fédération et Grand Noël, chef de l'Harmonie de Mazamet.

Ainsi que le rappelle le président Musson en lever de rideau, cette soirée était placée sous le signe de Beethoven et, au fur et à mesure du programme musical, il donna une véritable conférence sur la vie et les œuvres de ce géant de la musique, non sans avoir remercié conseil général, maire et municipalité, membres bienfaiteurs et amis qui aident l'harmonie et son école de musique.

Mais avant que débute le programme, dans un geste sensible à toute l'assistance, M. Moliner, président délégué, rendit un émouvant hommage à la mémoire de M. Roger Dossat conseiller municipal, qui avait chargé d'administrer le théâtre, et délégué régional de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

On ne saurait assez féliciter tous les interprètes du programme.

En première partie, sous la haute direction de M. Louis Avril, l'Harmonie exécuta quatre œuvres de Beethoven, « Hymne à la nature », pour orchestre et chœur d'enfants; « Fidelio », ouverture; « Romance en fa »; et la « Symphonie » n° 5 en ut mineur. Qu'on nous permette une mention spéciale pour la « Romance en fa » où, en fûtelle solo, M. Arnaud fit, une fois de plus, preuve de virtuosité.

L'ensemble choral des élèves de l'école de musique de l'Harmonie, formés et dirigés par M. Tardieu, revint le public par leur grâce juvénile et aussi par leur talent, interprétant avec bonheur du Pich et aussi l'émouvant « Chant des marais », de César Geo-froy. Ils méritèrent un « bis ».

Et, en dernière partie, le spectacle de variétés enchanta, de chaîne même parfois dans le rire tout le public. Dans ses danses, Suzanna fut toute grâce et souplesse; dans son pot-pourri « Chanson 1925 », Lucette Saint-Clair évoqua pour beaucoup de nostalgiques souvenirs; dans sa présentation du gala et surtout dans son tour de chant, Gérard Vaut fut une véritable révélation d'un jeune talent dont on reparlera certainement. Mais le bouquet fut offert par les deux Toulousains, Roger Lavard et notre sympathique et populaire comique régional Proulet. Aussi grand de taille que de talent, Lionel Cazaux accompagna au piano danses et chants.

Merci à notre Harmonie pour cette belle soirée et nous lui souhaitons bon courage et plein succès pour le Festival départemental de musique du 14 juin prochain dont, pour la plus grande partie, l'organisation lui est confiée et dont nous parlerons plus longuement très bientôt.

Le Gérant : A. EHRMANN

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

BOTTES POUR MAJORETTES

• Nous vous présentons notre nouveau modèle de bottes pour majorettes



Bottes en vernis frippé blanc lavable extrêmement souple, façage factice devant par crochets bottines métal chromé, lacet rond blanc, fermeture éclair sur le côté (beaucoup plus pratique que la fermeture par lacet); modèle très élégant emboîtant bien le mollet; semelle élastomère, hauteur de tige en rapport avec la pointure (maxima 30 cm):

- du 28 au 34 talon plat, la paire 51,00 F
- du 35 au 41 talon 4 cm, la paire 60,00 F

- Nous vous rappelons nos deux autres modèles sans lacet:
- matière plastique blanche lavable, du 25 au 40, la paire 19,70 F
- façon cuir blanc lavable, du 35 au 41, la paire 67,50 F

Vous trouverez chez nous tous les articles pour les majorettes dont vous pourriez avoir besoin: VETEMENTS, COIFFURES, BATONS, etc...

Demandez notre dépliant en couleurs spécial « Majorettes » (envoi gratuit)

• A paraître prochainement:

UN NOUVEAU TRAITE

de Marie-Ange BRILLET

Capitaine des Majorettes de Nice

Championne de France du maniement du bâton

faisant suite au « CODE DE LA PARFAITE MAJORETTE ». Cet ouvrage comprendra de nouvelles évolutions pour la parade et de nouveaux exercices pour le maniement du bâton.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Editions Robert MARTIN

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (95) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS - LIVRAISON RAPIDE